La route fauche un jeune couple

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Un tragique accident de la route, survenu hier soir, vers 19h45, sur la route 170, à la hauteur du restaurant Rivièra, a coûté la vie à Me Yves Vanasse, âgé de 33 ans, et à son épouse, née Michèle Tremblay, âgée de 27 ans, demeurant sur la rue Louis-Fréchette, à Chicoutimi.

L'automobile conduite par Me Vanasse aurait dérapé sur la chaussée glissante, pour aller percuter sous un camion-citerne de la maison Joron Service, conduit par M. Conrad Bard, du secteur Kénogami.

Sous la violence de l'impact, l'automobile dans laquelle avaient pris place les deux victimes, a été déchiquetée; les ambulanciers de la maison Gravel et Fils ont eu d'ailleurs beaucoup de difficultés à retirer les cadavres mutilés de leur tombeau roulant.

Les agents Jean Roby et André Renaud, de la Sûreté du Québec, mènent l'enquête dans cette affaire.

Au Barreau

Me Vanasse avait été reçu au Barreau du Saguenay en 1964. Il avait pratiqué avec le juge Edmond Savard, au moment où ce dernier était avocat, et par la suite, s'était associé avec Me Jean Simard, et Jean-Roger Brodeur.

Le Barreau et le Palais de justice de Chicoutimi sont d'autant plus marqués par cet accident mortel parce que l'épouse de Me Vanasse était secrétaire du procureur-chef de la couronne, au Palais de justice, depuis près de neuf ans.

Au cours de la journée, Me Vanasse avait plaidé dans la matinée, devant le juge Jean-Charles Simard et, au cours de la soirée, il avait soupé au club Richelieu de Chicoutimi, pour ensuite quitter afin de se rendre à la Caravane des Expos, qui était à Kénogami, hier soir. C'est en roulant vers cet endroit que l'accident a eu lieu.

Malgré son jeune âge, Me Vanasse était reconnu comme un mordu du baseball, ayant été secrétaire du club senior de Chicoutimi et, par la suite, président et directeur-gérant du Richelieu junior.

M. et Mme Vanasse laissent dans le deuil, une petite fille âgée de deux mois. Me Vanasse était le fils de M. Conrad Vanasse, gérant de la Banque de Montréal, à Chicoutimi.



SOUS LE CAMION — Le lourd camion-remorque a complètement écrabouillé l'automobile dans laquelle prenaient place Me Yves Vanasse et son épouse, de Chicoutimi; il a fallu l'aide des remorqueurs pour dégager les victimes qui sont encore sous le drap blanc.
(Photo Réal Tremblay)

TOYOTA ROCOTO

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

PEPSI INVITATION TOURNOI MIDGET ALMA

2e année No 101 | Jeudi, 30 janvier 1975 | 20 pages 20 cents

Transport scolaire

Les compagnies mises en demeure

par Martha Gagnon

CHICOUTIMI — La commission scolaire régionale du Saguenay a fait parvenir, hier, une mise en demeure aux 17 compagnies de transport scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean pour les forcer à mettre fin au conflit, d'ici une semaine.

Advenant un refus des compagnies de reprendre le travail, la CSRS pourra résilier les contrats ou exiger des dédommagements.

Pour le moment, la grève du transport scolaire qui dure depuis deux semaines, touche gravement les écoles du territoire toujours désertes.

Dès ce matin, les 200 employés syndiqués dresseront des lignes de piquetage devant la majorité des écoles des trois commissions scolaire régionales (CSR Lapointe-CSR Saguenay et CSR Lac-Saint-Jean), bloquant ainsi l'accès aux étudiants.

Devant cette situation, parents et étudiants commencent à prendre panique. Certains ont déjà fait parvenir des télégrammes au premier ministre Bourassa alors que d'autres, sollicitent des rencontres avec les autorités scolaires.

Les parents désapprouvent l'attitude des syndiqués qui veulent provoquer la fermeture des écoles.

Pour sa part, le comité de parents de la CSR Saguenay croit que les écoliers n'ont pas à payer pour les erreurs du gouvernement.

La solution

A l'heure actuelle, les compagnies de transport scolaire font face à des déficits importants. C'est du moins ce qui ressort du mémoire qu'elles ont présenté, hier, au conseil des ministres.

Même si le syndicat acceptait l'offre déposée sur la table des négociations, soit $160 pour la première année et $180 pour la deuxième année du contrat, les compagnies seraient aux prises avec un déficit qui totaliserait 20 pour cent de leur chiffre d'affaires.

Seul un amendement à la loi par le lieutenant gouverneur en conseil peut permettre de résoudre le problème. Les compagnies trouvent inutile la médiation si l'on ne parvient pas à grossir les revenus.

Pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la réouverture des contrats représenterait pour le gouvernement un déboursé d'un peu moins d'un million alors qu'au niveau provincial, l'injection serait de $20 millions.

Normes rigides

Depuis le plafonnement du coût des soumissions, les compagnies de transport scolaire vivent une situation pécuniaire chancelante. Pour l'année 1974-75, la compagnie ABC transport a obtenu en moyenne $390 de moins par circuit qu'en 1973-74.

Le 20 janvier 1975, cette même compagnie faisait savoir devant la commission des Transports que même si elle payait aux employés les mêmes salaires qu'en 1973-74, elle devrait essuyer un déficit d'opération de $5 millions, en 1974-75.

Un autre problème apparaît dans le dossier du transport scolaire. Il s'agit des transporteurs du territoire du Lac-St-Jean qui sont défavorisés par rapport à ceux du Saguenay. En effet, les compagnies de transport du Lac-Saint-Jean sont forcées de soumissionner pour l'obtention de contrats à des taux de $800 à $1,000 inférieurs. Encore-là, elles obéissent aux normes gouvernementales.

Il devient donc difficile pour les compagnies d'établir une norme commune de salaires, étant donné la position des transporteurs du Lac-Saint-Jean.

Un village olympique repensé par le COJO

par Norman Delisle

QUEBEC (PC) — Blâmé pour avoir signé un contrat de $55 millions trop désavantageux avec une firme de constructeurs, le COJO devra renégocier ce contrat d'ici mardi prochain, sous la surveillance d'un ministre du cabinet Bourassa.

De plus, le COJO devra étudier de façon très attentive deux solutions de village olympique temporaire afin de remplacer, si le besoin s'en fait sentir, l'actuel projet de village permanent présentement en construction.

Tels sont les deux coups de théâtre qui ont marqué les travaux de la commission parlementaire des Affaires municipales qui étudiait, mercredi, pour la quatrième journée, le problème des Jeux Olympiques.

La construction d'un village permanent tel que le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le souhaitait, demeure ainsi compromise, à cause du danger de déficit de $30 millions qu'elle représente.

Contrat

En prenant connaissance du contrat qui liait le COJO à la firme de constructeurs Zarolega pour l'édification du village olympique permanent, les députés membres de la commission parlementaire se sont aperçus que le COJO prenait "de gros risques".

Les chances étaient "excellentes" pour que le COJO assume seul des pertes de $30 millions si on ne parvenait pas à revendre les appartements du village olympique après les Jeux de 1976, tel que prévu originellement.

Le député péquiste de Lafontaine, M. Marcel Léger, a expliqué que les propriétaires de la firme Zarolega "ne prenaient que de très petits risques financiers" en investissant seulement $2 millions dans un projet domiciliaire de $55 millions.

En conséquence, la commission parlementaire a "émis le voeu" que le COJO et Zarolega se réunissent de nouveau pour renégocier les clauses de ce contrat.

Quoiqu'il ne s'agisse que d'un "voeu" de la commission, les membres du COJO et de la firme Zarolega, qui assistaient aux travaux de la commission parlementaire, ont immédiatement compris qu'ils devaient se mettre à la tâche sans tarder.

D'ailleurs, un membre de la commission parlementaire, le ministre d'Etat au conseil exécutif, M. Fernand Lalonde, a été mandaté par les autres députés pour "assister" aux négociations afin de s'assurer de leur bonne marche.

Les deux partenaires devront revenir devant la commission parlementaire dès mardi prochain afin d'informer les députés des nouvelles clauses du contrat renégocié.

Temporaire

Par ailleurs, les membres du COJO ont été invités à étudier avec la plus grande attention deux projets de rechange au village permanent de la firme Zarolega.

Il s'agit de projets qui seraient tous deux des villages temporaires démontables après les Jeux olympiques, et qui seraient moins dispendieux que le village conçu par la firme Zarolega et appuyé par le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

L'un de ces projets, dessiné par la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal, coûterait environ $38 millions, soit une économie de $17 millions par rapport au projet original.

L'autre, appelé projet Domulus, est constitué d'appartements préfabriqués assemblés sur le site des Jeux.

Il coûterait $27.7 millions, soit deux fois moins que les pyramides de la firme Zarolega.

Ces deux projets de rechange de villages temporaires avaient déjà tous deux été présentés au COJO qui les avait rejetés. La commission a cependant invité le comité organisateur des Jeux à réétudier ces projets en compagnie de leurs promoteurs, comme solution d'urgence.

On connaîtra également le résultat de ces rencontres dès mardi prochain, alors que le COJO, la firme Zarolega, la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal et les promoteurs du projet Domulus reviendront devant la commission parlementaire.

Goldbloom

Le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor Goldbloom, a rappelé, mercredi, que c'était le COJO qui devait prendre la décision finale quant à la construction d'un village olympique.

Il a expliqué cependant que cette décision devait être prise après que le COJO eut étudié soigneusement toutes les possibilités qui étaient offertes.

Il a même offert au COJO la collaboration de la Société d'habitation du Québec, dont le président, M. Jacques Bernier, a assisté aux travaux de la commission parlementaire.

Pour sa part, le député péquiste de Saint-Jacques, M. Charron, a ouvertement critiqué le contrat intervenu entre le COJO et la firme Zarolega.

"Nous sommes devant le premier cas de "profiteurs" dans les Jeux olympiques de Montréal" a dit M. Charron au sujet de la signature de ce contrat.

Enfin, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, n'était plus là quand les députés ont abordé la question du village olympique. Il était déjà retourné à Montréal, après avoir remercié, lors de son départ en matinée, les députés pour avoir accepté son projet de stade olympique.

Le ministre Goldbloom lui avait cependant indiqué que c'est parce que la commission n'avait plus le choix qu'elle avait accepté le projet, en dépit du fait que "des précisions manquaient toujours".

Un accord est à souhaiter

OTTAWA (PC) — La Grande-Bretagne aimerait certainement aider le Canada dans ses négociations pour des arrangements spéciaux avec le Marché Commun, mais encore faudrait-il que soit précisé quel genre de liens le Canada cherche à établir avec l'organisation européenne, a déclaré, mercredi, le premier ministre Harold Wilson.

Le premier ministre de Grande-Bretagne, en visite pour deux jours au Canada avant d'aller à Washington, a dit d'autre part pensé que le Marché Commun désire vraiment en arriver avec un accord avec le Canada.

Une visite du premier ministre Trudeau en Europe, l'automne dernier, avait déçu à cause des maigres résultats au sujet du Marché Commun et l'opposition au Parlement avait justement reproché M. Trudeau le manque de précisions qui caractériserait le dossier sur les relations désirées avec le Marché Commun.

Les Anglais et le Marché Commun

Pour ce qui est de la Grande-Bretagne, elle remet en cause en ce moment les termes de son adhésion au Marché Commun.

Des négociations sont en cours et les Anglais devront se prononcer sur les termes renégociés probablement en juin prochain au cours d'un référendum.

Le gouvernement travailliste trouve en effet inacceptables les conditions d'adhésion à l'organisation européenne négociées par le gouvernement conservateur qui l'a précédé.

La renégociation des accords ainsi que le référendum ont fait partie intégrante des programmes électoraux des Travaillistes au cours des deux dernières campagnes.

Pour ce qui est du "contrat social" entre le gouvernement travailliste et les syndicats, technique de combat contre l'inflation inaugurée par les Travaillistes et modèle possible pour le "consensus national" recherché par le ministre des Finances John Turner, M. Wilson s'est dit satisfait des progrès réalisés quoique beaucoup reste encore à faire.

Le premier ministre Wilson négocie en ce moment avec les dirigeants d'entreprises pour obtenir un arrangement similaire à celui obtenu avec les syndicats.

Le tout est construit sur une base entièrement volontaire, car, a dit M. Wilson, les contrôles obligatoires ne peuvent être efficaces très longtemps.

EN BREF

Regroupement
La Chambre de commerce de Dolbeau est décidée à ce qu'il ait regroupement dans le haut du Lac. Pour ce faire, elle prendra les devants afin que les conseils municipaux de Mistassini et de Dolbeau se rencontrent.
En page 2

Budget
Le conseil de Chicoutimi rendra public samedi son budget pour 1975 en le distribuant dans tous les foyers de la ville avant même qu'il soit adopté.
En page 3

Ministère
L'Association des constructeurs réclament un ministère de la construction.
En page 7

Chibougamau
Les sociétés qui exploitent les mines créent une autorité militaire, s'aliénant ainsi les jeunes mineurs.
En page 9

Burns
Le leader péquiste demande au premier ministre de s'expliquer en rapport avec une autre affaire de conflits d'intérêts.
En page 9

Ecoindicateur
C'est quoi, l'écoindicateur de la Banque Royale? Que signifie le fait qu'il baisse?
En page 15

Danemark
Le président du parlement danois, M. Karl Skytte, est chargé de dénouer la crise politique causée par le renversement de la coalition centriste de M. Hartling.
En page 19

Sadate
Après avoir déclaré que l'Egypte avait commandé des avions "Mirage" français, M. Anouar el Sadate assure l'opinion mondiale qu'il ne commencerait jamais la guerre avec Israël.
En page 20

SPORT

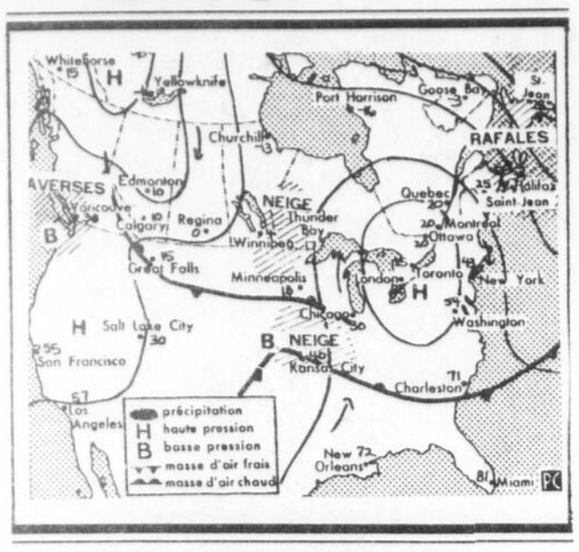
Curling féminin
Lee Tobin remporte aisément un quatrième championnat provincial en cinq ans.
En page 12

Bantam
36 équipes sont en lice pour le tournoi bantam de Chicoutimi.
En page 12

SOMMAIRE

— Arts et spectacles	8
— Annonces classées	18
— Bandes dessinées	17
— Bourse	16
— Bridge	20
— Cinéma	8
— Décès	19
— Finance	15
— Horoscope	19
— Mots croisés	19
— Mots mystères	17
— Patron	18
— Sports	11 à 14
— Télévision	8

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions émises par Environnement Canada à 21:30 HNE mercredi pour jeudi, avec un aperçu pour vendredi. Entre parenthèses, degrés Celsius.

Chibougamau, Abitibi, Nord de la Haute Mauricie, Pontiac-Témiscamingue: Généralement ensoleillé. Maximum moins 5 (-21C). Aperçu pour vendredi: Neige probable.

Sud de la Haute Mauricie, Laurentides: Ensoleillé, venteux ce matin. Maximum jeudi de 5 (-15C). Aperçu pour vendredi: Neige.

Outaouais, Montréal: Ensoleillé, venteux le matin. Maximum de 5 à 10 (-15 à -12C). Aperçu pour vendredi: Neige.

Trois-Rivières, Québec, Cantons de l'Est: Devenant ensoleillé, venteux le matin. Maximum de 5 à 10 (-15 à -12C). Aperçu pour vendredi: Neige.

Lac St-Jean, Baie Comeau, Sept-Iles: Dégagement le matin pour le Lac St-Jean et un peu plus tard pour Baie Comeau et Sept-Iles, venteux. Maximum près de zéro (-18C). Aperçu pour vendredi: Devenant nuageux.

Rimouski, Gaspé: Chutes de neige locales le matin, suivies d'un dégagement, venteux. Maximum de zéro (-18C). Aperçu pour vendredi: Devenant nuageux.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) — Voici les températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du nord:

	Min.	Max.
Lawson	-7	-2
Vancouver	28	39
Edmonton	13	20
Yellowknife	-46	-33
Regina	0	14
Winnipeg	-9	8
Toronto	27	37
Ottawa	12	22
Montréal	5	23
Québec	-1	15
Frédéricton	0	24
Miami	73	81
Los Angeles	47	—
San Francisco	34	53

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 03 h. 15 (9'1") et basse à 09 h. 25 (0'2"). Elle sera à nouveau haute à 15 h. 30 (10'1") et basse à 21 h. 45 (0'1").

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 04 h. 30 (19'1") et basse à 10 h. 35 (0'5"). Elle sera à nouveau haute à 16 h. 50 (20'2") et basse à 23 h. 05 (0'8").

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 04 h. 40 (16'6") et basse à 11 h. 50 (0'0"). Elle sera à nouveau haute à 17 h. 00 (17'7").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par
LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4480

Alma et les environs 662-7829
St-Félicien et les environs 679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et Service à domicile 545-4664
Petites annonces classées 545-4895

Président-éditeur: Jean-Guy FAUCHER
Vice-président, directeur-général: Gaston VACHON
Directeur de la rédaction: Denis TREMBLAY
Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand TREMBLAY
Directeur de l'information: Bertrand GENEST
Chef des nouvelles: Charles-J. GAUVIN
Chef de pupitre: Marcel RIVARD
Directeur des ventes: Paul BERGERON
Directeur de la publicité: Yvon RHAINDS
Directeur du tirage: Jean-Louis LAVOIE

Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse Associated Press et Reuters et de CDNPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRE DE

Dépôt légal Bibliothèque Nationale du Québec
Courrier de la deuxième classe. (No 3213).

Regroupement Dolbeau-Mistassini

La Chambre de commerce tentera de rapprocher les deux parties

Dobeau — "Il est inutile de penser à un regroupement Dolbeau-Mistassini, tant et aussi longtemps que l'on n'aura pas une idée commune et une seule organisation, ville et paroisse de Mistassini."

Telle est l'opinion qu'a exprimée M. André Perron dans son rapport des diverses activités de la Chambre de commerce, à la dernière assemblée générale.

Le président de la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau a promis de rencontrer, avant la fin de son mandat, le conseil municipal de Mistassini, pour tenter de rapprocher les deux villes, afin de penser à un regroupement des services dans un premier temps, de façon à éliminer le plus possible, la perte d'énergie. "Dolbeau et Mistassini, a-t-il déclaré, formeraient dans le comté Roberval, une ville très importante, non seulement en population, mais également sur le plan économique. Je ne souscris pas ce regroupement sans demander tout d'abord, au conseil de la ville de Mistassini et au conseil de la paroisse, de fournir des efforts, en vue d'un premier regroupement de ces deux unités administratives".

M. Perron faisait en outre remarquer que le regroupement Dolbeau-Mistassini ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Des études sérieuses doivent être entreprises par les autorités gouvernementales concernées, et il a déclaré que la Chambre de commerce était toujours prête à collaborer avec les structures en place pour favoriser une telle ligne de pensée.

Ayant fait connaître les principales réalisations de son mouvement, qui compte un effectif actuel de 232 membres, le président a fait mention des priorités qu'il envisage pour les prochains mois.

C'est ainsi que la Chambre continuera le travail amorcé dans le projet de l'aréna, afin que des études plus approfondies soient faites pour présenter à la population, un projet concret, acceptable sur le plan financier, et réalisable à court terme.

L'exécutif terminera le travail déjà amorcé pour la structuration d'un comité chargé des fêtes du 50ième anniversaire de la ville, en 1977, et la Chambre appuiera le conseil municipal dans ses démarches pour la voie d'évitement et l'ensemble de ses projets. "Il sera nécessaire, a-t-il conclu, d'avoir une rencontre avec l'Association des marchands de la ville de Dolbeau, qui ont des projets apparemment très intéressants. Je crois qu'il est important de connaître leur intention, afin de les épauler, parce que notre Chambre de commerce veut le développement économique du milieu, et plus nous serons de personnes intéressées au projet, plus il y a de chances que la réalisation soit rapide".



BOUCLEZ-LA — Ce simulateur installé dans le maille de Place du Royaume permet de jauger de l'impact d'une collision contre un mur à une vitesse de sept milles à l'heure. Ceux qui en font l'expérience sont, par la suite, à même de comprendre la raison d'être des ceintures de sécurité dans les véhicules automobiles.

La société a besoin d'hommes positifs

Dolbeau — "Votre Chambre de commerce, c'est votre conseil local de la promotion de la qualité de la vie, et l'outil privilégié disponible à l'homme d'affaires".

C'est en ces termes que s'exprimait M. Jean-Paul Létourneau, vice-président exécutif de la Chambre de commerce de la province de Québec, à la dernière assemblée générale de la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau.

Sous le thème: "Rôle des hommes d'affaires dans la Chambre de commerce", M. Létourneau devait mentionner que ce dont la société avait besoin, ce sont des hommes positifs qui vont savoir reconnaître le mérite des administrateurs publics, qui font un bon travail, et qui rechercheront des alternatives aux actions qu'ils ne jugent pas satisfaisantes de la part des administrateurs.

"Une bonne alternative, a-t-il déclaré, c'est une alternative raisonnable, pratique et applicable. L'homme d'affaires qui travaille pour l'amélioration de son milieu, oeuvre pour l'amélioration de ses propres affaires". Il ajoutait que ceux qui sont dans les affaires depuis longtemps et qui prospèrent, sont en général des gens qui ont une excellente politique de protection du consommateur.

Concernant la Chambre de commerce, M. Létourneau a précisé qu'elle était un groupe de pressions très puissant, parce qu'il est libre, étant donné que personne n'est obligé d'être membre. Il rappella de plus que le mouvement est apolitique, dans le sens qu'il doit conserver ses distances avec les partis politiques ou la partisanerie.

Après avoir soutenu que la Chambre de commerce était l'association d'hommes d'affaires la plus importante dans le monde entier, le vice-président provincial a annoncé la tenue du congrès international à Madrid, du 15 au 22 juin prochain, ainsi que la participation d'une délégation québécoise.

Télévision anglaise

Demande urgente logée par la Société d'Etat

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Le réseau anglais de Radio-Canada CBMT-TV pourrait desservir la région Saguenay-Lac-Saint-Jean d'ici douze mois et même avant. Tout dépend de la décision du CRTC prochainement.

M. Robert Stonehouse, directeur de relations publiques de Radio-Canada, à Montréal, a confirmé hier au QUOTIDIEN qu'une demande spéciale avec la mention "urgente" avait été formulée au CRTC pour que la radio d'état desserve sur le canal 58 UHF la population anglaise du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La tour de Radio-Canada pour le FM anglais et français servira à diffuser la programmation en direct du réseau anglais.

L'établissement du nouveau réseau de télévision qui est dans la poche, pour employer l'expression connue, n'aura pas besoin de personnel dans la région puisque l'entretien sera effectué par les opérateurs déjà en place à CBJ.

La seule fois que le réseau ne transmettra pas en direct sera dans le cas de cataclysme pour rendre service à la population de langue anglaise.

Au mois de mai dernier, le CRTC a refusé à Radio-Canada, d'établir son réseau sur le canal 10, le seul disponible au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Aussitôt le refus connu, les ingénieurs de la société d'état se sont mis au travail d'urgence et la nouvelle demande pour diffusion sur le canal 58 UHF a été remise la semaine dernière; on croit que le tout sera accepté assez rapidement.

En 1973, un groupe de citoyens de la région menés par M. Georges Wishart, de Kénogami, semèrent l'idée que la population de langue anglaise de la région bénéficient des émissions de CBMT-TV.

En l'espace de deux années, ils auront gagné leur point.

Gaz Bar populaire

Un voleur fait main basse sur $325

Jonquière — Un bandit solitaire a fait main basse sur un montant de $325, au début de la nuit de mardi à mercredi, au Gaz Bar Saguenay, situé sur la rue Saint-Dominique.

Le bandit a même poussé l'audace de réclamer du pompiste, la combinaison du coffre-fort, mais ce dernier, ne la sachant pas, le bandit généreux ne l'a soulagé que du contenu de la caisse.

CHICOUTIMI

Par ailleurs, M. Jean-Louis Chicoine, du 905, rue Bégin, a eu la désagréable surprise hier soir, de constater que tous ses appareils de plongée sous-marine, d'une valeur de $3,000 avaient été volés, dans son automobile.

Les bandits ont ouvert le coffre du véhicule pour s'emparer des bombonnes, de l'habit d'homme-grenouille, et de tous les appareils.

Vol de $756

Les enquêteurs de la sûreté municipale de Jonquière tentent actuellement de découvrir les auteurs d'un vol à main armée au montant de $756 commis à la station de service Sag-Bec du boulevard Taschereau à Kénogami.

Un individu armé d'une carabine, le visage recouvert d'une cagoule, a perpétré le vol à main armée avec un sang froid digne des plus grands voleurs.

Hausse de taxe à Hébertville

Hébertville — Le conseil municipal d'Hébertville vient d'accepter un budget de $151,073 pour 1975 et d'imposer une taxe de $1.10 du $100 d'évaluation. En 1974, la taxe était de $1 et le budget de $178,036.

L'évaluation a augmenté d'un demi-million, atteignant en 1975, $4,127,830. Les revenus proviennent surtout de l'impôt foncier, de la taxe de vente et de celle des services.

Les principales dépenses vont à l'administration, avec $30,000, les travaux publics avec $59,500, les loisirs et le service de la dette viennent ensuite.

Au fonds d'aqueduc, les revenus et dépenses prévus en 1975 sont de l'ordre de $65,707, une augmentation de quelque $14,000 sur 1974. La taxe d'eau passera ainsi de $60 à environ $75 annuellement.

Les administrateurs d'Hébertville expliquent le budget moins élevé de 1975 par rapport à 1974 par le fait que la municipalité fera moins de dépenses de nature "capital" pendant les douze prochains mois.

LOCAL COMMERCIAL A LOUER

CENTRE-VILLE, JONQUIERE

Environ 4,000 pieds carrés de plancher, édifice Garage Munger. Prix abordable.

S'adresser à:
547-9311.
M. DESCHESNES

AU PALAIS DE JUSTICE

par Guy Bergeron

Chicoutimi — Le juge Jean-Charles Simard a accordé la liberté provisoire sous un cautionnement de $500 à Jean Pelletier, de Chicoutimi-Nord, qui est accusé d'avoir volé une automobile d'une valeur de $2,500 chez Côté-Boivin Auto service de Chicoutimi, au mois de septembre dernier.

La preuve en échec à la mise en liberté provisoire présentée hier matin par Me Lucien Tremblay voulait que le prévenu soit difficile à joindre, soutenant qu'il avait fallu plusieurs mois pour lui signifier la plainte pendante devant les tribunaux.

Par ailleurs, Me Louis-Charles Fournier a soutenu que son client était à l'extérieur et qu'il s'était toujours rapporté en Cour lors de procès antérieurs.

Pelletier subira son enquête préliminaire au milieu de février.

Relevé

Marcel Tremblay, de la rue Racine, à Chicoutimi, qui purge actuellement une peine de 23 mois de prison a été relevé, hier matin, de son plaidoyer de culpabilité aux accusations de conspiration et d'incendiat de la mercerie "Chez Jacques" commis le 24 avril dernier.

Me Yves Vanasse avait présenté cette motion, signalant que le prévenu avait droit à une enquête préliminaire et d'être jugé par ses pairs.

Le juge Simard a accepté la requête et Tremblay subira son enquête préliminaire le 6 mars prochain.

$200 d'amende

C'est une amende de $200 que le juge Simard a imposée à un automobiliste de Chicoutimi qui a conduit au moment où son permis était sous le coup d'une suspension par le tribunal.

L'automobiliste avait la mine déconfite lorsqu'il entendu prononcer le montant de $200.

BOUCHARD et BRASSARD
AVOCATS
LUCIEN BOUCHARD LL.L
RAYNALD BRASSARD LL.L
EDIFICE PLACE AUTOGARE
393 EST, RACINE, SUITE 305
CHICOUTIMI — 545-4580

Economisez jusqu'à $150!
Le catalogue de la Vente Annuelle
Magnavox

L'avez-vous?


LA CORPORATION PROFESSIONNELLE DES COMPTABLES GENERAUX LICENCIES DU QUEBEC (CGA)

GERVAIS, HARVEY, LAPOINTE ET DUBE C.G.A.
393 EST RACINE, CHICOUTIMI 545-4595
690 BOUL. LAURE, SEPT-ILES 968-1515
REAL GERVAIS C.G.A. ANTOINE LAPOINTE C.G.A.
ALAIN HARVEY C.G.A. GABRIEL DUBE C.G.A.

LACROIX, LAPOINTE & LAPOINTE C.G.A.
110 EST RACINE, SUITE 205, CHICOUTIMI — 549-1717
BUREAU ST-AMBROISE — MERCREDI SOIR — 672-4660
CLAUDE LACROIX C.G.A. Syndic
OLIVIER LAPOINTE C.G.A. Syndic
GABRIEL LAPOINTE C.G.A.

GILLES TREMBLAY
C.G.A., SYNDIC
582, boul. Lamarche, est.
GHISLAIN LAPOINTE C.G.A.

LOUIS TREMBLAY
C.G.A.
425, RUE SACRE-COEUR EDIFICE COLLARD, ALMA
TEL.: 668-8600

La commission scolaire veut freiner l'hémorragie d'élèves francophones vers les classes anglophones

par Marc Doré

JONQUIERE — Les parents qui voudront inscrire leur enfant aux classes de maternelle anglophone de la commission scolaire d'Arvida pour l'année 1975-76 devront faire la preuve qu'ils sont anglophones et que leur enfant a une connaissance suffisante de la langue anglaise.

Telle est en tout cas le sens d'une résolution adoptée par le conseil des commissaires de la CSA à sa dernière séance publique.

La résolution, qui reprend presque textuellement l'article 44 de la loi 22, est perçue par les commissaires comme une action énergique pour freiner l'hémorragie de francophones vers les classes anglophones.

En principe, la résolution adoptée par le conseil des commissaires devrait être la base d'une politique uniforme qui s'étendra graduellement à toutes les classes du niveau élémentaire et que les commissaires mettront au point d'ici le mois de juin, pour la rentrée de septembre.

La résolution réglementant l'entrée aux classes de maternelle anglophone a été votée pour être en vigueur lors de l'inscription des enfants, le 20 février.

Application

Selon le commissaire Gaston Laforêt, ce seront les fonctionnaires de la CSA qui mettront au point les tests servant à déterminer le degré de connaissance de l'anglais des jeunes que leurs parents inscriront en classes de maternelle. Les tests du ministère de l'Education, qui doivent d'après la loi servir à cette fin, ne seront vraisemblablement pas prêts pour la date d'inscription.

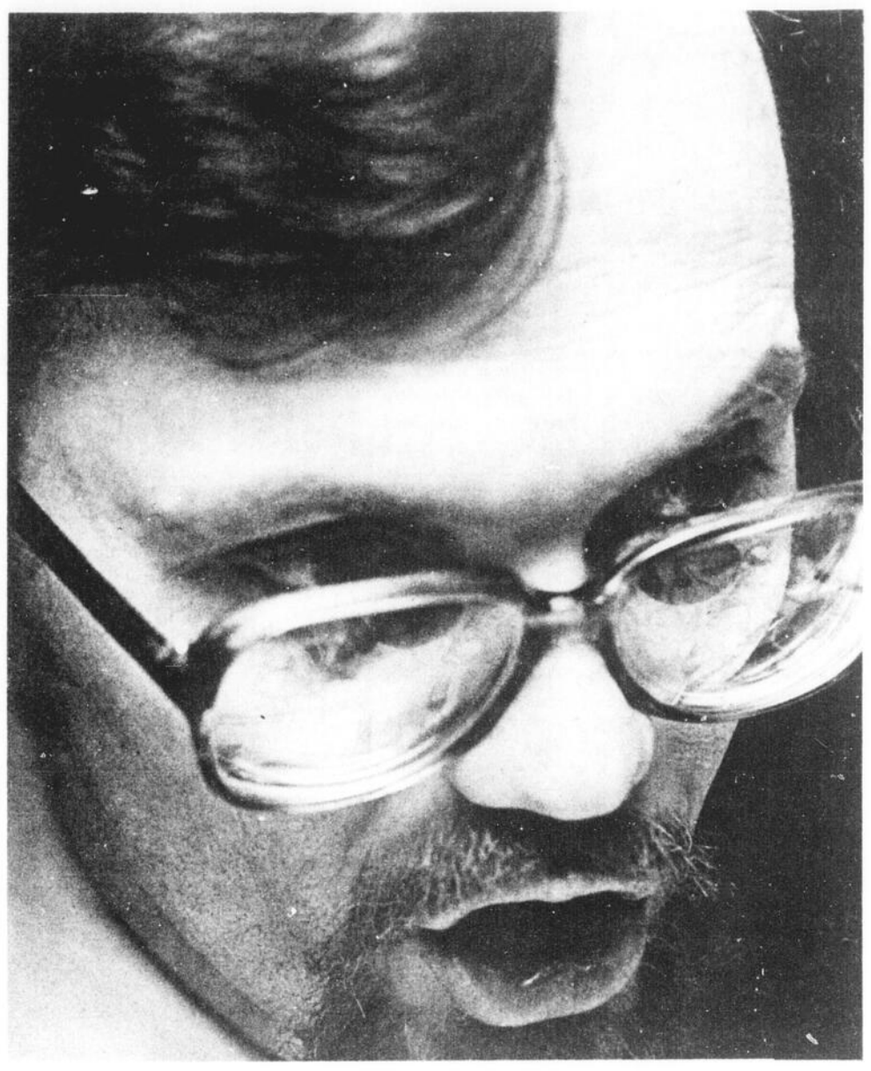
Le conseil des commissaires a également mis sur pied un comité chargé d'étudier les règlements de la loi 22 qui semblent venir en contradiction avec la loi elle-même.

Le règlement numéro 6, par exemple, considère que les parents peuvent déclarer la langue d'usage de leur enfant en jurant sur la Bible! Le comité devrait faire des demandes au MEQ pour que ces règlements soient abolis.

Il semble que plusieurs personnes aient l'intention de contester la décision des commissaires, considérant qu'ils ont dépassé les pouvoirs qui leur sont dévalus par la loi.

L'école de 1980

Par ailleurs, les commissaires ont mis sur pied une commission d'étude sur "l'école de 1980". Un budget de plusieurs milliers de dollars est à l'étude actuellement pour financer les activités de la commission, qui devrait compter une quinzaine de membres.



M. Léo Jacques, président du Mouvement national des Québécois.

Le MNQ souhaite la réalisation du parc mais s'oppose à la cession du territoire

CHICOUTIMI — "Si le projet de parc national est valable, il ne sert à rien à ses promoteurs de faire des menaces et du chantage. Si l'argent promis pour ce parc est réellement disponible, nous souhaitons qu'il soit utilisé; mais nous nous opposons à la cession du territoire québécois".

C'est en ces termes que le président du Mouvent national des Québécois, M. Léo Jacques, a donné la position du groupe qu'il dirige sur les projets du gouvernement fédéral de créer un parc au Bas-Saguenay.

Parent

M. Jacques s'est par ailleurs félicité de la déclaration du ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent affirmant que "l'intégrité du territoire québécois doit être maintenue". C'est la première fois, selon M. Jacques, qu'un membre du gouvernement Bourassa exprime un opinion sur la question de l'intégrité du territoire.

"Des négociations entre les deux gouvernements a poursuivi le président du MNQ, devraient permettre d'en arriver à une entente pour l'utilisation du budget prévu pour le parc". Il est important toutefois que cette entente ne prenne pas "un air de Forillon", où la rétrocession du parc à l'Etat québécois sera fait au prix coûtant.

M. Jacques s'est de plus élevé avec force contre ce qu'il a appelé" la fraude et l'imposture" de Parcs-Canada qui fait des promesses fantastiques mais dont les réalisations sont souvent plus réduites.

Sabotage

Cette prise de position du président du MNQ survient le lendemain d'une "mésaventure" survenue à Rivière-Eternité, sur le site du projet du parc.

Mardi soir en effet, les représentants du MNQ ont été empêchés d'expliquer leurs vues sur la question par un groupe de partisans du parc qui ont interrompu l'assemblée par leur chahut.

Le secteur de la consommation aurait besoin du coopératisme

CHICOUTIMI — Les coopératives d'épargne et de crédit devraient faire un effort pour développer le coopératisme dans d'autres secteurs de l'économie, d'abord et principalement la consommation, a souligné hier le président du national des Québécois, M. Léo Jacques.

M. Jacques, qui était l'invité du Cercle de presse de Chicoutimi, a qualifié "d'abracadabrantes" des situations comme celles de l'achat par le mouvement Desjardins des compagnies privées, alors que d'énormes secteurs du coopératisme auraient besoin de moyens plus considérables pour prendre de l'expansion.

"Les coopératives sont le moyen privilégié des Québécois pour reprendre le contrôle de leur économie, a poursuivi M. Jacques. En fait, elles sont notre seul avoir collectif. Dès lors, il est normal de demander au mouvement Desjardins, par exemple, de fournir un effort particulier pour aider au développement d'une formule à laquelle il doit l'existence."

Il ne faut pas cependant, devait préciser le président du MNQ, s'attendre à ce que le mouvement Desjardis fasse tout seul; simplement son effort devrait être plus ordonné.

Rapport Moreau

Le président du MNQ s'est par ailleurs réjoui des principes qui ont guidé les membres de la commission Moreau dans l'élaboration de leur rapport.

"La commission scolaire régionale Lapointe devrait être très attentive aux recommandations de la commission Moreau, car elles tiennent compte de toute la question linguistique au Québec," a-t-il précisé.

M. Jacques s'est dit cependant peu optimiste de voir de telles mesures être de quelque utilité, la loi 22 donnant toute facilité aux anglophones et aux immigrants d'éviter l'apprentissage du français.

Libération nationale

Les SNQ ont joué un rôle important

Alma — Conférencier invité du Club québécois du Lac-Saint-Jean, le président du MNQ, M. Léo Jacques, a expliqué comment il voit l'action du Mouvement national des Québécois sur la scène politique et sociale et pourquoi il faut dire que les Sociétés nationales régionales avaient joué un rôle important, quoiqu'effacé, dans le mouvement de libération nationale.

Fort du dynamisme des quinze sections régionales, le Mouvement national des Québécois entend poursuivre les dossiers qui lui tiennent à coeur et qui sont politiques et non partisans, a précisé M. Jacques à ses hôtes.

Vantant le mérite du nationalisme, dénonçant l'idéalisme à outrance et "le prétendu universalisme des antinationalistes", M. Jacques a affirmé que le MNQ met toute son énergie à défendre la langue et la culture, l'intégrité du territoire, et la maîtrise de l'économie québécoise par les Québécois.

Au sujet de l'économie, le conférencier a précisé que son organisme allait maintenant se pencher sérieusement sur la coopération, faire des études complètes dans toutes les régions, et tenir son prochain congrès sur ce thème, "en même temps que le 75e anniversaire du mouvement Desjardins".

Selon lui, les Sociétés nationales ont le devoir de demeurer les chiens de garde, les éveilleurs de conscience populaire, les défenseurs de la nation, ce qu'elles ont toujours été.

"Notre action est politique, non partisane, mais nous devons mettre notre énergie au service de la nation, que nous défendons depuis longtemps, et que nous continuons d'aider à se libérer vraiment", a poursuivi le conférencier. La tournée régionale de M. Jacques prenait fin à Alma, hier soir.

Hausse de la taxe de 12 pour cent

Les citoyens de Chicoutimi auront le plaisir d'en savoir plus long

par Jacques Dubuc

CHICOUTIMI — L'étude du budget de la ville de Chicoutimi pour l'année 1975 est maintenant complétée; les citoyens de Chicoutimi prendront d'ailleurs connaissance en fin de semaine des raisons justifiant une hausse de 12 pour cent dans le paiement de leurs taxes municipales.

Selon les informations que LE QUOTIDIEN a pu obtenir, il appert en effet que les citoyens de Chicoutimi recevront samedi un pamphlet explicatif des commentaires que le maire Henri Girard et son équipe ont bien voulu adresser à la population.

Ainsi, il en coûtera $3,500 à la ville pour les fins d'impression du pamphlet et $1,000 pour le distribuer; le budget ne sera adopté par contre que lundi et les média auront été alors tenus loin de toute information quant à ces modalités.

Service de la dette

Il semble que si la majorité des dépenses auront une augmentation d'environ 12 pour cent, c'est au chapitre du service de la dette que les surprises seront grandes. Une somme additionnelle de $600,000 sera nécessaire, en effet, pour que Chicoutimi rencontre ses obligations quant à sa cédule de remboursement des obligations. Des $1,953,500 que la cité de Chicoutimi a déboursés en 1974, il faut compter maintenant une somme supérieure à $2.5 millions et ce, sur un budget totalisant un peu plus de $8 millions.

D'autre part, la cité de Chicoutimi n'a pu convertir l'ensemble de ses emprunts à court terme sur le marché des obligations; aussi une augmentation du service de la dette est-elle également prévisible pour 1976.

Selon un calcul sommaire, il y aurait encore une somme d'au moins $3 millions empruntés dans différentes banques. Mais, la somme exacte de ces argents ne pourra être connus qu'à la fin de février ou au début de mars, une fois que la comptable vérificateur de la cité, M. Raymond Laroche, aura terminé son travail.

Dans l'ensemble toutefois, il serait juste de dire que le budget de 1975 en est un d'austérité, le conseil de Chicoutimi ne voulant pas, semble-t-il, se lancer dans des gros projets comme par le passé. Le budget de 1975 éviterait donc d'enliser la ville à quelques mois du regroupement, avec des engagements au service de la dette encore plus élevés que présentement.

Pas question de renouveller les baux de location du port

CHICOUTIMI — Faisant suite à des informations voulant que les compagnies pétrolières aient prolongé au-delà du mois de juin 1977 leurs baux de location avec la Commission des ports nationaux, M. Jean Lavoie, membre de la commission et président du CRD, conseil régional de développement, souligne qu'il n'est absolument pas question de prolonger ces baux de location.

Selon M. Lavoie, les rencontres qu'ont les représentants de la commission et ceux des compagnies pétrolières, visent d'abord et avant tout l'étude et les modalités de relocalisation en fonction des besoins futurs en matière de réservoirs de carburant sur les rives du Saguenay.

Il appert en effet que le volume de transbordement de carburant sur le port de Chicoutimi est actuellement limité et qu'avec l'utilisation de plus en plus courante de pétroliers de grandes dimensions, les compagnies aimeraient bien que le port de Chicoutimi puisse être accessible pour ses gros bâteaux.

Mais d'une part, la cité de Chicoutimi refuse, depuis quelque temps déjà, tout permis de construction sur l'emplacement des réservoirs d'essence situés en bordure du boulevard Lamarche. D'autre part, la commission des ports nationaux a déjà fait savoir aux compagnies pétrolières qu'il n'y a plus d'espace disponible à des fins de construction de nouveaux réservoirs sur ses terrains.

Par ailleurs, l'éventualité de creuser le chenail du port pour permettre d'accoster de plus gros pétroliers n'est pas retenu par les autorités de la commission. On parle davantage, selon M. Lavoie, de la construction d'un port en eau profonde. Ce port impliquerait une localisation qui tiendrait compte des besoins des compagnies pétrolières (on sait qu'elles ont toutes des terrains dans le secteur de pointe à l'Ilet-Saguenayville); d'autre part, il explique aussi une localisation en fonction du tracé d'un chemin de fer éventuel s'étendant du lac Albanel jusqu'à la baie des Ha! Ha!

On se saurait toutefois rejeter du revers de la main l'hypothèse d'un prolongement des baux de location pour ce qui est des réservoirs situés en bordure du boulevard Lamarche. La Commission des ports nationaux retire plus de $100,000 annuellement sur ces baux de location et l'urgence de déménager à ses propres frais ne fait pas sourire beaucoup de compagnies pétrolières.

Le projet du mont Valin connaît un nouveau délai

CHICOUTIMI — Le projet d'aménagement du mont Valin encaisse cette semaine une autre frustration au moment de la remise officielle des subventions pour des projets de caractère touristique de la région.

C'est en effet ce qui ressort des discussions qu'ont les représentants du Conseil régional de développement avec les députés de la région et des représentants de différents groupes de la région associés à la promotion et au développement touristique.

La présence à cette table de M. Rodrigue Bégin, ardent défenseur de l'aménagement du mont Valin, aurait pu laisser croire que le tout progressait normalement. Mais aux dires même du président du CDR, M. Jean Lavoie, une rencontre est prévue afin de reviser le calendrier des interventions et démarches subséquentes entérinant la possibilité que le CRD prenne en main le dossier de promotion du mont Valin et de l'intégrer dans un de ses dossiers de discussions avec les gouvernements.

Le député Gérald Harvey de son côté déclare que ce n'est qu'une fois complétée l'étude de rentabilité sur l'exploitation du mont Valin, qu'il sera alors possible d'étudier plus à fond le projet, mais encore là le représentant du gouvernement refuse de s'engager plus loin.

Ces réponses de MM. Lavoie et Harvey reportent à plusieurs mois une intervention possible du gouvernement et, d'autre part, confirment que le CRD devient de plus en plus un organisme qui filtre ou épure les revendications du milieu. Ce rôle d'interlocuteur privilégié donne aux besoins ou revendications du milieu l'obligation de passer par un plus grand nombre d'échellons avant d'arriver au palier de décision.

REMISE DE
$200
A
$500
sur certains modèles G.M. 1975
Livré entre le 13 janvier
et le 28 février 1975.
DUCHESNE AUTO LTÉE
Le pionnier des concessionnaires au Lac-St-Jean
450, Boul. Dequen — Alma — Tél.: 662-3431
PONTIAC — BUICK — CADILLAC — GMC.

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Des spécialistes font le procès de la Campbell Chibougamau

Les agents économiques et les observateurs qui ont fait feu sur la trop grande générosité des services sociaux et de l'assurance-chomâge quand la Campbell Chibougamau s'est plainte d'une pénurie de travailleurs, l'an dernier, subiront un véritable choc en lisant les conclusions du rapport soumis par la firme montréalaise P.-S. Ross sur la situation de la main-d'oeuvre dans cette entreprise minière.

Les spécialistes, dont les services sont défrayés par la Campbell, les syndicats de ses employés et les gouvernements fédéral et provincial, attribuent tout l'odieux de la crise à la mauvaise gestion de la compagnie.

Au ministère du Travail, à Québec, où l'étude est entourée du plus grand secret depuis deux mois déjà, nous signale le confrère Roger Leroux, du "Soleil", on laisse entendre que le portrait tracé par P.-S. Ross s'applique à toute l'industrie minière, du moins au Québec.

C'est en juin dernier que la Campbell annonçait sa décision d'importer quelque 150 travailleurs du nord de la France. Elle attribuait principalement ses difficultés à l'attrait des chantiers de la Baie James. A la même époque, le directeur général de l'Association des mines de métaux du Québec, M. L.-G. Langlois, déplorait lors d'un congrès à Saint-Jovite, l'exode des mineurs vers les grands chantiers de construction.

Le rapport Ross réplique: "Ce sentiment d'impuissance et de révolte, ce complexe, s'explique d'abord parce que ces entreprises sont inconscientes de leur manque de compétence et de leur refus de faire les efforts pour le recrutement et la sélection de leur main-d'oeuvre."

Les auteurs de l'étude rappellent que les mineurs, jadis les ouvriers non spécialisés les mieux rémunérés, voient maintenant les gars de la construction toucher un salaire supérieur. Le système de primes serait désuet: "Ceux qui le comprennent, généralement les mineurs d'expérience, semblent être capables de "retirer des montants intéressants sans fournir plus d'efforts que ceux requis par une journée normale de travail".

Tous les facteurs invoqués par les entreprises minières pour expliquer la pénurie de la main-d'oeuvre, notamment l'éloignement et le coût de la vie, sont rejetés par les enquêteurs. Par exemple, un logement de 3 pièces et demie à Saint-Félicien coûte 25 pour cent moins cher qu'à Chibougamau-Chapais.

"En fait, lit-on dans le rapport, cette situation est due à ce que ces entreprises n'offrent qu'un salaire proche du minimum vital; elle est due aussi à ce que les conditions de travail proposées n'offrent pas beaucoup plus d'occasion de réalisation du soi par rapport à l'oisiveté. Pour former de nouvelles générations de mineurs d'expérience, il faut offrir des conditions de travail qui constituent des facteurs positifs de motivation, d'intégration dans la firme et d'identification à la compagnie et incitent ainsi les jeunes à faire carrière dans l'industrie minière."

La solution d'importer de la main-d'oeuvre étrangère est condamnée sévèrement: "Ces travailleurs étrangers d'appoint sont les premières victimes de l'inflation, de la pénurie de logement, des variations conjoncturelles du chômage; mais aussi la docilité de cette population est souvent utilisée en Europe par les employeurs comme une menace pour réduire les prétentions des syndicats et des travailleurs autochtones. Ainsi, se crée le second coût social qui s'exprime en tensions sociales dramatiques."

Est-il besoin d'ajouter que les entreprises minières de Chibougamau-Chapais devront maintenant adopter une toute nouvelle philosophie? Il leur faut agir vite et avec beaucoup de compréhension pour faire oublier le "jugement" accablant du dossier noir signé par la firme P.-S. Ross.

Bertrand TREMBLAY



PAROLE AUX LECTEURS

On veut légaliser le meurtre

Tout le monde parle de l'avortement. En présence de ceux et celles qui le pratiquent et devant les autres qui l'approuvent on constate que le défaut de s'instruire ou même de penser chez les premiers et la déviation chez les derniers laissent des idées bien confuses à se sujet. Pourtant, il serait si simple de s'en tenir avant tout à l'essentiel, au fond de la question si facile à connaître et qui rallie de plus en plus l'unanimité dans le domaine des convictions: le fait que l'avortement voulu est un assassinat, et un assassinat d'autant plus monstrueux qu'il est perpétré contre un être humain absolument incapable de se défendre et qu'il est réalisé par des responsables qui ont le devoir personnel et strict de le protéger: la mère, le père, le médecin, le psychologue, le moraliste.

Allons-y de quelques observations faciles à comprendre.

Si la loi permet de tuer l'enfant dans le sein de sa mère pourquoi ne permettrait-elle pas de le tuer après la naissance? Et cela sans limite d'âge? Pourquoi n'admettrait-elle pas l'assassinat de tout les malformés, de ceux qu'une insuffisance physique ou mentale rend incapables de vivre et d'agir normalement.

On songe à autoriser l'assassinat des vieillards. On a trouvé pour ce meurtre un joli nom: L'EUTHANASIE, mot qui donne à ce crime une note d'élégance et de bienfaisance. La limite d'âge serait déterminée par quoi? Sans y regarder autrement que par un chiffre d'années, sacrifirait-on un Beethoven, un Léon XIII, un Churchill, un Fock, un Edison, un François de Laval, un Frontenac, un Wilfrid Laurier et bien d'autres qui ont fait d'importantes réalisations après 70 ans, pour laisser toute la place aux plus jeunes qui comptent tant d'insignifiants plus embarassants qu'utiles, les médiocrités d'âge "légal"?

Par souci de restreindre la population, pourquoi ne pas récompenser les assassins au lieu de les punir? On a fait quelque chose en ce sens en abolissant la peine de mort, ce qui leur donne l'avantage de vivre aux frais des honnêtes gens jusqu'à ce qu'ils meurent d'une autre façon.

Pourquoi combattre les famines, les épidémies...? Pourquoi tant faire pour empêcher les guerres et en diminuer les tueries inutiles?

Pourquoi tolérer les médecins, les infirmières, les vaccins, les préventifs de toutes sortes qui luttent contre les causes de mort.

Pourquoi, d'autre part, n'autoriserait-on pas l'Etat à faire disparaître tous les stérilisés artificiels, qui se sont fait mutiler pour se procurer les jouissances sexuelles sans en remplir les devoirs et sans faire leur part pour le maintien du chiffre national de la population de leur pays.?

Et dans cette ligne, pourquoi ne pas légaliser la suppression, en douceur, ou autrement, de tous ceux et celles qui pratiquent les divers procédés de contraception à l'encontre de la loi naturelle et de la loi divine?

On pourrait prolonger longuement la série des pourquoi...

Quand on perd le nord, c'est-à-dire le principe fondamental d'une action (dans le cas présent le respect de la vie humaine), jusqu'où ne peut-on pas aller? Que ce soit dans le fossé de gauche ou celui de droite, on a manqué le chemin et on ne peut se ramasser que dans la boue.

Victor Tremblay, P. d.,
Foyer Beaumanoir,
Chicoutimi.

Le 29 janvier.

SAVOIR DIRE

Du temps de la malle-poste (1)

Depuis les Romains, on peut dire que tous les moyens de transport ont été utilisés pour acheminer le courrier, depuis le brave coureur jusqu'à l'avion, en passant par la ***brouette postale*** *(eh oui) et la* ***malle-poste****. Cette dernière était une diligence qui avait, au-dessus de ses roues arrière, une grande malle dans laquelle on plaçait le courrier. Mais malle n'a jamais signifié* ***courrier****. Il y avait en France des "malles de poste" de première section, c'est-à-dire qui partaient de Paris pour aller, sans arrêt prévu, vers les différentes villes du royaume. Souvent, quatre chevaux y étaient attelés. Au XVe siècle, en l'absence d'une poste officielle, toutes les occasions étaient saisies pour envoyer des lettres. C'est ce qu'on a appelé la "poste des occasions". L'Eglise possédait un service postal bien organisé: la poste des moines. Ces derniers allaient dans les monastères faire part des nouvelles et des ordres ecclésiastiques. Le moine facteur de l'époque se nommait "le frère lai". Arrivant à toute heure du jour ou de la nuit à l'abbaye, il était accueilli par les transports de joie des moines friands de nouvelles. On lui réservait le lit le plus moelleux et le couvert le plus copieux. Il donnait à lire un parchemin enroulé, qui s'appelait la* ***rotula****. Chaque visite était un échange de nouvelles. Au fur et à mesure des étapes, des feuilles s'ajoutaient au parchemin initial, les abbayes y annexant ainsi leurs propres nouvelles. Au retour du frère lai à la maison mère, la rotula pouvait atteindre une longueur de 30 pieds.*

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

BILLET

Y'a pas pôblèmes!

L'actualité est plate de ce temps-là. Même les journalistes les plus inventifs que je connaisse ne trouvent presque plus rien à dire. Fermées les écluses, tarie la source.

Depuis qu'il n'y a plus de chicanes autour du regroupement, on commence à s'ennuyer. Il ne se passe plus grand chose au pays, au Québec, dans la région.

Bah! Il y a bien quelques petits emmerdements ici ou là, mais rien de bien important. Ca va passer comme un mal de dents.

Il y a des petits ennuis à faire rouler les autobus d'écoliers, mais à part cela, ça va très bien dans les écoles. Il y a encore un peu plus d'enseignants que d'éducateurs là-dedans, mais avec la diminution du nombre des écoliers, dans quelques années, tout rentrera dans l'ordre.

Il y a bien quelques petites grevettes comme celles de la United et de Canadian Gypsum, mais ça fait à peine plus d'un an qu'elles durent. On ne peut pas s'attendre à tout régler en un an. Le gouvernement a d'autres chats à fouetter que ceux-là, après tout.

En tout cas, le problème de la construction est réglé. La Commission Cliche va vous nettoyer toute la patente et on va avoir nos petits jeux olympiques, c'est moi qui vous le dis.

Ca va très bien. Le gouvernement trouve des solutions à presque tous les problèmes qui n'en ont pas. Il lui faut du cran pour réussir des coups pareils.

Il y a bien encore l'inflation qui continue, mais là, on est pas tous seuls à la subir. C'est même pire au Chili. On a encore un peu de chômeurs, mais ils n'ont pas l'air à trop se plaindre. Ils gagnent presque aussi peu à ne rien faire. Puis, c'est moins de dépenses quand on reste à la maison.

Vraiment, tous les problèmes sont ailleurs. Ici, y'a pas de pôblèmes. Si vous ne me croyez pas, demandez-le à M. Bourassa.

LE RICANEUR

OPINION DES AUTRES

L'avenir de la Traversée

Bien sûr que nous allons vous parler et surtout vous faire, en somme, ce que l'on pourrait appeler l'autopsie d'une table ronde, une heureuse initiative prise par les dirigeants de la Traversée du lac St-Jean à la nage ces jours derniers, et tout cela pour y discuter de l'orientation de cette traversée du lac et des manifestations qui l'entourent. On se rappellera combien nous avions insisté ici sur l'importance d'une consultation plus ouverte.

En fait, on le sait, cela dépasse la compétition sportive. S'il n'y avait que cela: mais la Traversée du lac, c'est encore plus: c'est un ensemble de manifestations, et comme on le soulignait, l'autre jour, au conseil de ville d'Alma avec combien d'à-propos, la Traversée, c'est vraiment la tête d'affiche des manifestations du lac St-Jean l'été comme le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi l'est durant l'hiver. C'est donc beaucoup plus l'affaire de la région que des quelques personnes.

A partir de cela, nous trouvons fort heureuse cette recommandation formulée par des participants à cette table ronde voulant qu'on incorpore davantage des activités touchant les produits régionaux, l'artisanat régional, les Indiens de Pointe-Bleue, et le Festival du bleuet.

De cette Huitaine de gaieté qui précède la Traversée, il faut justement en faire une manifestation de masse tout en n'ignorant pas pour autant le côté culturel. Ces manifestations de masse, on y parviendra par la présentation ou la mise en place d'attractions populaires. L'idée de créer un point chaud, un centre de rendez-vous à l'Ecole Notre-Dame au centre-ville est certes à retenir, l'idée également de transformer un court secteur du boul. St-Joseph en mail, enfin à une rue fermée avec comptoirs artisanaux et commerciaux.

De ce centre de rendez-vous (on l'appellerait, semble-t-il "Place de la Traversée"), il faudrait, en somme, en faire un centre comme la "Bonne Ménagère", à Chicoutimi durant le Carnaval-Souvenir. Nous verrions très bien qu'on y tiendrait là le matin ou le midi ce qu'on appelle "les déjeuners des placotteux" pour favoriser un plus grand nombre de personnes. D'ailleurs, il a été clairement établi que ces déjeuners n'étaient pas tellement rentables pour les restaurateurs. On pourrait cependant continuer à y tenir à ces endroits, dans les hôtels et grands restaurants, les populaires biscottes de fin d'après-midi.

Il y a aussi cette possibilité d'aménager des cantines à ce centre de rendez-vous, au centre-ville... des cantines avec mets régionaux et non pas ce qu'on appelle vulgairement des "cabanes à patates frites".

On a aussi parlé de retenir les services d'un agent d'information à la Traversée. Comme le dit si bien une entreprise commerciale bien connue, à la Traversée on a aussi l'esprit ouvert et c'est là un signe fort significatif de sa bonne santé et surtout de la présence d'une structure très souple qui peut être, au besoin, modifiée.

Jean-Claude St-Pierre,
directeur de l'information
CHRL au coeur
Roberval

Le robinet et la baignoire

Le principe, cher entre tous au maire Drapeau, de l'installation permanente des jeux olympiques comprend lui aussi des obligations très spéciales pour la ville de Montréal. Elle héritera de constructions évaluées à ½ milliard de dollars. Rien de plus naturel que le stade majestueux, sinon "modeste", soit en bonne partie défrayé par la ville de Montréal. Ses citoyens seront, après 1976, les bénéficiaires à peu près exclusifs du stade et des installations adjacentes. Montréal devra ainsi recourir à des emprunts qui seront remboursés à même les revenus escomptés du stade olympique.

Sur ce point particulier, le maire Drapeau aura tout le champ libre pour mettre à l'épreuve sa théorie de l'autofinancement. La maire de Montréal, qui ne manque jamais de vent dans les voiles, a pris des risques en assumant la responsabilité d'un vaste stade olympique et d'un village permanents. Il devra en répondre directement devant ses électeurs et contribuables. Ils seront, comme cela est normal, les plus mis à contribution par les coûts inhérents aux projets mis en place par leur premier magistrat.

Pour reprendre l'image du bain et de la baignoire, invoquée par le maire Drapeau, tant qu'il n'est pas souhaitable de réduire la baignoire, ni d'allonger la période, d'écoulement du robinet, il faudra pour remplir cette baignoire accroître le débit du robinet. C'est ici que le défi à relever s'avère particulièrement lourd pour la ville de Montréal et, partant, le gouvernement du Québec. Déjà, le contrôle financier de celui-ci, par l'intermédiaire du comité de surveillance des jeux olympiques, s'est accru. Tandis que le maire Drapeau met de la voile, il est nécessaire que d'autres manifestent une prudence plus serrée à la barre du gouvernail.

Gilles BOYER,
"Le Soleil".

L'ensemble lyrique du Saguenay

Dans une édition récente, sous le titre de "CARNAVAL-SOUVENIR VERSION 75", dans le paragraphe où l'on parle d'opérette, l'article fait mention que le choeur qui compose l'opérette est formé des voix de l'ensemble lyrique du Saguenay.

En tant que publiciste de cet ensemble, j'aimerais faire la mise au point suivante: "L'ENSEMBLE LYRIQUE DU SAGUENAY, INC. NE PARTICIPE PAS A L'OPERETTE DU CARNAVAL-SOUVENIR DE CHICOUTIMI".

Ceux et celles qui y participent le font en tant qu'individu personnel et non AVEC OU AU NOM DE L'ENSEMBLE LYRIQUE DU SAGUENAY, INC.

Pour rendre justice à tous, je crois que cette mise au point était nécessaire.

Amicalement vôtre,
Mme Evangéline R. Maltais,
1012, Pouliot,
Chicoutimi.

Le 26 janvier.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

Québécair (3)

Le nombre de passagers double en deux années

par Marc Doré

MONTREAL — La compagnie Québécair possède, parmi les transporteurs régionaux du Canada, le plus fort taux de croissance du nombre de voyageurs.

Depuis deux ans, la clientèle de cette compagnie de transport aérien a plus que doublé, passant de 215,000 en 1972 à 460,000 l'année dernière.

Pendant la même période, la compagnie a acquis un Boeing 727 et un Boeing 707, qui sont venus s'ajouter aux trois Bac-111 et aux quatre turbo-propulseurs F-27 qu'elle possédait déjà. Elle utilise également un autre Boeing 707 en location.

Le personnel de Québécair a suivi cette expansion des opérations de la compagnie, passant de 520 à 820 personnes.

Débuts "rustiques"

Québécair, qui s'appelait à l'époque le Syndicat d'aviation de Rimouski, a été fondée en 1946. La compagnie était alors la propriété de la famille Brillant, les financiers bien connus du Bas-du-Fleuve, et s'occupait surtout de desservir les postes isolés de la Côte de l'hinterland québécois.

Comme plusieurs autres transporteurs, régionaux, Québécair (qui détient également les droits du nom "Air Québec"), prit son expansion lors de la construction dans le Nord de la ligne de radar DEW. Elle obtint une liaison avec Montréal en 1957, puis entra douze ans plus tard, dans l'ère des réactés, par l'achat de Bac-111.

La compagnie fut achetée en 1969 par le financier montréalais Howard Webster, qui en est toujours propriétaire.

Québécair contrôle trois filiales: Les Ailes du nord Hélicoptères Ltée, qui s'occupe de nolisement d'hélicoptères, les Ailes du nord Ltée, qui fournit un service semblable à la section hélicoptère mais pour les avions, et Fecteau Transport aérien Ltée, dont les activités sont concentrées dans le Nord et le Nord-Ouest québécois.

La compagnie vient d'acquérir Air Gaspé et a le projet de répartir entre ses trois filiales les opérations de sa dernière acquisition.

Projets

Une fois définitivement établie "l'épine dorsale de son réseau aérien à la grandeur du Québec, Québécair à l'intention de le ramifier, joignant les localités plus restreintes au moyen de petits appareils à partir des ports à trafic moyen et élevé.



LE PLUS GROS — Cet appareil, un **Boeing 727, est le plus gros que possède Québécair; la compagnie en a fait l'acquisition l'été dernier et c'est par centaine que des curieux ont pu le visiter à l'occasion de son vol inaugural.**



Il reste pour compléter le réseau principal par exemple, à assurer une liaison entre Québec et Bagotville, sans affecter les liaisons Montréal-Bagotville, comme il est déjà arrivé.

A moyen terme, Québécair a trois objectifs: obtenir un permis de la Commission des Transports pur une liaison avec les Etats-Unis via Québec, étendre son réseau à certaines lignes internationales grâce aux vols nolisés et augmenter ses activités dans le transport du fret, qui est, selon le président de la compagnie, M. Lionel Chevrier un secteur particulièrement rentable.

Bagotville

A plus ou moins long terme également, Québécair envisage la possibilité de décentraliser ses opérations, qui s'effectuent actuellement à partir de Dorval.

Il pourrait devenir possible ainsi que des appareils "couchent" à Bagotville, Québec ou Sept-Iles, permettant des départs plus tôt le matin de ces centres.

L'augmentation de la clientèle de Québécair obligera de toute façon la compagnie à envisager une réorientation de son service.

S'il n'est pas question pour le moment, en grande partie à cause des conditions, du marché financier, d'augmenter la flotte aérienne, il est quand même possible, estime-t-on à Québécair d'utiliser différemment l'équipement disponible.

A titre indicatif, on mentionne que la clientèle saguenéenne de Québécair a augmenté de 7 pour cent en 1974 atteignant tout près de 100,000 personnes.

Certaines lignes demeurent toutefois déficitaires, Montréal-Bagotville le matin, par exemple, et leur orientation pourrait les rendre rentables.

De toute façon, on est conscient chez Québécair que c'est en offrant un service qu'on se rendra compte si la clientèle est suffisante pour son maintien.

— Fin —

Subventions à l'aire Nelson pour améliorer le quartier

JONQUIERE — Même si les services concernés de la ville de Jonquière n'en ont pas encore reçu confirmation, les habitants de l'aire Nelson bénéficieront au cours de l'année, des subventions gouvernementales au chapitre du programme d'amélioration de quartier.

La Société d'habitation du Québec (SHQ) a fait savoir hier dans un communiqué que Jonquière (l'ancienne "cité") faisait partie des treize municipalités du Québec acceptés à l'intérieur du programme conjoint fédéral-provincial-municipal. Le budget total dévolu à Jonquière est de $766,960.

Suite de rénovation

Résultat d'une entente entre la Société centrale d'hypothèque et de logements (SCHL) et la SHQ, le programme d'amélioration de quartiers prend la place du programme de rénovation urbaine, abandonné en 1972.

En vertu de ce nouveau programme, la SCHL offre des subventions et des prêts pour "aider les municipalités à rénover leurs plus vieux quartiers et en faire des endroits où il est plus agréable de vivre", précise le communiqué. Sur des dépenses totales d'un peu plus de $30 millions, la part du fédéral est de $15 millions et celle du Québec de $7.5 millions. Les municipalités qui bénéficieront du programme d'amélioration, ont été désignées par le gouvernement québécois.

Aire Nelson

L'aire Nelson est délimitée par les rues Nelson, Montfort, Saint-Hubert et la voie ferrée du Canadien national. Le programme d'amélioration de quartiers comprend la restauration de maisons, la réfection des rues et des réseaux d'acqueduc et d'égouts et l'aménagement d'aires récréatives.

Le directeur du service de la rénovation urbaine de Jonquière, M. Jean Latour, a confirmé hier que dès réception de la confirmation officielle, la ville devra aller sur le marché des obligations pour trouver les fonds nécessaires à sa participation du programe. La part exigées de la ville sera d'un peu plus de $250,000.

Les propriétaires qui désirent rénover leur propriété, peuvent jusqu'à concurrence, de 25 pour cent, faire subventionner les travaux par la municipalité. M. Latour a de plus précisé que la ville avait fait une demande pour porter jusqu'à 100 pour cent les subventions en fonction des revenus du propriétaire. On sait qu'une entente est survenue récemment entre le fédéral et le provincial pour instituer un tel programme.

La participation de Jonquière à ce nouveau programme n'influencera en rien le déroulement normal du programme de construction de HLM. "Ca devrait soulager la pression, de commenter M. Latour, puisque actuellement, nous ne fournissons pas à la demande."

Zone sud

Le programme de restauration de la zone sud, considéré jusqu'à tout récemment comme prioritaire, a été inscrit au budget de 1975, du programme d'amélioration de quartier et s'il était agréé, devrait être accessible aux subventions en 1976.

La CS Belle-Rivière habitue les gens à la chose scolaire

SAINT-BRUNO — Les membres du conseil des commissaires de la commission scolaire Belle-Rivière ont profité d'une assemblée publique tenue dans le cadre du Carnaval d'hiver de Saint-Bruno pour prendre contact avec plus de 250 personnes.

Cette assemblée régulière, devenue une tradition à Saint-Bruno, habitue en outre les contribuables à s'intéresser aux affaires scolaires.

Les commissaires ont d'abord décidé de tenir les écoles ouvertes, malgré la grève du transport scolaire. On rapporte à ce sujet que près de 70 pour cent des élèves de niveau élémentaire du territoire de Belle-Rivière se rendent aux écoles, malgré la grève.

Mont-Apica

Le nombre d'élèves desservis par la commission scolaire Belle-Rivière pourrait bien augmenter d'une centaine prochainement, des discussions étant en cours entre les autorités scolaires de Mont-Apica et celles de Belle-Rivière.

Pour obtenir des services pédagogiques, Mont-Apica s'était adressé à la commission scolaire de Charlevoix. Les distances étant trop grandes entre Charlevoix et "le Radar", Mont-Apica a entrepris de contacter Belle-Rivière, Hébertville étant en fait tout près de cette base militaire canadienne. Le dossier est ouvert, a révélé M. Raymond Claveau, directeur général de la commission scolaire. La majorité des élèves de Mont-Apica sont francophones.

Taxes scolaires

Les commissaires ont prévenu les contribuables que les évaluations municipales étant maintenant à valeur réelle, il faut s'attendre à des hausses substantielles d'évaluation, phénomène constaté dans les budgets municipaux du territoire. Or, si les municipalités ajustent le taux de la taxe par rapport à l'évaluation, le baissant quand l'évaluation monte trop rapidement comme c'est le cas cette année dans plusieurs municipalités, il n'en est pas de même pour les commissions scolaires, qui doivent imposer un taux de taxe décrété par le ministre des Finances du Québec.

Les contribuables qui prévoient contester leur évaluation devront par conséquent le faire dans les délais légaux, avant le 1er mai, sinon ils risquent d'avoir des surprises quand arrivera la facture de taxe scolaire l'automne prochain.

TOUT CE QUI S'IMPRIME NOUS L'IMPRIMONS

l'imprimerie LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE

316, AVENUE LABRECQUE — CHICOUTIMI — TEL.: 545-4474

UN PROBLEME
A L'EDIFICE ADMINISTRATIF
DE JONQUIERE

(annonce)



Le malheur des uns fait le bonheur des autres.
Les 80 rouleaux de tapis déjà livrés devront être revendus étant donné que la couleur n'est pas celle convenue avec l'architecte.
En conséquence, ceux qui désirent un tapis commercial d'une qualité exceptionnelle peuvent s'en procurer à très bas prix.
Ce tapis d'une valeur de $10.00 la verge carrée, est jaune avec points de brun. Il est vendu au prix de $5.95 la verge carrée, par le magasin Claude Chrétien Ltée, qui en est l'entrepreneur.

485, BOULEVARD HARVEY,
JONQUIERE.
TEL.: 547-3628.

$200 $500

General Motors remettra à l'acheteur de voitures 1975, soit la Vega, Nova et Oldsmobile Omega, la somme de $200.00 et une somme de $500.00 sur l'achat d'une Monza 2 plus 2 et ceci, jusqu'au 28 février 1975.

Toute commande avant le 5 février 1975, peu importe la date de livraison sera applicable à ce rabais.

AUTOS usagées

1974, Ford Mustang Mark II, moteur V-6, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, 15,000 milles, garantie O.K., SPECIAL: $3,975

1974, CHEVELLE, MALIBU, 2 portes, 8 cylindres, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, bas millage, garantie 90 jours, SPECIAL: $3,975

1970, RAMBLER, SS, Sport, 2 portes, 8 cylindres, automatique, servo-direction, servo-freins, radio, garantie O.K., SPECIAL: $1,275

1974, CHEVROLET, ¾ tonne, 2 cabines, transmission 4 vitesses, servo-direction, servo-freins, radio, bas millage, garantie 6 mois, ou 6,000 milles, SPECIAL: $4,475

1973, OLDSMOBILE, Delta Royal, 2 portes, équipement complet, toit de vinyle, comme neuf, SPECIAL: $3,875

CÔTÉ boivin auto service inc. GM

80, RUE RACINE EST — CHICOUTIMI — TEL.: 543-7721

Concessionnaire: CHEVROLET — CHEVELLE — MONTE CARLO — NOVA — CAMARO — MONZA 2+2 — CORVETTE — VEGA — OLDSMOBILE — CUTLASS — OMEGA — CADILLAC — CAMION CHEVROLET.

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN



OU SONT LES ELEVES

Les écoles sont désertées. Malgré l'appel pressant dans toutes les églises du diocèse, au moment du prône, dimanche dernier, les parents n'ont pas jugé à propos de conduire leurs enfants à l'école. Les parents semblent supporter à travers toute la région le syndicat du transport national des écoliers du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du syndicat des employés de la compagnie ABC, qui ont déclenché une grève maintenant dans sa deuxième semaine. Les parents qui, pour la plupart, surveillent étroitement le comportement des conducteurs d'autobus et qui les connaissent bien par leurs enfants, semblent sympathiques à leur cause. Un salaire de $140 par semaine, avant les retenues, n'est pas jugé suffisant alors que les prix montent en flèche. Les commissions scolaires qui veulent rester en dehors du conflit et qui incitaient les parents à prendre une attitude différente semblent s'être trompés. C'est le cas à la polyvalente Charles-Gravel, à Chicoutimi-Nord où les salles et les corridors sont déserts.

PQ A JONQUIERE

Les membres du Parti québécois du comté Jonquière ont élu leur nouvel éxécutif lors de la réunion générale, dimanche le 26 janvier dernier. Mme Antoinette Dubé, du quartier Arvida a été nommée présidente. Notons en passant que c'est la première fois que les membres du Parti québécois de la région confient un tel mandat à une femme. Les autres membres de l'éxécutif sont: M. Jules Morin, vice-président, Mlle Lyne Boudreault, secrétaire, Mlle Charlotte Pedneault, trésorière. Messieurs André Desnoyers, Gilles Girard, Mmes Laurette Flamand et Paulette Guérin, de même que MM. Roger de Varennes, Martial Auclair et Raymond Côté complètent l'éxécutif comme conseillers.



LA SECURITE

C'est le président de provincial Security, M. Philipps lui-même qui était l'invité d'honneur du dernier dîner du Club Richelieu de Kénogami, mardi soir dernier. On voit ici M. Philipps en compagnie de M. Rémi Bégin, président du Richelieu de Kénogami. Plusieurs policiers ont tenu à rencontrer le président de la prestigieuse agence lors de ce dîner-causerie.

HUITAINE DES AFFAIRES

Le Cercle des Affaires de Roberval ne veut pas être en reste face à la Traversée. Ainsi et pour la "Huitaine des Affaires" qui se déroulera dans le câdre de la huitaine de gaité 1975, on vient de former un comité qui fera ses recommandations à la direction de la Traversée internationale du lac Saint-Jean, 21ième édition. Le responsable pour ce même comité a déjà été choisi. Il s'agit de M. Gaston Blackburn de Roberval, commerçant bien connu.

75e ANNIVERSAIRE

Le Régiment du Saguenay fête cette année son 75e anniversaire. En effet, le 1er février 1900, le lieutenant-colonel B.A. Scoot, fondait le 18e bataillon du Saguenay, devenu par la suite le célèbre Régiment du Saguenay.



POUR LONGTEMPS?

Les employés de Woolworth (Chicoutimi) congédiés à la suite d'un arrêt spontané de travail, continuent leur piquet sur la rue Racine et sur le boulevard Lamarche, pour protester en demandant à la clientèle habituelle de tenir compte de l'atttitude de leur patron et de ses méthodes dans le domaine des relations de travail. Une roulotte a été installée sur le boulevard Lamarche face au magasin. Les membres du nouveau syndicat (CSN) ont bravé jusqu'à maintenant des températures très froides pour maintenir leurs lignes de piquetage.



VISITEZ LA TUNISIE

La Tunisie prépare l'invasion du Québec, et souhaite que les Québécois envahissent à leur tour la Tunisie, de façon pacifique, cela va de soi. Délégué officiel de la délégation commerciale de l'Office national du tourisme de Tunisie, M. Périd Mouldi, de passage à Alma cette semaine, a déclaré qu'il amorçait une tournée de promotion touristique dans tout le Québec, et qu'il commence son voyage par notre région. Invité du Club des femmes de carrière d'Alma, il a prononcé une conférence sur son pays, cherchant à inciter les Québécois à se rendre en Tunisie. Le tourisme connaît là-bas une croissance appréciable, le climat étant merveilleux. On voit ici M. Mouldi signer le livre d'or de la Cité d'Alma, en compagnie du maire Maurice Paradis et de la présidente du Club des femmes de carrière, Mlle Suzanne Fleury.

GOLDBLOOM A BAGOTVILLE



Le ministre des Affaires municipales, le Dr Victor-C. Goldbloom, a été invité à inaugurer, dimanche, à 16 heures, le centre culturel et sportif de Bagotville. Un vaste programme préparé par le service municipal des loisirs marquera ce grand événement dans la ville de La Baie. Ce programme commence aujourd'hui par la présentation de parties de hockey mineur et de patinage ainsi que de ballon-balai. Il y aura même un bingo monstre à 19h.30 ce soir. Le programme se poursuivra demain et comme spécial on offre à tous de venir danser. Samedi, il y aura du patinage à roulettes et dimanche, hockey, ballon-balai , et la grande cérémonie de l'inauguration officielle.

RENDEZ-VOUS

Jonquière — Les Auxiliaires bénévoles de l'Hôpital du quartier d'Arvida organisent un souper à la chandelle pré-carnaval, sous la présidence de Mme Jean Gravel pour le quartier d'Arvida, vendredi le 31 janvier 1975 à 8h.30 p.m. au Manoir du Saguenay. Bienvenue à tous. Pour informations: l'Institut de beauté Jouvence à 548-2610 ou 548-2481.

CLINIQUES DU 31 janvier 1975

Port-Alfred — Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'hôtel de ville de 2 à 3 heures.

N.B.: Clinique de vaccination pour les voyageurs à l'Unité sanitaire tous les jours, du lundi au vendredi inclusivement de 9h.30 à 11h.30 a.m.

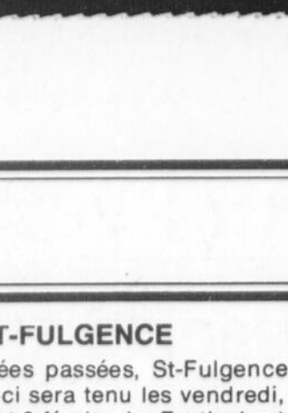
N.B.: Clinique antivénérienne à l'Hôpital de Chicoutimi Inc., le mardi et le jeudi de 9 hres à 11 hres a.m. Entrée: portes des cliniques externes. Tél.: 549-2195, local 316.

Economisez jusqu'à
$150
sur un télécouleur de 26"
Voyez le
catalogue de la Vente Annuelle
Magnavox

FESTIVAL A ST-FULGENCE

Comme par les années passées, St-Fulgence aura son festival et celui-ci sera tenu les vendredi, samedi et dimanche 7, 8 et 9 février. Le Festival est assuré par l'organisation des Loisirs mixtes de St-Fulgence Inc. Cette année St-Fulgence fêtera les familles Tremblay qui seront dignement représentées par M. et Mme Gaston Tremblay. Le programme prévoit donc pour vendredi après-midi le thé des grosses madames, et le soir, le grand magasinage, une joute de ballon-balai et du patinage d'époque. Samedi, l'après-midi des rentiers, et le bingo d'époque. Dimanche, il y a la messe du carnaval à 9 h. 30; des compétitions dans l'après-midi et l'habituel grand souper canadien, à l'école Mont-Valin, suivi de la soirée canadienne avec remise des trophées et tirage.

MINISTRE DECHUE



Quatre quotidiens ougandais ont publié en première page une photo de la princesse Elizabeth Bagaya entièrement nue. Celle-ci issue d'une famille royale, avocat, et ancien ministre des Affaires étrangères de son pays, avait été ainsi photographiée comme mannequin à Londres. Plus tard elle a été accusée d'avoir fait l'amour dans les toilettes de l'aéroport d'Orly à Paris. La photo est accompagnée d'un texte indiquant notamment que c'est une honte que la princesse Bagaya en soit arrivée là et qu'elle se vende d'une manière aussi inconvenante. Le communiqué a également été transmis à la radio et à la télévision de l'Ouganda. Pour ces raisons également la princesse avait été démise de ses fonctions ministérielles.

MEILLEURS VOEUX

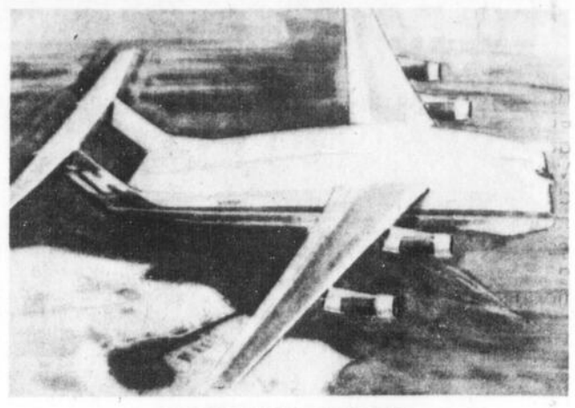


Le QUOTIDIEN formule ses meilleurs voeux de prompt rétablissement au maire Raymond Richard d'Hébertville qui se remet lentement d'une grave maladie qui l'a obligé à prendre un repos forcé depuis quelques semaines. Il appert, par ailleurs, selon un rapport récent, que les finances de la municipalité qu'administre le maire Richard sont meilleures que sa santé.



JEUNES ENTREPRISES

Les Jeunes entreprises du Saguenay Inc. permettent aux étudiants et étudiantes de niveaux secondaire et collégial de mettre eux-mêmes sur pied, pendant l'année scolaire, de petites entreprises et de les administrer tout en bénéficiant des conseils judicieux de cadres ou d'administrateurs délégués par le monde des affaires ou de l'industrie. C'est ce que rappelle M. Michel Curti, président du conseil d'administration des Jeunes Entreprises du Saguenay. Constitués en sociétés d'affaires, les jeunes doivent ou produire des biens ou offrir des services. Choisis selon leur formation, les conseillers ou experts contribuent à l'élaboration du projet tant au niveau de la fabrication que de la vente. M. Curti annonce la tenu prochaine d'une campagne de souscription pour ce groupe. Les fonds recueillis serviront à l'administration et au fonctionnement de ce mouvement. La grande entreprise, les commerces et autres institutions d'affaires seront sollicités.

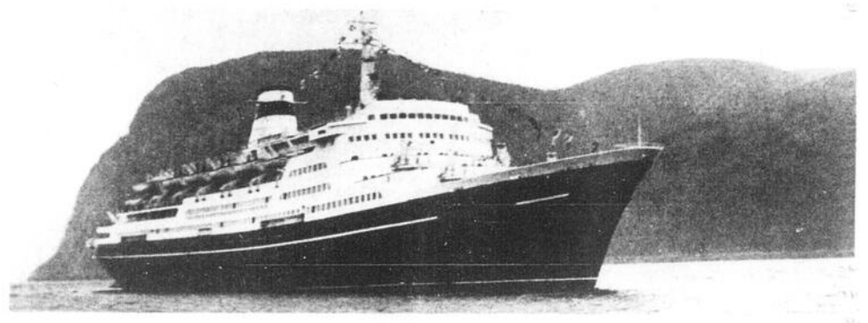


MONSTRE AERIEN

Ce "Husky", deux fois l'envergure d'un 747, est conçu uniquement pour le transport de marchandises. Ce dessin d'un artiste a été réalisé pour la compagnie International Huskie. Le concepteur du projet est Ed Cole, ingénieur et ancien président de GM.

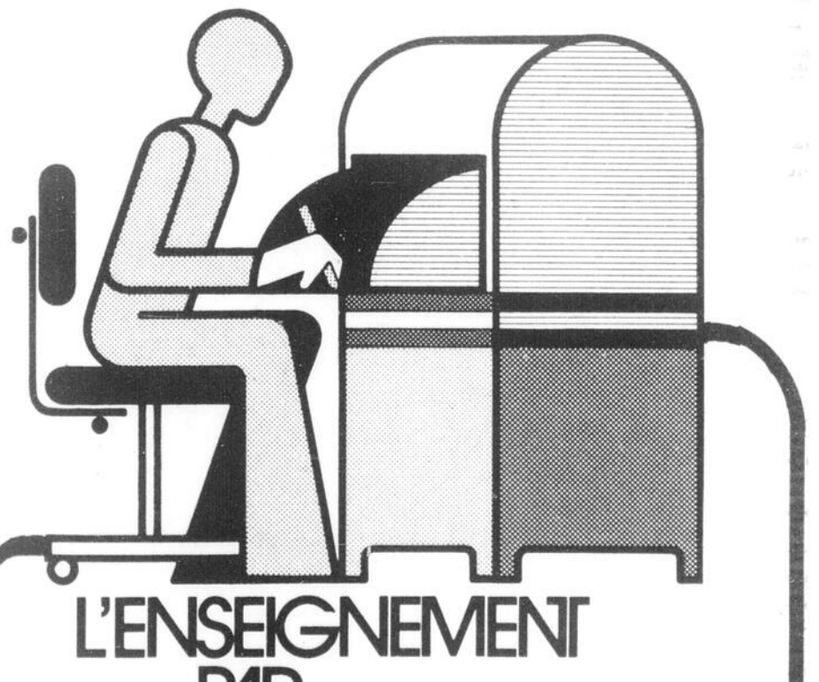
LES ENDOSSEURS

L'Association des consommateurs du Canada vous conseille de vous protéger au maximum si vous acceptez de servir de caution pour un prêt. Exigez du prêteur son engagement écrit de faire tous les efforts possibles pour se faire rembourser par l'emprunteur avant de se retourner contre vous. Exigez de recevoir, tout comme l'emprunteur, un état détaillé du coût et des autres conditions du prêt. Demandez à l'emprunteur de contracter une assurance-vie et invalidité couvrant le remboursement du prêt en cas de malheur. Vérifiez si le prêt comporte une clause de remboursement anticipé, c'est-à-dire vous rendant responsable du paiement d'une somme forfaitaire en cas de défaillance de l'emprunteur. Vérifiez si vous pouvez ne cautionner qu'une partie du prêt et, s'il existe d'autres cautionneurs, demandez à ce qu'ils soient solidairement responsables. Faites préciser vos responsabilités si les conditions du prêt sont modifiées sans votre consentement postérieurement à votre signature. Si vous finissez par être obligé de rembourser le prêt, faites-vous délivrer un reçu et assurez-vous que le prêteur vous en délivre légalement quittance.



ACQUITTE

Le paquebot soviétique bien connu dans la région pour ses escales à La Baie, Alexandr Pushkin, a été acquitté de l'accusation d'avoir jeté des déchets au large de la côte gaspésienne, dans l'estuaire du fleuve St-Laurent. Le juge Guy Guérin, de la cour des sessions de la paix, a libéré le navire de l'inculpation après que la couronne eut demandé une nouvelle remise du procès. Comme on voit, parfois, les navires de croisière n'apportent pas toujours que des avantages économiques.


L'ENSEIGNEMENT
PAR
CORRESPONDANCE

. . . la réponse à votre désir de formation et de perfectionnement.

Près de 100 cours offerts

- Étudiez à votre propre rythme sous la supervision de professeurs compétents.
- Choisissez la date d'inscription qui vous convient le mieux.
- Choisissez le lieu, le moment, la durée et la progression de vos études.

Demandez le prospectus du Ministère:
postez le coupon ci-dessous sans tarder.

Renseignez-vous
enseignez-vous

Service des cours par correspondance,
C.P. 1000, succursale C,
Montréal, Québec. H2L 4K6

Veuillez, sans engagement de ma part, me faire parvenir le prospectus complet des cours que vous offrez.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
SERVICE GÉNÉRAL
DES MOYENS D'ENSEIGNEMENT

QC-30

Les constructeurs veulent leur propre ministère

QUEBEC (PC) — L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec, qui représente 40 pour cent du Volume d'affaires de l'industrie de la construction, a réclamé mercredi, au cours de son congrès à Québec, la création d'un ministère de la construction.

Seul un ministère distinct de la construction, comme en ont l'agricuture, la forêt, le tourisme et les mines, pourra stimuler cette industrie, la plus importante du Québec, et mettre de l'ordre dans le fouillis indescriptible de la législation ouvrière et des relations de travail, soutient notamment le président de l'Association, M. Robert Roberge.

Selon les chiffres fournis par l'association, l'industrie de la construction au Québec fournit 175,000 emplois directs et 50,000 autres indirects. Du point de vue économique, cette industrie a un impact de $8.6 milliards.

Rôle du ministère

Dans un document remis à la presse, l'association trace un programme en 10 points des préoccupations primordiales pour un futur ministère de la construction, dont les fonctions ne seraient pas de centraliser ni de réaliser les projets gouvernementaux, mais de s'occuper activement et efficacement de la vitalité de cette industrie.

C'est ainsi que le ministère de la construction pourrait déterminer l'actif et les capacités de l'industrie, fixer un mécanisme de planification à court et à long terme, établir et faire respecter les codes du bâtiment et de la sécurité, de même que les normes sur les matériaux, sur les pratiques et sur les engagements contractuels.

D'autres fonctions toucheraient les normes de qualification professionnelle d'entrepreneurs-constructeurs, les critères et mécanismes d'aide financïre ou autres à l'entreprise, la promotion de la productivité, l'accroissement d'une main-d'oeuvre spécialisée au rythme de croissance du marché, l'accès des entreprises québécoises au marché étranger et aux autres provinces canadiennes et la recherche pratique dans le secteur de la construction.

Bien entendu, signale encore l'ACRGTQ, un ministère de la construction assurerait le bon fonctionnement d'organismes tels que la Commission de l'industrie de la construction (CIC) et la Commission des avantages sociaux de l'industrie de la construction (CASIC).



ASCENSION — Pour s'élever toujours plus haut, les coûts ne manquent pas eux-aussi de s'élever... C'est ce qu'expliquait un cadre d'une compagnie de constructeurs d'ascenseurs à la commission Cliche, M. Mario Gerber.

(PC)

Les syndicats ne sont pas la cause de la spirale inflationniste (Turner)

MONTREAL (PC) — Le ministre fédéral des Finances, M. John Turner, a expliqué, mercredi, que ses récents propos sur le rôle inflationniste des syndicats ne visaient qu'à mettre en garde les chefs ouvriers contre la tendance à hypothéquer l'avenir économique du pays négociant des rajustements de salaire indexés sur des taux anticipés d'inflation.

Devant quelque 600 étudiants, qui occupaient tous les gradins de l'amphithéâtre des HEC, M. Turner a soutenu que les demandes salariales de la classe ouvrière n'étaient nullement exagérées et qu'il n'accusait en rien les syndicats d'être les premiers responsables de la spirale inflationniste.

Le ministre s'est donc employé à dissiper les retombées néfastes de sa déclaration de lundi devant le Canadian Club, à l'effet que les syndicats canadiens étaient responsables de la hausse de prix.

Selon lui, il faut mettre un cran d'arrêt au processus inflationniste qui mine les assises de notre économie, en incluant dans les conventions collectives une formule d'indexation, non annuelle, mais trimestrielle, ou quelque chose d'approchant, qui épouserait plus fidèlement l'évolution conjonctuelle du moment.

Ce n'est donc pas une admonestation qu'a servie M. Turner aux chefs syndicaux, mia plutôt "une mise en garde quant aux conséquences futures de leur action". Cette préoccupation du ministre des Finances à vouloir juguler l'inflation ne prend cependant pas des allures obsessionnelles: "Nous devons combattre un dragon à trois têtes," devait dire en substance.

"On a rejeté comme inefficace le contrôle des prix et des salaires, puis on s'est dit qu'un virage brutal de notre politique fiscale et monétaire entraînerait une hausse intolérable du chômage, alors que nous reste-t-il sinon l'obtention d'un consensus de tous les agents économiques de la nation," devait avouer M. Turner.

"Même les chefs-d'oeuvre de John Maynard Keynes et toutes les réunions du salon ovale de la Maison-Blanche ne peuvent solutionner le dilemme plein-emploi stabilité des prix lorsque les canaux régulateurs au plan international sont obstrués," devait dire le ministre.

Commission Cliche

Baxter avoue avoir reçu des "cadeaux"

MONTREAL (PC) — Selon des témoignages devant la Commission Cliche, mercredi, M. Warner Baxter, ex-gérant d'affaires de l'Union internationale des constructeurs d'ascenseurs, aurait obtenu en cadeau de Résidence Rivière-des-Prairies la piscine qui se trouve à l'arrière de sa maison, à Candiac.

Baxter, qui a été démis de ses fonctions par le tuteur de son syndicat, M. Yves Dubé, au début de décembre, a par ailleurs admis avoir "emprunté" $3,000 du président d'une compagnie spécialisée dans l'installation d'ascenseurs, Bernard Kelly, pour s'acheter une Thunderbird 1974.

Mettant singulièrement en question ce prétendu emprunt, le procureur Morris Fish a démontré, documents à l'appui, qu'au moment de l'achat de cette voiture payée $8,376.92, Baxter avait en banque au moins $25,000. Inutile de dire que l'ex-gérant d'affaire de l'UICA n'a pu expliquer pourquoi il lui a été nécessaire de contracter cet emprunt dans ces circonstances.

La preuve avancée par le procureur Fish a notamment jeté une lumière assez crue sur certaines pratiques patronales ayant cours dans l'industrie des ascenseurs.

C'est ainsi que Bernard Kelly, le propriétaire et président de Kelly Elevators, a admis avoir été embauché par la compagnie Westinghouse, dont il était un concurrent.

La Westinghouse misait semble-t-il sur le fait que Kelly était un bon ami de Baxter, ce qui aurait pu contribuer à assainir ses relations tendues avec le syndicat, et sur le fait que la Kelly Elevators et la Montréal Elevators pourraient à l'occasion compléter des travaux que Westinghouse n'aurait pu avoir autrement.

Par ailleurs, Kelly a admis avoir prêté $20,000 à la firme G. Irving et Associés, une entreprise d'experts-conseils qui assiste les propriétaires d'édifices en construction à choisir le plus impartialement possible le constructeur d'ascenseurs le mieux placé pour répondre à leurs besoins.

Pour remettre sa dette à Kelly, Irving a emprunté d'une banque un montant de $20,000. L'endosseur, pour cette transaction où il n'est question d'aucun intérêt à Kelly, est Kelly lui-même.

La preuve présentée contre Baxter, qui conteste sa destitution en décembre dernier par le tuteur nommé par le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, a débuté par le témoignage de l'ancien gérant de la compagnie Armor, M. Denis Goulet, qui a avoué aux commissaires qu'il craignait pour sa sécurité personnelle en témoignant contre le toutpuissant dirigeant de l'UICA.

Goulet a raconté qu'il avait rencontré Baxter dans les corridors de Parthenais peu avant sa déposition. Celui-ci lui a notamment demandé s'il était vrai qu'il avait signé des documents du genre affidavits passibles de l'incriminer. Goulet a raconté qu'il avait déjà témoigné à huis clos au cours d'une préenquête et que le soir même, Baxter l'appelait pour discuter avec lui des éléments confidentiels de son témoignage.

QUÉBEC EN BREF

AEROGLISSEUR

QUEBEC (PC) — Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux, a annoncé hier que l'aéroglisseur Voyageur 004, affecté à une mission expérimentale dans la région de la moyenne et de la basse-Côte-Nord, a pu reprendre ses opérations.

Cette machine moderne s'était échouée, le 9 décembre dernier, sur une île rocheuse, après avoir effectué une mission d'urgence de ravitaillement à Ste-Augustine, entre Havre-Saint-Pierre et Blanc-Sablon.

On a dû transporter par avion des pièces de rechange pour effectuer des réparations sommaires sur les lieux et permettre à l'appareil de se rendre ensuite par ses propres moyens à sa base de Havre-Saint-Pierre où le travail de réparation fut complété.

En annoncant la reprise des opérations du véhicule, le ministre a souligné qu'on a du apporter certaines modifications au calendrier du programme expérimental.

Le projet en question a pour but de vérifier s'il est avantageux aux plans sociaux, économiques et techniques, d'utliser ce mode de transport pour compléter les communications maritimes existantes dans cette région.

CONSEILLER INDIEN

SEPT-ILES (PC) — Le Centre du main-d'oeuvre du Canada, à Sept-Iles, a décidé de retenir les services d'un agent de liaison de langue montagnaise pour faciliter l'accès des Indiens au marché du travail.

Ce conseiller entrera en fonction le 1er avril prochain pour une période d'un an.

Il sera à la disposition des Indiens des réserves de Sept-Iles et de Malioténam pour les renseigner sur les emplois disponibles et visitera également les réserves pour faire un inventaire des personnes à la recherche d'un emploi.

L'engagement de ce conseiller fait suite à une entente signée le 10 janvier dernier entre le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et le Conseil de bande de Sept-Iles.

METIERS

MONTREAL (PC) — M. Gérard Filion a avoué, mercredi, qu'il ignorait quel métier allaient exercer nos petits enfants.

Devant la Chambre de commerce française, il a préféré faire l'analyse des facteurs qui pèsent actuellement sur le choix des métiers.

Tout était déjà dit dans le rapport Parent, rappelle d'ailleurs le vétéran de la commission royale des années 60, puisqu'on y annonçait déjà que les jeunes aux études seront appelés à "changer de métier cinq fois dans leur vie" et que quatre des métiers qu'ils exerceront n'existent pas encore au moment où ils fréquentent l'école."

Dès lors, la seule préparation vraiment utile aux jeunes est celle de l'adaptation au changement, puisque "le métier le plus sûr est de n'en pas avoir".

DORVAL-PISTES

MONTREAL (PC) — Les préposés à l'entretien des pistes de l'aéroport de Dorval ont refusé de faire des heures supplémentaires de travail, mercredi soir, en apprenant la rupture de leurs négociations, à Ottawa.

Ces employés, membres de l'Alliance de la fonction publique du Canada, ne sont couverts par aucune convention collective depuis le 24 novembre dernier.

Ils auront légalement le droit de faire la grève sept jours après la remise du rapport du conciliateur au gouvernement fédéral, probablement la semaine prochaine.

Comme les pistes avaient été déblayées au cours de l'après-midi, la direction de l'aéroport international de Montréal n'a pas eu à recourir aux cadres pour effectuer le travail.

Les préposés à l'entretien, à Dorval, sont au nombre de 275.

Câblodiffusion

Québec ne possède aucune juridiction

GATINEAU (PC) — Un avocat de Hull, M. Paul Martineau, qui représentait une compagnie de câblodiffusion, a déclaré, au cours d'une audiences tenue par la Commission de la fonction publique du Québec, que cette commission ne possède aucune juridiction dans le domaine de la télévision par câble et que toute juridiction dans ce secteur relève exclusivement du gouvernement fédéral.

L'avocat parlait au nom de la Laurentian Cablevision Ltd., compagnie qui détient un permis du Conseil de la radio-télévision canadienne (CRTC) pour desservir le centre de la ville de Touraine, faisant maintenant partie de Gatineau.

Une deuxième compagnie, la Videotron Ltd., a présenté une demande de permis auprès de la commission québécoise pour exploiter un service de câblodiffusion dans la même région.

Le directeur de la commission, M. Pierre Boileau, a ajourné l'audience sine die après avoir écouté les deux avocats qui ont débattu les implications des questions constitutionnelles soulevées.

Le ministre des Communications du Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a déjà signalé l'intention du gouvernement provincial d'assister tout propriétaire de service de câblodiffusion faisant l'objet de poursuites judiciaires à la suite de décisions prises par la commission.

La question a été soulevée par la décision de la commission d'octroyer deux permis d'exploitation de services de télévision par câble dans la région de Rimouski-Matane où le CRTC avait déjà permis l'installation d'une autre compagnie.

M. L'Allier avait déclaré à ce moment-là qu'il espérait pouvoir négocier une entente avec le gouvernement fédéral au sujet du conflit émanant de droits constitutionnels.

Economisez jusqu'à $150, $110, $100, $95, $90, $80, $70, $50, $20

Le catalogue de la Vente Annuelle

Magnavox



vous dit comment

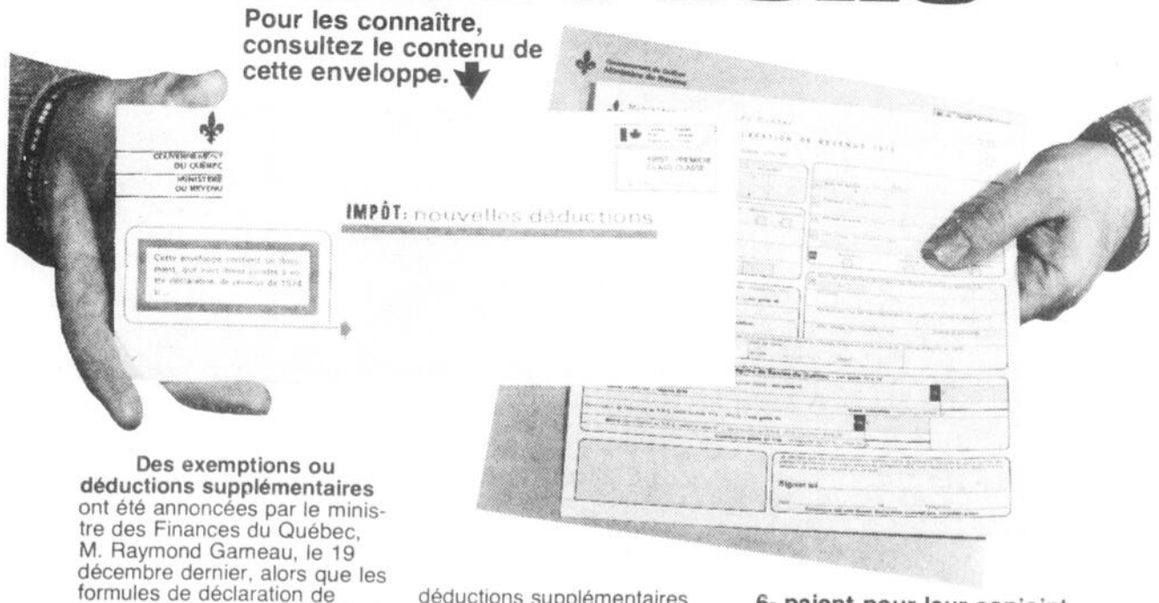
Demandez-en un.



impôt 74

Nouvelles déductions

Pour les connaître, consultez le contenu de cette enveloppe.



Des exemptions ou déductions supplémentaires ont été annoncées par le ministre des Finances du Québec, M. Raymond Garneau, le 19 décembre dernier, alors que les formules de déclaration de revenus TP1 pour 1974 étaient déjà imprimées et mises à la poste.

Tous les renseignements sur ces nouvelles déductions sont contenus dans une seconde enveloppe qui vous sera postée incessamment et qui renferme notamment un **SUPPLÉMENT DU GUIDE DE LA DÉCLARATION DE REVENUS DES PARTICULIERS** (1974).

Cette **seconde enveloppe** est d'une importance primordiale pour vous puisqu'elle indique les exemptions ou déductions supplémentaires d'impôt qui sont accordées aux contribuables qui . . .

1- ont retiré des intérêts

2- ont reçu des primes relatives à des obligations d'épargne du Canada et du Québec après le 6 mai 1974

3- réclament des frais médicaux

4- sont eux-mêmes aveugles ou retenus au lit ou dans un fauteuil roulant ou ont un conjoint aveugle ou retenu au lit ou dans un fauteuil roulant

5- résident au Canada, sont âgés de 18 ans et plus, ne possèdent pas une habitation et participent à un régime enregistré d'épargne logement

6- paient pour leur conjoint des primes à un régime enregistré d'épargne-retraite.

Il est donc important pour vous de lire **attentivement** le contenu de la nouvelle enveloppe que vous recevrez afin de vous assurer de bénéficier de **toutes les déductions** auxquelles vous avez droit.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DU REVENU

ARTS ET SPECTACLES

Robin Phillips

Avec lui, un nouvel esprit prend place à Startford

STRATFORD, Ont. (PC) — Les auditoires de l'Ouest du Canada seront les premiers à voir le résultat du travail de Robin Phillips, le nouveau directeur artistique du Festival de Stratford.

A partir du 10 février, à Winnipeg, deux pièces de Shakespeare, faisant partie du festival et mises en scène par M. Phillips, The Two Gentlement of Verona et The Comedy of Errors, entreprendront une tournée de 10 semaines, pour finalement être présentées à Ottawa et à Montréal. Quand le festival lui-même débutera, le 9 juin à Stratford, ces pièces seront présentées au théâtre Avon, d'une capacité de 1,100 places.

Robin Phillips, un acteur, décorateur et metteur en scène anglais nommé il y a un an pour succéder à Jean Gascon comme directeur artistique du festival, a réuni une troupe de 26 acteurs triés sur le volet. Le principe conducteur de cette troupe est la jeunesse d'esprit, sinon la jeunesse chronologique.

En plus d'un nouveau directeur, d'une nouvelle troupe et d'un esprit nouveau, il y aura une nouvelle scène, propre, fraîche et simple. Ce sera une plateforme recouverte d'une moquette noire, avec une toile de fond transparente, devant laquelle on pourra placer des piliers noirs ou blancs, selon les besoins de la pièce.

Robin Phillips, qui n'est âgé que de 32 ans, tentera de rajeunir Shakespeare. Les deux pièces présentées en tournée sont parmi les oeuvres de jeunesse du dramaturge, ayant probablement été écrites avant 1595. The Comedy of Errors, qui raconte l'histoire compliquée de deux paires du jumeaux perdus, avec toutes les confusions que cette situation peut impliquer, sera joué dans un décor évoquant l'époque de la ruée vers l'or dans l'Ouest, avec une diligence couverte à l'avant-scène. The Two Gentlement of Verona sera jouée en vêtements contemporains, comme si c'était l'histoire de jeunes gens d'aujourd'hui à la recherche de leur véritable moi, dans une société prospère et tolérante.

"Les deux pièces traitent d'êtres humains, par conséquent il y a des images et des paroles qui sont communes à toutes les générations, a expliqué M. Phillips au cours d'une interview. Les deux pièces concernent des jeunes, des adolescents. Dans une pièce, la recherche d'une identité se fait littéralement, puisqu'il s'agit d'un jumeau qui cherche son frère. Dans l'autre pièce, The Two Gentlement of Verona, il s'agit de difficultés émotionnelles qu'on peut ressentir pendant l'adolescence, parce qu'on ne sait pas encore qui on est. Les émotions sont confuses, et on fait des choses qu'on ne ferait certainement pas 10 ans plus tard."

Les deux pièces sont très différentes l'une de l'autre. Dans The Two Gentlement, les deux riches jeunes hommes sont envoyés quelque part pour étudier les arts de la conversation, de la danse et de l'escrime. Dans The Comedy of Errors, on explore les problèmes qui entourent un simple mariage: le mari sera-t-il à l'heure pour le dîner et la femme deviendra-t-elle une ménagère?

Ensemble, dit M. Phillips, les deux pièces examinent deux sociétés. Nicholas Pennell et Stephen Russell, deux acteurs chevronnés de Stratford, sont les deux gentilhommes de Vérone, Proteus et Valentine, tandis que Mia Anderson et Jackies Burroughs jouent les rôles de Julia et Silvia.



SALVADOR DALI... à la conquête du cosmos.

Douze oeuvres nouvelles

PARIS (AFP) — Salvador Dali a créé récemment douze lithographies originales sur le thème "La conquête du Cosmos". Ces oeuvres de 70 cm sur 100 cm seront vendues au profit de la recherche médicale en France, mais le peintre estime qu'il n'y a pas lieu de parler de mécénat.

"Je ne connais que l'ancien mécénat, a-t-il déclaré à l'AFP, celui de la Renaissance. A notre époque moderne, le mécénat réside, en Amérique notamment, dans la déduction des taxes... Les gens qui font des dons aux musées ou à des institutions, comme celle de Rockefeller pour la recherche scientifique, voient leurs taxes diminuées. Au lieu de payer l'Etat, ils donnent des oeuvres. Je trouve cela excellent."

Dali ajoute: "Mais moi, je n'ai jamais donné 5 centimes à personne. Je suis l'homme le plus avare de la terre. Si vous voulez me signer un chèque de mille francs, je l'accepte; s'il est de mille dollars, il me fait plus plaisir encore. Je suis le dieu Hermès".

TÉLÉVISION - RADIO - FM

C.K.R.S.-T.V. 12-2-4-8-9

JEUDI, 30 JANVIER

8.45 Bagatelle (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Minute Moumoute (C)
10.15 Fablio le magicien (C)
10.30 Départ libre (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma (C)
"Tête de pont pour huit implacables"
16.00 Bobino (C)
16.30 Grujot et Délicat (C)
17.00 Tarzan (C)
18.00 Temporel (C)
18.30 Information première
18.40 Actualités nationales (C)
19.00 Les Pierrafeu (C)
19.30 Les Grands Films (C)
"Luke la main froide"
21.31 Destination monde (C)
22.00 Vedettes en direct (C)
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"Le grand départ"

VENDREDI, 31 JANVIER

8.45 Dessins animés (C)
9.15 Les Oraliens (C)
9.30 Les cent tours de Centour (C)
9.45 En mouvement (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Clak (C)
10.30 Départ libre (C)
11.00 Les recettes de Juliette (C)
11.30 Le module du midi
12.30 Les Coqueluches (C)
13.31 Téléjournal (C)
13.36 Femme d'aujourd'hui (C)
14.31 Cinéma
"L'atlante"
16.00 Bobino (C)
16.30 Major Plum Pouding (C)
17.00 Pour tous (C)
"Le fils de l'aigle noir"
18.30 Information première
18.40 Les plus beaux films (C)
"Merveilleuse Angélique"
20.31 Avec le temps (C)
21.01 Hors séries (C)
"Le grand amour de Balzac: la comédie humaine no 4"
22.00 A communiquer
22.30 Téléjournal national et international (C)
22.45 Téléjournal provincial (C)
22.53 Nouvelles du sport et météo (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Cinéma
"L'arsenal de la peur"

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

JEUDI, 30 JANVIER

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
"Les conquérants de Carson City"
11.00 Le cirque à son meilleur (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 Thierry la Fronde
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 Jeudi 7.30
"Sursis pour une nuit"
21.30 Vrai ou faux (C)
22.00 Fernand Gignac (C)
22.15 Loto-Perfecta (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"L'homme à la peau de serpent"

DÉMÉNAGEMENT ET LIVRAISON DE TOUS GENRES
MESSAGERIE Villeneuve INC.
237, RUE COLBERT JONQUIERE.
TELS: 547-9919
547-9990

VENDREDI, 31 JANVIER

8.45 Dessins animés (C)
9.00 Les bouts d'chou (C)
9.30 Ciné-matin
"Un amour désespéré"
11.00 Le cirque à son meilleur (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 A votre service
12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Rond Point
13.30 Pour vous mesdames (C)
15.00 Personnalités (C)
15.30 Jinny (C)
16.00 Patofville (C)
16.30 La famille Stone
17.00 Les tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Parle parle jase jase (C)
19.30 En première
"Vengeance des mutins"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes 75 (C)
22.00 Claude Patry country (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 En fin de soirée
"Vengeance aux deux visages"

RADIO-CANADA FM STEREO

JEUDI, 30 JANVIER

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Du monde entier au coeur du monde
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Des livres et des hommes
20.30 Orchestre symphonique
22.00 Petits ensembles
22.30 La musique à Montréal 1920-1950
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

VENDREDI, 31 JANVIER

7.00 Radio-journal
7.03 Au jour le jour
8.00 Radio-journal
8.03 Au jour le jour
8.45 Université radiophonique et télévisuelle internationale
9.00 Radio-journal
9.03 Anniversaires
10.30 Le matin des musiciens
12.00 Radio-journal
12.03 La chanson en étoffe du pays
13.00 Contrepoint
13.30 Emissions scolaires
14.00 Airs d'opéra
14.30 Festivals du monde
16.00 Communauté radiophonique des programmes de langue française
17.00 Avec ou sans soleil
18.00 Prélude au soir
19.00 Les musiciens par eux-mêmes
20.00 Radio-journal
20.03 Bilan culturel
20.30 Banc d'essai
21.00 Premières
22.00 Petits ensembles
22.30 La feuillaison
23.00 Vienne la nuit
24.00 Radio-journal
24.03 Fin des émissions

FILMS *A LA* TÉLÉVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. (a) signifie pour adolescents et (e), pour enfants.

JONQUIERE-CKRS

LUKE LA MAIN FROIDE (3)

Jeudi, 19h.30 — E.-U. 1967. Drame social de S. Rosenberg avec Paul Newman, George Kennedy et Strother Martin. Incarcéré à la suite d'un délit mineur, un prisonnier réussit à s'évader trois fois. Tableau saisissant du monde pénitentiaire. Choix de détails bien agencés. Newman et Kennedy très solides. Plaide pour la dignité humaine. Actes d'une brutalité prononcée.

LE GRAND DEPART (5)

Jeudi, minuit — G.-B. 1967. Comédie de D. Sharp avec Gert Frobe, Burl Ives et Terry-Thomas. - A l'époque victorienne, un projet de fusée lunaire cause diverses difficultés à son inventeur. - Scénario laborieux. Assez amusant, dans l'ensemble. Quelques gags savoureux. Excellents interprètes. (e)

L'ATALANTE (3)

Vendredi, 14h.30 — Fr. 1934. Drame poétique de J. Vigo avec Dita Parlo, Jean Dasté et Michel Simon. L'amour de deux jeunes mariés installés sur une péniche est momentanément ébranlé. Poème chaleureux. Décor utilisé avec art. Interprètes très bien dirigés.

CHICOUTIMI-CJPM

SURSIS POUR UNE NUIT (5)

Jeudi, 19h.30 — E.-U. 1967. Drame psychologique de R. Gist avec Stuart Whitman, Eleanor Parker et Janet Leigh. Les tribulations d'un reporter de la télévision américaine qui a accusé la police de collusion avec la mafia. Ensemble inégal. Réalisation assez habile. Bons interprètes. Inconduite. Dures violences.

L'HOMME A LA PEAU DE SERPENT (5)

Jeudi, 23h. — E.-U. 1960. Drame de S. Lumet avec Marlon Brando, Anna Magnani et Joanne Woodward. Un musicien vagabond s'éprend de la femme d'un commerçant invalide. Adaptation inégale d'une pièce de Tennessee Williams. Traitement plutôt artificiel. Excellents interprètes. Ton pessimiste. Climat trouble.

UN AMOUR DESESPERE (5)

Vendredi, 09h. — All. 1941. Drame de W. Liebeneiner avec Paul Hartman, Heidemarie Hateyer et Mathias Wieman. Un médecin subit un procès pour avoir fait mourir sa femme qui souffrait d'une maladie incurable. Réalisation moyenne et lourde par moments. Bons interprètes. Confusion morale.

DOMINIQUE MICHEL dans LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE
un film de ROGER FOURNIER
POUR TOUS



CINEMAS UNIS
PLACE DU ROYAUME
BOUL. TALBOT, CHIC.
TEL.: 545-4260
COMME 2ième FILM
7 MINUTES POUR MOURIR
SUR SEMAINE:
LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE
6.15 - 9.20.
7 MINUTES POUR MOURIR
7.55.
Fin de semaine:
12.20 - 3.25 - 6.30 - 9.35
2.00 - 5.05 - 8.10

CINEMA ELYSEE
8, RUE STE-FAMILLE, KENOGAMI.
TEL.: 542-5701.
COMME 2ième FILM
DOUCEMENT LES BASSES
DU LUNDI AU SAMEDI
LES AVENTURES D'UNE JEUNE VEUVE
7.00 - 10.00.
DOUCEMENT LES BASSES
8.45.

Economisez jusqu'à $150!
Le catalogue de la Vente Annuelle
Magnavox
L'avez-vous?

FESTIVAL
MARLON BRANDO
11 HEURES P.M.

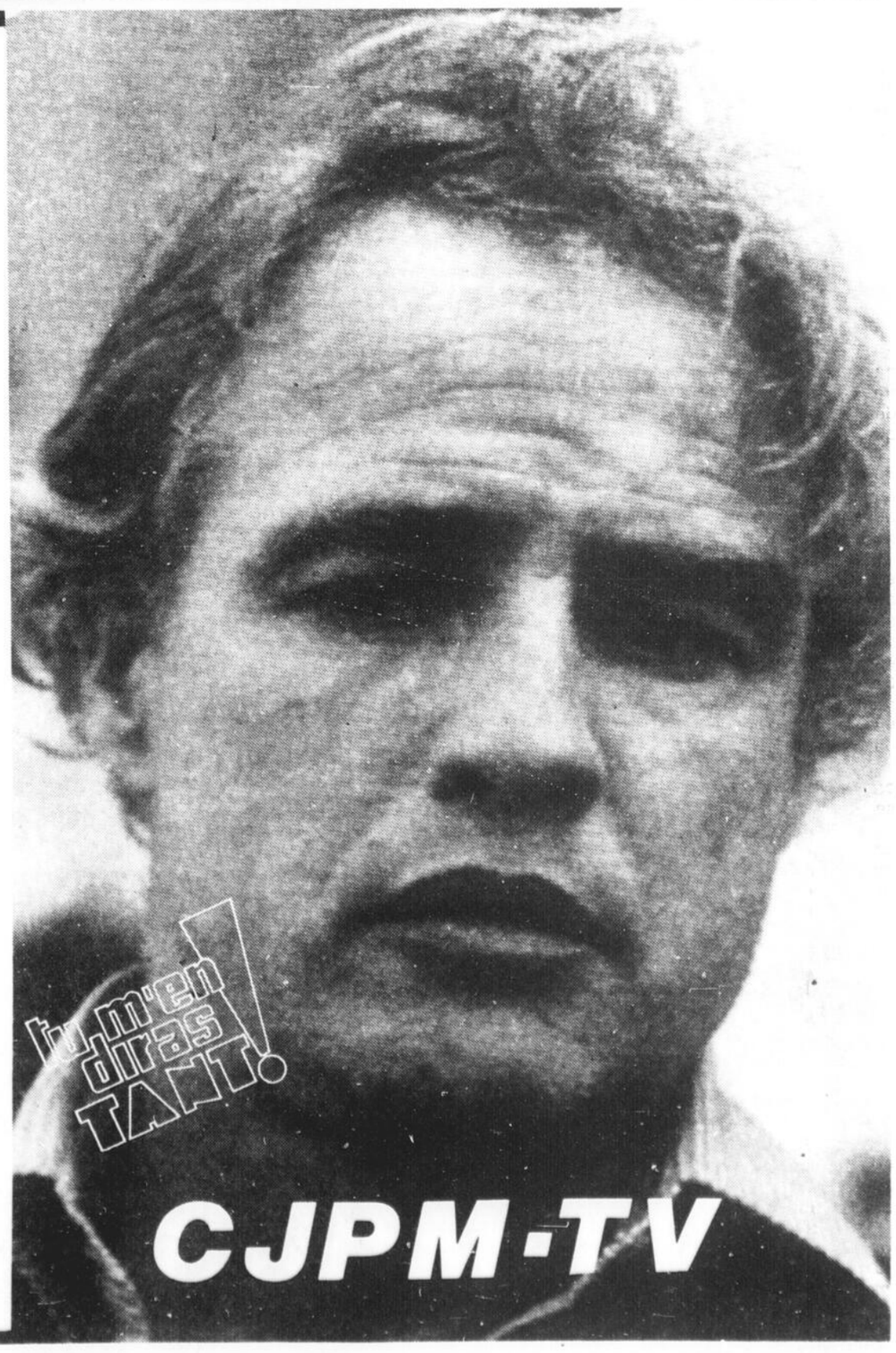
LUNDI 27 JANVIER
POURSUITE IMPITOYABLE
Drame social avec Marlon Brando, Jane Fonda et Robert Redford O.

MARDI 28 JANVIER
HOMME DE LA SIERRA
Western avec Marlon Brando, John Saxon et Janette Comer.

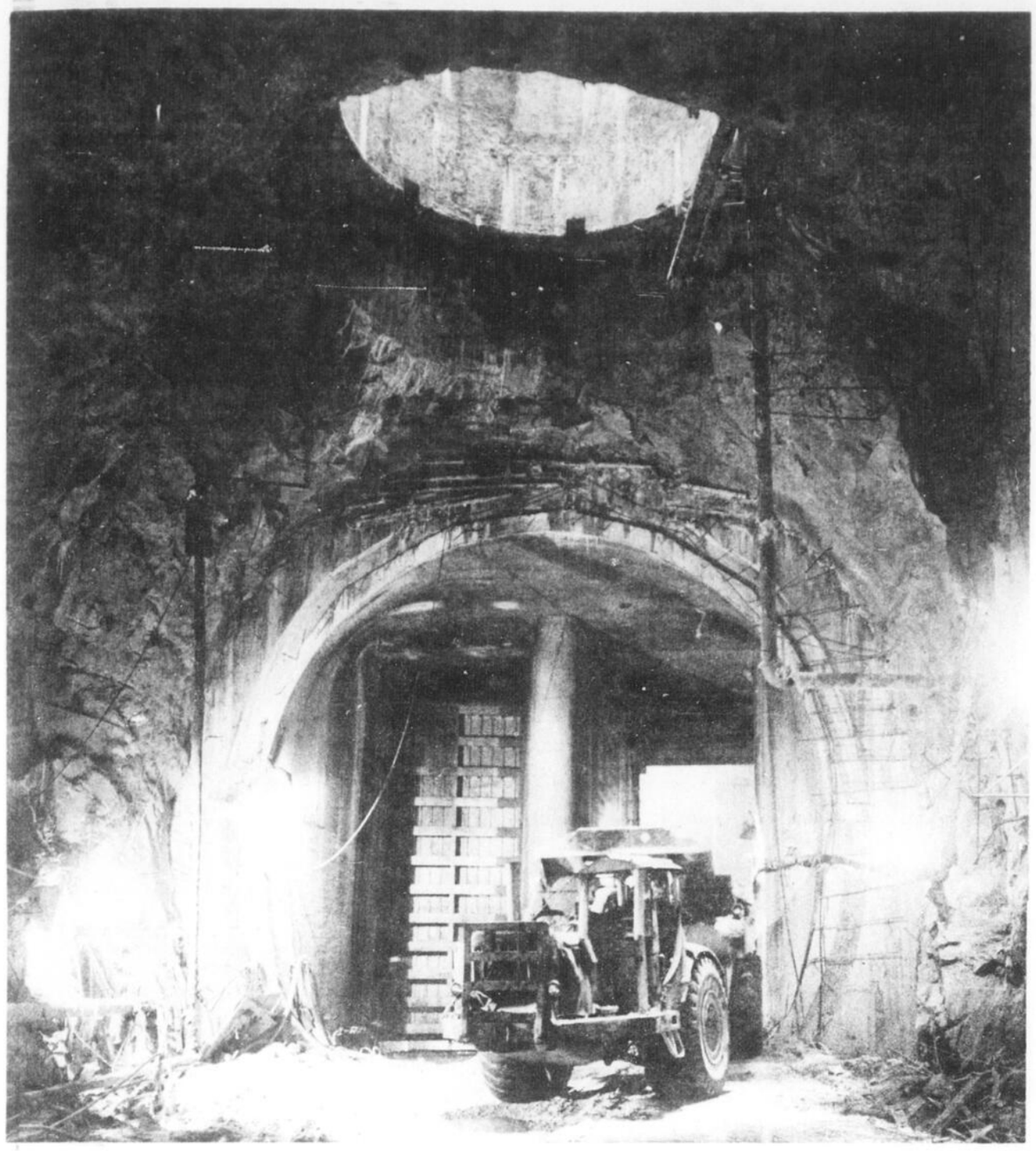
MERCREDI 29 JANVIER
LES SEDUCTEURS
Comédie avec Marlon Brando, David Niven et Shirley Jones.

JEUDI 30 JANVIER
HOMME A LA PEAU DE SERPENT
Drame avec Marlon Brando, Anna Magnani et Joanne Woodward.

VENDREDI 31 JANVIER
VENGEANCE AUX DEUX VISAGES
Western avec Marlon Brando, Karl Malden, Katy Jurado et Pina Pellicer.



CJPM-TV



UNE MINE... c'est pas une caserne?

Gestion des mines

Les sociétés exploitantes: une autorité militaire

QUEBEC (PC) — Les difficultés de recrutement de personnel que connait l'industrie minière et le taux anormalement élevé de roulement de main-d'oeuvre dans cette industrie sont avant tout attribuables aux méthodes de gestion démodées des sociétés exploitantes.

C'est la conclusion qui se dégage d'une étude réalisée par la firme montréalaise P. S. Ross sur la situation de la main-d'oeuvre à la Campbell Chibougamau Mines, de Chibougamau, et dont les résultats, aux dires d'un porte-parole du ministère du Travail, pourraient s'appliquer dans une très large mesure à toute, l'industrie minière québécoise.

Les résultats de cette enquête, gardés secrets jusqu'à maintenant, ont été publiés, mercredi, par le quotidien québécois Le Soleil.

Gestion démodée

L'étude, commandé par la compagnie Campbell, les syndicats de l'entreprise et les gouvernements fédéral et provincial, conclut que les pénuries de main-d'oeuvre sont dues à une structure démodée qui concentre le pouvoir en haut, centralise la gestion, aliène le personnel et crée une autorité de forme militaire inacceptable pour les jeunes travailleurs.

En plus de qualifier d'attardées les méthodes de gestion du personnel de la compagnie Campbell, les experts de P. S. Ross soutiennent que le système de rémunération basé sur les primes à la production "est une source de conflits donnant lieu à des gestes et à des actions reliés au chantage au favoritisme, à la jalousie et aux menaces".

Selon eux, le travailleur minier, qui avait par le passé le meilleur salaire de tous les ouvriers non-spécialisés, reçoit maintenant moins que son collègue de l'industrie du bois ou de la construction.

Quant à la motivation, elle est basée sur les principes de la récompense et de la punition, qui ne suffisent plus à inciter les nouveaux employés à une meilleure productivité, mais les portent plutôt à adopter une attitude négative.

Eloignement

L'éloignement de Chibougamau des grands centres urbaines comporte des aspects négatifs, mais les auteurs du rapport en sont arrivés à la conclusion qu'ils ne suffisent pas seuls à créer la pénurie et le fort taux de roulement.

"Ils ne font que contribuer à la détérioration de la situation", souligne le document.

Quant à l'importation de main-d'oeuvre étrangère, l'étude accepte de la retenir comme mesure tout à faire temporaire et limitée, mais s'empresse d'ajouter qu'elle n'est pas une solution au problème puisqu'elle ne s'attaque à aucune de ses causes profondes.

"On peut s'étonner, souligne d'autre part le document, qu'une industrie qui fait face à de très sérieuses difficultés pour accueillir et former une main-d'oeuvre nationale, puisse penser trouver une solution à ses problèmes en faisant appel à une main-d'oeuvre étrangère qui posera de graves problèmes sur le plan de la différence de langue, de culture, d'expérience professionnelle, sans compter les problèmes familiaux que devront supporter les immigrants".

Recommandations

Le rapport contient quelque 96 recommandations dont la plupart touchent l'amélioration des conditions de travail.

"Pour former de nouvelles générations de mineurs d'expérience, il faut offrir des conditions de travail qui constituent des facteurs positifs de motivation, d'intégration dans la firme et d'identification à la compagnie et incitent ainsi les jeunes à faire carrière dans l'industrie minière", affirment les spécialistes de P. S. Ross.

Selon Le Soleil, ce rapport a été déposé en mai dernier et fait depuis lors l'objet d'études de la part d'un comité formé de représentants de la compagnie Campbell, des syndicats et des gouvernements.

Le journal précise qu'une étude semblable faite à la mine Opémiska, de Chapais, aurait donné des résultats identiques.

Le conflit au CN atteint l'Est du pays

(PC) — Le différend entre les Chemins de fer nationaux et quelque 2,000 mécaniciens de locomotive s'est transporté dans les régions est, mercredi, causant des débrayages à Montréal et dans quatre centres névralgiques de l'Ontario.

Une centaine des quelque 275 mécaniciens réguliers du CN à Montréal se sont rapportés malades, à l'issue d'une réunion syndicale durant laquelle ils avaient décidé d'intensifier leur campagne de pressions pour obtenir de nouvelles hausses salariales.

Le CN a prétendu que ce débrayage n'a pas affecté ses services dans la majorité des centres du Québec, même si cinq ou six trains devant se rendre à Toronto ont été annulés.

Entretemps, les mécaniciens de locomotive ont repris le travail à Winnipeg, mettant fin à l'embourbement du trafic ferroviaire qui avait provoqué la mise à pied temporaire de 2,000 autres employés. Les opérations sont également revenues à la normale en Colombie Britannique et dans les provinces atlantiques.

En Ontario, on signale que 500 mécaniciens ont débrayé à Toronto, Belleville, Niagara Falls et Ottawa. Le service transcontinental est demeuré paralysé.

Entretemps, les dirigeants du CN se sont réunis mercredi, à Montréal, avec les représentants de tous les syndicats du rail. Un porte-parole du CN a affirmé que la rencontre était prévue bien avant la série de débrayages, mais il a refusé de préciser le contenu des entretiens.

Evacuation à Asbestos

ASBESTOS (PC) — Vingt-deux autres familles ont dû évacuer leurs maisons, mercredi, dans la zone touchée par un glissement de terrain, à la mine Jeffrey de la société Johns-Manville.

Un porte-parole de la compagnie a précisé que tout danger semblait maintenant écarté, mais qu'on préférait faire évacuer les maisons situées près du cratère, par mesure de sécurité additionnelle.

Depuis le glissement de terrain, 99 familles ont dû quitter 63 maisons. 11 établissements commerciaux se sont vidés.

Conflits d'intérêts

"Bourassa doit s'expliquer" —Burns

QUEBEC (PC) — Selon le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, le premier ministre Bourassa "a le devoir d'expliquer devant la Commission parlementaire de l'Assemblée nationale, les omissions qui entachent sur sa déclaration assermentée faite aux termes de la directive sur les conflits d'intérêts.

M. Burns a fait cette déclaration, hier, "après avoir pris connaissance des informations voulant que la déclaration du premier ministre ne mentionne pas certaines actions que possède, via Claurémiand, Mme Andrée Bourassa, son épouse, et son frère, le ministre Claude Simard.

Ces révélations ont été faites dans le quotidien montréalais "La Presse" de samedi dans un article signé par le correspondant parlementaire Rhéal Bercier, selon lequel il existe un doute sérieux sur la manière dont le premier ministre s'est lui-même conformé à la directive sur les conflits d'intérêt dont il est lui-même l'initiateur.

Explication

"Ce doute, le premier ministre doit le dissiper, publiquement, devant les instances parlementaires normales.

Sinon, comment voulez-vous que les autres membres du gouvernement prennent ces directives au sérieux", s'est demandé le député de Maisonneuve.

"Il est d'ailleurs opportun, a-t-il poursuivi, de souligner que les directives émises par le gouvernement à la suite du scandale Paragon qui impliquait la belle-famille du premier ministre et, directement, le ministre du Tourisme, devaient avoir un caractère temporaire et être remplacées par une loi. Or, cette loi se fait encore attendre.

"En conséquence, aucune sanction n'est applicable à un ministre qui ne se conformerait pas aux directives sur les conflits d'intérêts. Si une telle situation devait se perpétuer nous serions dans l'obligation de croire que ces directives n'étaient qu'un geste publicitaire du gouvernement et que celui-ci n'a jamais eu l'intention de mettre véritablement fin aux conflits d'intérêts", a conclu M. Burns.

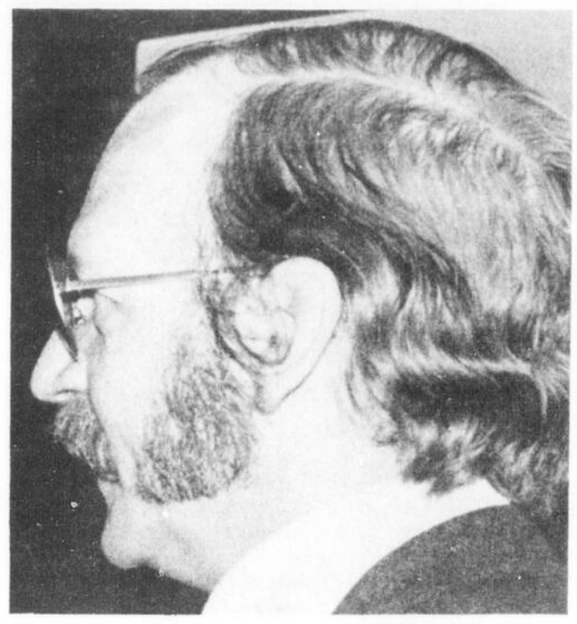
Comission

Selon le journaliste Bercier, dans son article de l'édition de samedi, MM. Bourassa et Simard "ont omis, dans leur déclaration du 31 juillet dernier, de faire état de leur participation au sein de la société de gestion Corporation Equitable Canadienne (CEC) par l'intermédiaire du holding familial Claurémiand".

Toujours selon M. Bercier, cette dernière entreprise détient notamment des action de deux banques à charte et d'une société d'aviation qui transigent avec le gouvernement.

Pour sa part, le premier ministre soutient que les directives sur les conflits d'intérêts édictées l'été dernier à la suite de l'affaire Paragon ont été dernier à la suite de l'affaire Paragon ont été respectées intégralement.

Au sujet de la CEC, M. Bourassa a dit qu'il s'agit d'un placement effectué par Claurémiand "et les actions de Claurémiand ont été confiées à une société de fiducie dans laquelle nous n'avons aucun droit de regard".



ROBERT BURNS... des explications, M. le premier ministre.

Lavigne accuse le provincial

QUEBEC (PC) — Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Hubert Lavigne, a formellement accusé mardi le gouvernement québécois de se servir d'une partie de l'impôt foncier scolaire pour financer des dépenses étrangères à l'éducation.

Au cours d'une conférence de presse, M. Lavigne a expliqué qu'en mars dernier le gouvernement a évalué à $460 millions le revenu à percevoir par l'impôt foncier scolaire pour une évaluation globale d'environ $36 milliards. Or, a-t-il ajouté, l'évaluation réelle a été de $3.6 milliards de plus que le montant prévu, ce qui a donné un revenu accru d'environ $43 millions.

Selon M. Lavigne, le gouvernement a donc diminué sa part de subventions au financement des commissions scolaires pour un montant équivalent aux $43 millions, "laissant ainsi supporter par les contribuables de l'impôt foncier scolaire cette partie de la charge qu'il avait prévu absorber".

Injustice

L'impôt foncier scolaire normalisé —$1.25 les $100 d'évaluation— a donc servi, affirme-t-il, à augmenter les impôts généraux des Québécois versés aux fonds consolidés du gouvernement, par le biais des commissions scolaires.

Cette situation, puirsuit-il encore, fait que le gouvernement augmente les impôts des Québécois "en douce", en leur faisant payer des impôts sur des impôts.

Pour corriger cette injustice, la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec recommande que la participation normalisée des contribuables de l'impôt foncier scolaire soit stabilisée à 30.5 pour cent de l'ensemble du budget provincial administré par les commissions scolaires.

La FCSCQ propose aussi que la part du revenu d'un citoyen, propriétaire ou locataire, affectée au paiement de l'impôt foncier attaché à son domicile soit déductible pour fin d'impôts fédéral et provincial sur le revenu.

Il est beau le plus bel homme!

SHERBROOKE (PC) — En banlieue de Sherbrooke existe une municipalité d'à peine 1,500 habitants... les femmes comprises.

Mais les femmes de Saint-Elie d'Orford savent, plus que toutes les autres, apprécier la beauté... masculine.

C'est ainsi que les organisatrices d'un concours pour choisir le plus bel homme de la municipalité ont reçu... 500,000 votes.

Comme disaient jadis les politiciens québécois: c'est l'enthousiasme.

Quoi qu'il en soit, Michel Trépanier, un Adonis de 20 ans, a été proclamé, mercredi, le plus bel homme de Saint-Elie d'Orford, avec une confortable majorité de plusieurs dizaines de milliers de votes.

Mme Lise Payette, à Radio-Canada, n'a pas à chercher bien loin, semble-t-il, pour trouver le plus bel homme du Canada...

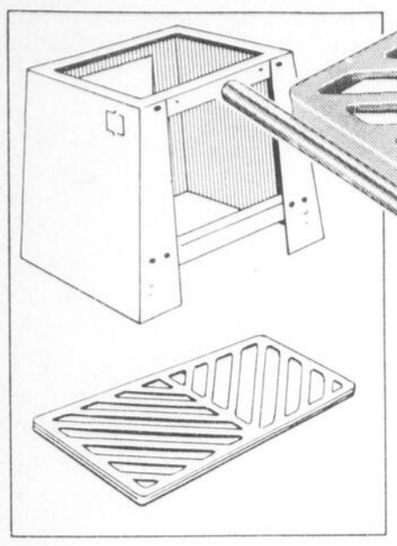




Scie d'établi 9"

de Rockwell-Beaver

CANADIAN TIRE





Une scie très robuste:

- Commandes à l'avant pour lever/incliner lame
- Guide à refendre à blocage simple
- Calibre d'onglets réglable
- Coupe bois de 2¾" d'épaisseur

La scie d'établi de qualité de Rockwell-Beaver comprend également une table de précision de 22 × 38" équipée d'une rallonge. Calibre d'onglets réglable à blocage à 90° et à 45° permettant au bricoleur d'obtenir des résultats professionnels!

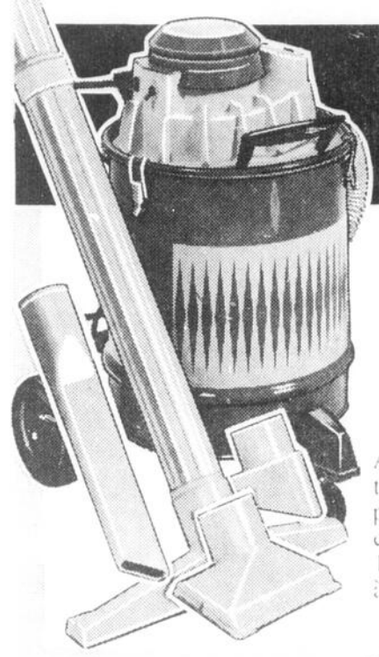
234.95 avec support et rallonge

109.00

'Mini-Mac 30' de McCulloch

Pèse moins de 9 lb— coupe jusqu'à 24"

Modèle léger avec caractéristiques de modèles plus gros: lanceur à rappel, commandes à la main, bougie encastrée beaucoup d'autres . . .



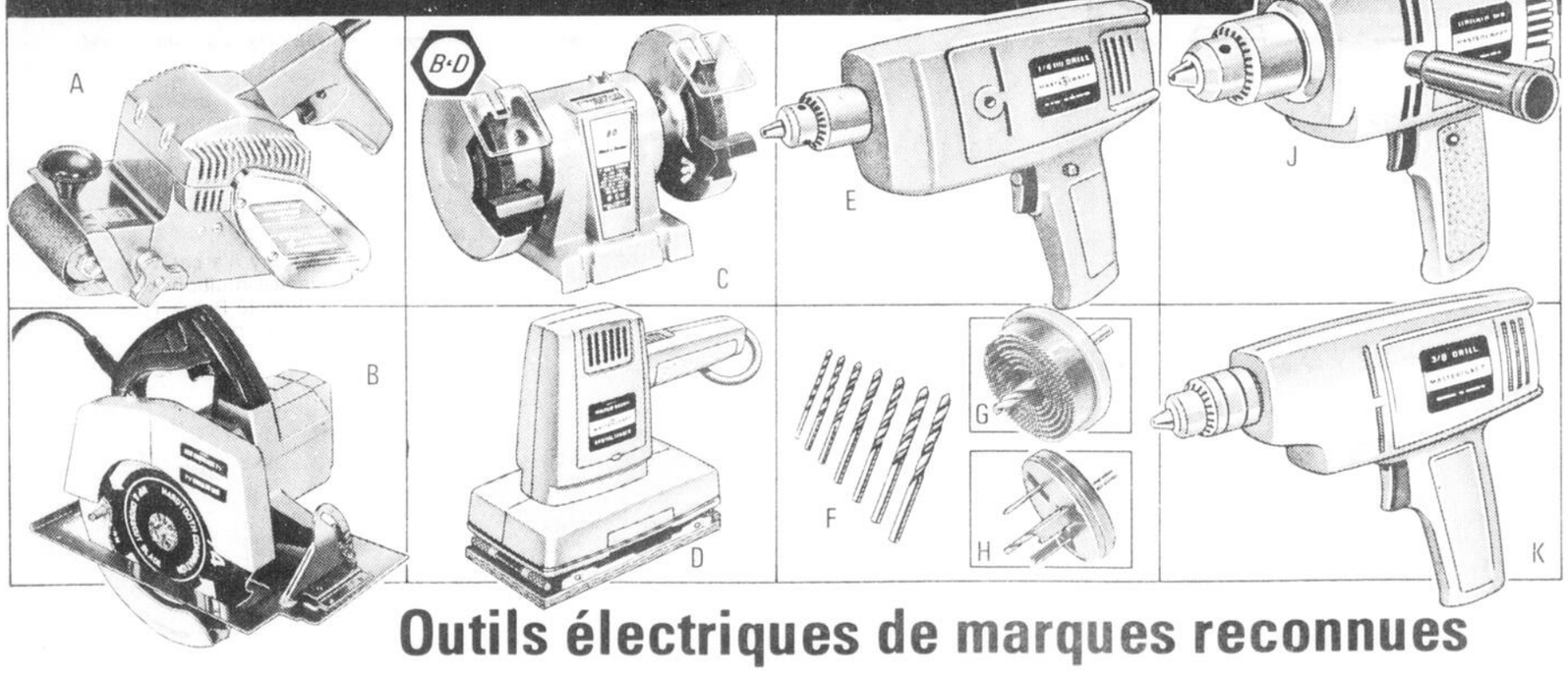
SHOP-VAC *Pour GROS travaux!*

Ramasse détritus secs/humides

60.95

Aspire rapidement les détritus secs ou humides. Récipient en métal, accessoires en plastique très résistant. 115V CA/CC. Avec 5 sacs à poussière.

Des outils puissants à votre service...



Outils électriques de marques reconnues

A. Sableuse Mastercraft

58.95

Bande de papier sablé de cal. 60 mesure 4 × 21¾". Soufflerie incorporée. 1400 pi./mn. 115V.8A.

B. Scie circulaire de 7¼"

25.49

Scie Mastercraft équipée d'un embrayage de sûreté; coupe jusqu'à 2 7/16" à 90°. 4,500 tr/mn.

C. Touret Black & Decker

34.95

Meules de 5" en oxyde d'aluminium vitrifié pour aiguiser couteaux, etc. 3,400 tr/mn.

D. Sableuse orbitale

17.49

Modèle Mastercraft à moteur antigrillage de 2.3 A fonctionnant à 3,600 orbites/minute.

E. Perceuse réversible de ¼"

19.95

Perceuse Mastercraft à moteur antigrillage, engrenages de précision. Carter en aluminium.

Accessoires de perceuse

F. **Jeu 7 forets grande vitesse** $4.29
Jeu 4 forets grande vitesse . . $9.95
G. **Scie à trous**—foret de ¼", 7 lames circulaires **1.59**
H. **Scie à trous réglable** Perce trous sans bavures **6.29**

J. Perceuse Mastercraft de ½"

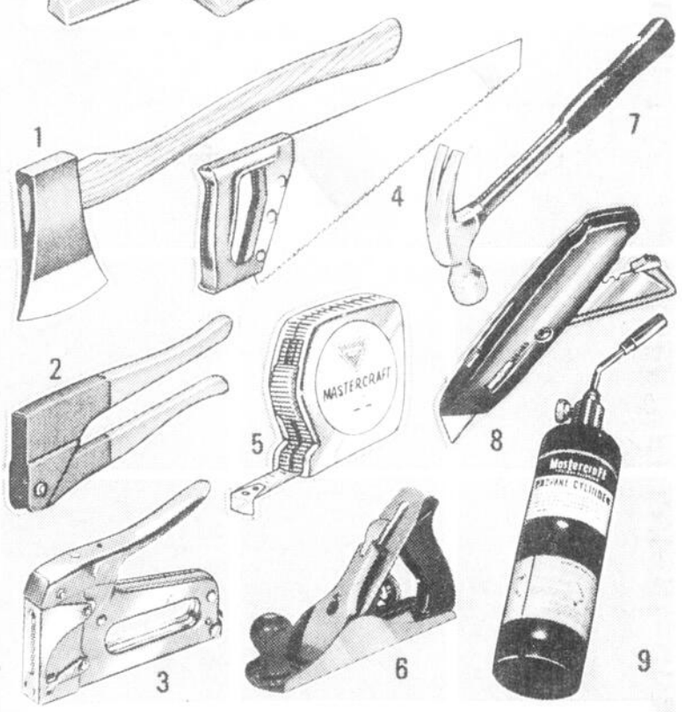
27.95

Perce jusqu'à 1" dans le bois, ½" dans l'acier. Poignée auxiliaire au côté. Moteur de 2.6 A.

K. Perceuse Mastercraft de ⅜"

13.49

Perce jusqu'à ¾" dans le bois, ⅜" dans l'acier. Puissant moteur de 2.4 A. Véritable aubaine!



1. **Hache suédoise** **9.69**

Tête de 2½ lb en acier forgé, manche de 28". **Hache de 32", tête de 3½ lb $12.29**

4. **Scie suédoise** **9.49**

Règle de 20" sur lame; poignée en plastique robuste. Lame de 22", 8 dents au pouce.

7. **Marteau** **3.59**

Tête matricée polie; manche acier chromé; panne fendue. Pèse 16 oz. Très bel achat!

2. **Outil à riveter** **5.59**

Outil tout-usage, facile à employer. Accessoire très utile fourni avec des rivets!

5. **Ruban de 10'×¾"** **4.49** Blanc

Lame enduite de Mylar, bouton de blocage à pression. **Ruban jaune de 12' ½" de large $4.49**

8. **Couteau** **2.99**

Couteau tout-usage Stanley équipé de plusieurs lames. Très commode!

3. **Agrafeuse** **16.99**

Modèle de luxe pour travaux les plus difficiles. **Boîte d'agrafes, à partir de . . . $1.15**

6. **Rabot de 9¾"** **20.95**

Rabot de qualité professionnelle à lame en acier de 2". Contre-fer chromé.

9. **Chalumeau** **7.95**

Modèle au gaz propane; bouteille jetable. **Bouteille de rechange $1.99**

Utilisez votre CARTE DE CRÉDIT Canadian Tire

EN PLUS! BILLETS-BONIS au comptant!

CANADIAN TIRE MAGASIN ASSOCIÉ

KENOGAMI
20, RUE PRICE
547-2605

CHICOUTIMI
1257, BOUL. TALBOT
549-5014

ALMA
COIN DU PONT ET ST-LUC
662-6618

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

MEUBLES DE "Teck"
POTVIN TREMBLAY meubles

Denis Potvin pousse son équipe au troisième rang

Les Islanders et les Flames sont nez à nez

(Selon PA) — Le défenseur Denis Potvin a marqué son 18ème but de la saison en troisième période, hier soir, et les Islanders de New York ont eu raison des North Stars du Minnesota 4-3, à Bloomington.

Les Islanders, dont les autres buts ont été l'oeuvre de Jean-Paul Parisé, Bob Bourne et Clark Gillies, se hissent ainsi en troisième place au classement de la section Lester Patrick, ex-aequo avec les Flames d'Atlanta.

Ernie Hicke, John Flesch et Bill Goldsworthy, de retour au jeu après une absence de neuf matches, ont réussi les filets des North Stars.

Tom Lysiak a réussi son 13ème but de la saison à 1:35 de la fin de la rencontre, procurant aux Flames d'Atlanta une égalité de 5-5 contre les Scouts de Kansas City, à Kansas City.

Lysiak a touché la cible 17 secondes après que le défenseur Dennis Patterson, des Scouts, eut marqué le premier but de sa jeune carrière dans la Ligue nationale.

Simon Nolet, Lynn Powis et Gary Croteau ont réussi les autres filets des Scouts. Nolet a compté avec avantage de deux hommes. Les trois premiers buts des Flames ont été l'oeuvre de Eric Vail, Larry Romanchych et Buster Harvey.

Les Pingouins de Pittsburgh ont marqué six buts sans réplique au cours des deux dernières périodes en déclassant les Black Hawks de Chicago 6-1, dans la LNH, à Pittsburgh.

Les Pingouins ont même marqué deux buts en désavantage numérique, suite à une pénalité de match à Bob Kelly dans la 3e période parce qu'il portait du ruban gommé aux mains au cours d'une bagarre avec Keith Magnuson.

Les Pingouins n'ont alloué que quatre lancers aux Hawks au cours de leur désavantage numérique de cinq minutes.

Vic Hadfield a dirigé l'offensive des vainqueurs avec trois aides et un but.

Dick Redmond a ouvert le pointage pour les Hawks dans le premier engagement.

Jean Pronovost, Lowell MacDonald, Dennis Owchar, Barry Wilkins et Ron Stackhouse ont complété le total des locaux qui en étaient à leur 16e match d'affilée sans revers devant leurs partisans.

Après avoir façonné une avance de 4-0, marquant au deuxième tiers trois buts en moins de deux minutes, les Maple Leafs de Toronto ont résisté à un assaut de dernière période pour triompher des Seals de la Californie 4-2, à Toronto.

Gary Sabourin a réussi l'unique but du premier engagement et a fait scintiller la lumière rouge de nouveau après 4:48 de jeu en période médiane. Le défenseur Borje Salming a touché la cible 12 secondes plus tard et son but, son 20ème de la saison, fut suivi à 5:53 par celui de son coéquipier Blaine Stoughton.

Larry Patey et Ron Huston ont riposté au dernier vingt pour les Seals.

Wilson sur la corde raide

Le gardien Dunc Wilson croit que sa carrière est finie avec les Maple Leafs de Toronto parce qu'il a raté un autobus lors du voyage des Leafs à Oakland la semaine dernière.

Wilson a rencontré, mardi, le directeur-gérant Jim Gregory, qui lui a dit de prendre quelques jours de repos, mais Wilson croit que son absence dans la LNH sera plus longue.

"J'ai violé quelques règlements sur la côte, a dit Wilson, règlements qui n'avaient pas été respectés auparavant par d'autres joueurs, mais, comme les choses ne vont pas bien actuellement, on cherche un bouc émissaire. C'est ce que je suis présentement, car on essaie de m'échanger."

Gregory n'a pas voulu confirmer ni nier les intuitions de Wilson, mais il a rappelé Pierre Hamel de Oklahoma City pour remplacer Wilson.

Gregory a l'intention de rencontrer Wilson de nouveau aujourd'hui.

22e échec consécutif des Blades

(Selon PA) — Larry Pleau a marqué le but victorieux à 15:23 de la troisième période en procurant un gain de 4-3 aux Whalers de la Nouvelle-Angleterre sur les Blades de Baltimore dans la l'AMH. C'était le 22e revers successif du club qui a déménagé de Detroit à Baltimore.

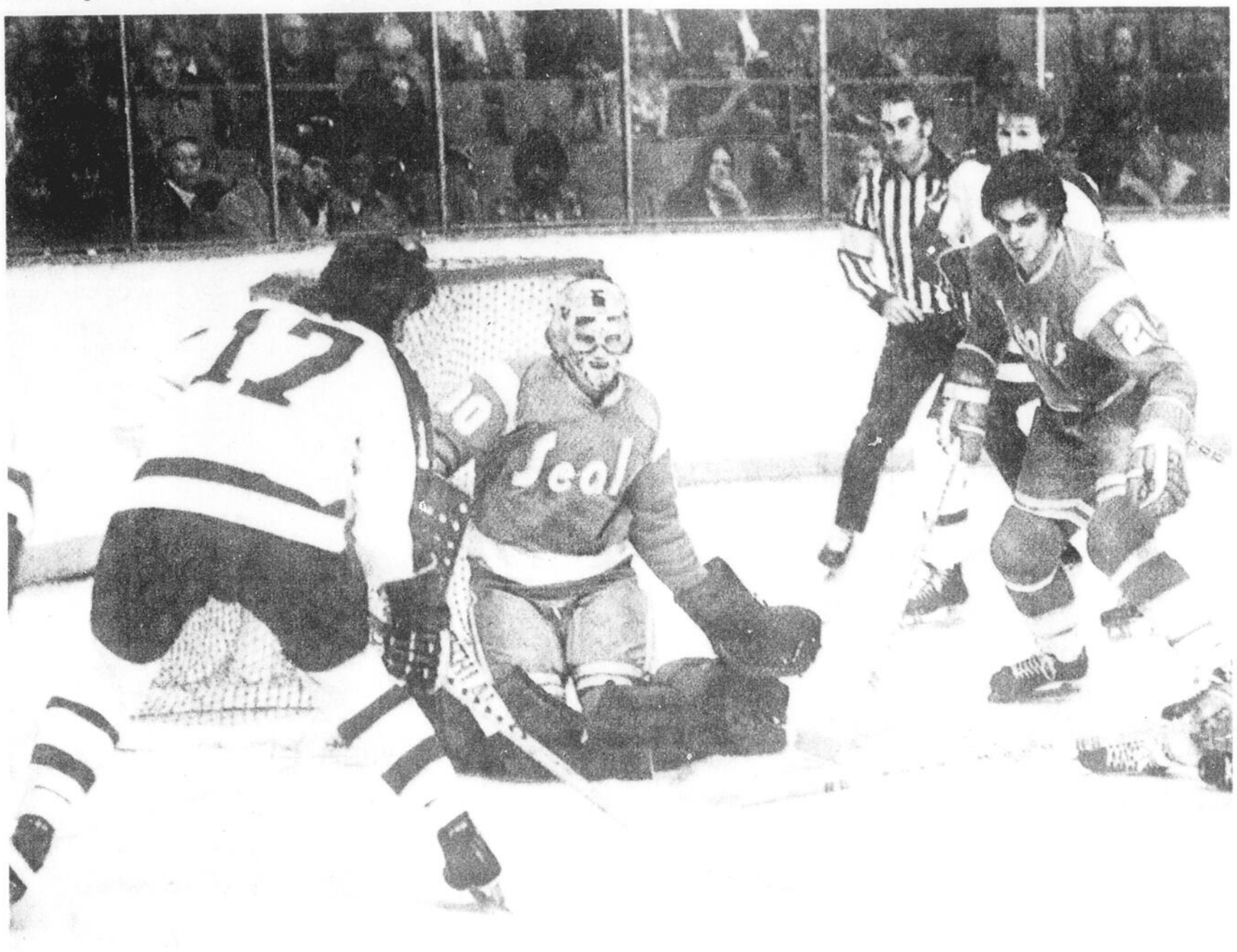
Tim Sheehy et Terry Caffery ont d'abord donné une avance de 2-0 aux locaux dans la 2ère période, mais John Bredin et Steve West ont égalé les chances dans la 2e reprise.

J.P. Leblanc a donné l'avance de 3-2 aux visiteurs au début de la troisième reprise, mais Tom Webster a ensuite égalé les chances avant le but victorieux de Pleau.

Al McDonough a marqué deux buts en première période et son coéquipier Russ Walker en a fait autant au deuxième tiers, alors que les Crusaders de Cleveland ont défait les Roadrunners de Phoenix 6-2, à Cleveland.

Rob Neale et John Stewart, qui complètent un trio avec Walker, ont complété le pointage au dernier vingt.

Les buts des Roadrunners ont été réussis par John Gray et Michel Cormier.



PAS DE PLACE — Le gardien Gary Simmons, des Seals de la Californie, écarte les jambières pour fermer la porte à Blaine Stoughton (17), des Maple Leafs de Toronto. George Pesut, (26) s'apprête à venir à la rescousse de son gardien. (PA)

Dave Murray... en relève de Chuck Taylor

Gene Mauch peut se féliciter d'avoir été guidé par sa bonne étoile depuis qu'il a pris en main la destinée des Expos. S'il n'a pas toujours été choyé par ses artilleurs débutants, le général des Montréalais a souvent été comblé par ses lanceurs de relève qui l'ont souvent sorti du pétrin.

Point n'est besoin de rappeler le gigantesque travail effectué par Mike Marshall, alors que Mauch avait entrepris de le faire parader au monticule presque régulièrement, pour exploiter son talent au maximum.

Le mentor du club montréalais a pourtant failli passer pour un insensé l'hiver dernier, lorsqu'il laissa partir ce maître de la relève pour embrigader le vétéran Willie Davis.

Dans l'entourage des Expos, on s'interrogeait de toute part. Certains se demandaient même si Mauch n'avait pas un peu perdu la tête en effectuant une telle transaction. Tout le monde se permettait des commentaires plus ou moins flatteurs.



ANDRE LESTOURNEAU

Autre coup de veinard

Mais encore une fois, Mauch devait avoir la main heureuse et réaliser un autre coup de veinard en faisant confiance à l'inconnu Chuck Taylor, un lanceur qui n'avait encore rien prouvé à l'âge de 27 ans.

Taylor songeait même à tout lâcher avant que Mauch ne lui accorde cette dernière chance. On connaît la suite de l'histoire... L'athlète de Bell Buckle, petite municipalité du Tennessee, devait se découvrir des talents encore inexploités.

A la surprise de tous les gérants d'estrade, Taylor s'affirme comme le "pompier" par excellence des Expos en 1974, protégeant 17 victoires aux siens en plus de maintenir une moyenne de 2.17 points alloués par match... pour ainsi prendre la relève de Marshall.

Devant les succès inattendus de Taylor, Mauch pouvait se frotter les mains d'aise. Ce ne devait pas être le dernier coup de veine du pilote des Expos qui s'était gardé une autre carte d'atout pour la fin de saison... un as dénommé Dale Murray.

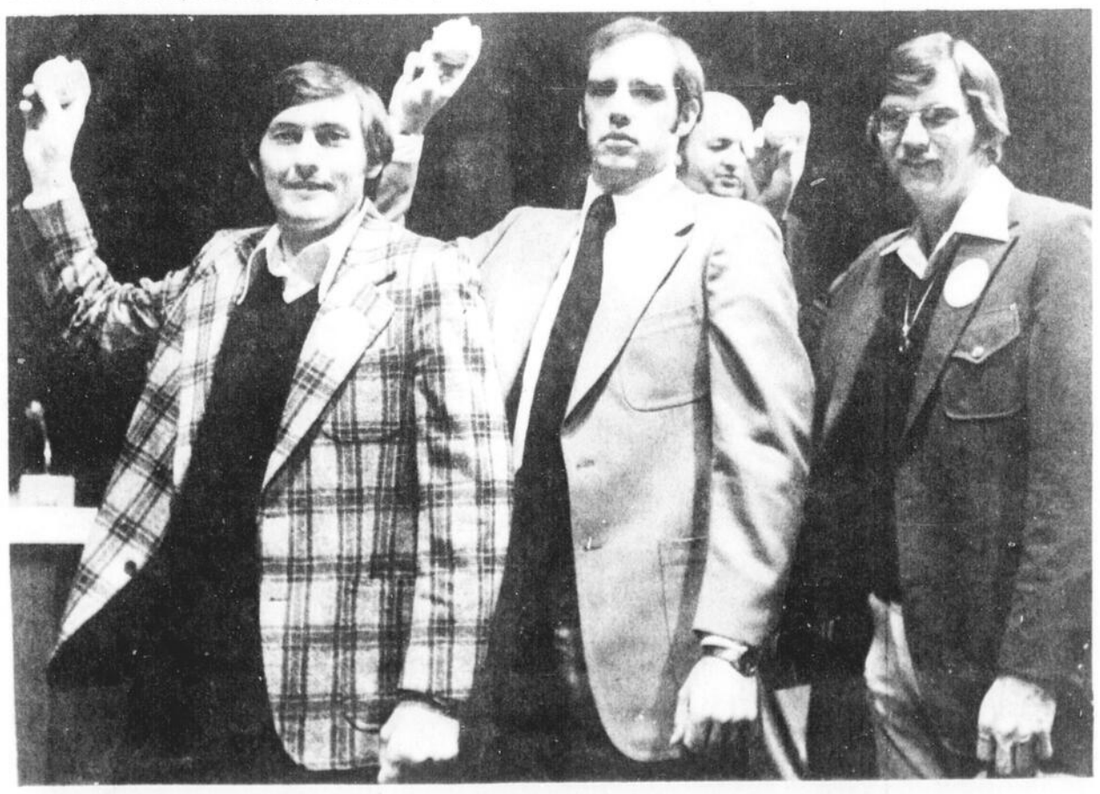
Une fin de saison de rêve

Agissant comme lanceur de relève dans 12 des 23 dernières rencontres des Expos, Murray a protégé la victoire aux siens en dix occasions en plus de mériter un gain.

Retenez votre souffle... Au cours de cette série de douze apparitions au monticule, Murray a lancé des balles pendant 27 manches sans allouer un point mérité à l'adversaire. Son rendement fut un atout important dans le succès de fin de saison de l'équipe qui décrocha 18 victoires en 23 départs.

Ces solides présences au monticule lui ont permis de diminuer sa moyenne de points mérités à un fantastique pourcentage de 1.03 par partie. En 70 manches, il n'alloua qu'un seul coup de circuit.

Mauch venait de réussir une autre découverte. Advenant le cas ou Taylor flanche sous la pression ou éprouve des difficultés avec son contrôle... Murray pourrait prendre la relève de son coéquipier.



PRETS A FAIRE FEU — Comme en témoigne cette photographie, prise, hier, à l'occasion du passage de la Caravane des Expos au Saguenay, Chuck Taylor, Steve Renko et Dale Murray semblent prêts à faire feu. (Photo Gratien Tremblay)

Echange probable de Renko

La direction des Expos tente de mettre la main sur un voltigeur d'expérience, par suite du départ de Willie Davis. Mauch aurait les yeux sur Ron White, des Yankees de New York, et il serait prêt à se départir de l'erratique Steve Renko pour mettre la main sur un athlète de cette catégorie...

On fait grand état des performances de Phil Esposito et Guy Lafleur qui marquent des buts à volonté dans la Ligue nationale. Mais que dire de Bobby Hull qui se surpasse pendant ce temps dans l'Association mondiale, ayant inscrit 43 buts en 42 rencontres!...

Partenaire d'entraînement de Jacques Paterson, Fred Lagacé projette de remonter dans le ring pour se mesurer à Paul Tope, une bataille où le pugiliste saguenéen aurait fort à faire pour mériter la victoire...

Rodger Brulotte demeure une pince-sans-rire remarquable. Le relationniste des Expos a encore fait des siennes, hier, en se payant la tête de Paul Villeneuve, dernière victime de la "flutte"...

Saviez-vous que l'enclos de relève des Expos, même sans les services de l'as Mike Marshall, a conservé une moyenne de 2.48 points alloués par match, soit le meilleur pourcentage de la Ligue nationale en 74. C'est tout à l'honneur des Taylor, Murray, Demola et Montague...

Si la caravane des Expos a de nouveau fait la joie des amateurs de baseball du Saguenay, la mort du dévoué Yves Vanase a plongé les sportifs de la région dans un deuil profond. Aux familles éprouvées, mes plus vives condoléances.

Pour la xième fois de sa carrière

Carl Brewer songe à effectuer un retour

Un des hockeyeurs ayant le plus souvent pris sa retraite, le joueur de défense Carl Brewer pourrait bien effectuer un autre retour au jeu. Propriété des Toros de Toronto, Brewer eut des entretiens avec le directeur-gérant Buck Houle au cours des derniers jours. Le capricieux joueur, qui a abandonné les Leafs à la suite d'une vive discussion avec Punch Imlach, se montrerait plus compréhensif en vieillissant.

Brewer a déjà évolué pour les Reds Wings de Détroit et les Blues de St-Louis, en plus d'avoir porté les couleurs de l'équipe nationale du Canada et dirigé l'équipe nationale de la Finlande.

LE RAPIDO

COMBAT RETARDE

Sans connaître les véritables raisons, il semble assuré que le combat entre le colombien Rodrigo Valdes et le français Max Cohen, pour le championnat mondial des poids moyens sera retardé jusqu'à la fin de mars ou début avril. La bataille sera toutefois disputée à Grenoble, tel qu'initialement.

SIMPSON EN FINALE

O.J. Simpson s'est qualifié pour la finale du tournoi des Super-Stars en triomphant dans les éliminatoires de la Rotonda ave 48 points contre pour Phil Villipiano. Outre le joueur étoile des Bills de Buffalo, Franco Harris, Jack Ham, Lawrence McCutucheon et Marty Riessen se sont mérité le même privilège.

MILLER AU REPOS

Johnny Miller, vainqueur des deux premiers tournois de la saison, ayant décidé de prendre quelques jours de repos, puisque son compte de banque pouvait lui permettre cette petite fantaisie, Jack Niklaus et Lee Trevino ont hérité des rôles de favoris en vue de l'Omnium de gol d'Hawaï qui débutera aujourd'hui, à Honolulu. Nicklaus avait remporté le tournoi en 1974.

AU GARDEN DE BOSTON

Dernière acquisistion de la Ligue nationale de crosse, l'équipe de la ville de Boston aura l'insigne honneur de disputer ses matches au Garden de Boston, dans l'enceinte même des "Wild Bunch Bruins". Reste à savoir si les dirigeants de l'équipe parviendront à dénicher des Esposito et Orr.

PAIEMENT ATTENDU

La Ligue nationale a décidé de payer ses comptes. Elle vient de faire parvenir un substantiel chèque de $410,000 l'Association canadienne de hockey amateur, en règlement de la dette contractée lors du dernier repêchage des joueurs amateurs. Par contre la dette de $335,000 des dirigeants de l'Association mondiale est toujours en souffrance.

UN NOUVEAU DEPART

Après avoir éprouvé de sérieuses difficultés au cours des derniers jours, la situation se rétablit graduellement pour les Stags du Michigan qui viennent de déménager leurs pénates à Baltimore. Evoluant désormais sous le nom des Blades de Baltimore, ces derniers feront leurs débuts à leur nouveau domicile dimanche prochain en recevant les Aeros de Houston.

RECEVEUR AUXILIAIRE

Après avoir cédé le voltigeur Von Joshua aux Giants de San Francisco, pour la somme régulière de $20,000 au repêchage, les Dodgers de Los Angeles ont ajouté le nom du vétéran Norm Miller à leur personnel de joueurs. Miller deviendra vraisemblablement le receveur auxiliaire de l'équipe.

GIRARDEAU GAGNE SA CAUSE

Congédié en janvier 1974 pour "avoir excédé ses pouvoirs de physiothérapeute" Guy Girardeau a obtenu gain de cause contre les Nordiques du Québec qui devront lui verser la somme de $18,000 avec intérêts, selon la décision rendue hier par le juge Vincent Masson. Girardeau n'avait administré que de la vitamine B 12 aux joueurs des Nordiques, rien de trop fort, semble-t-il, puisque les Québécois ont raté les séries.

DIXIEME PLACE

A la suite de la victoire de Lise-Marie Morerod dans le slalom spécial de Saint-Gervais, la Suisse est passée au deuxième rang du classement de la Coupe du Monde de ski alpin avec 411 points, tandis que l'Autriche conserve la tête avec 823 points. Le Canada, qui n'a accumulé 65 points, vient loin derrière en dixième place.

NEIGE DANGEREUSE

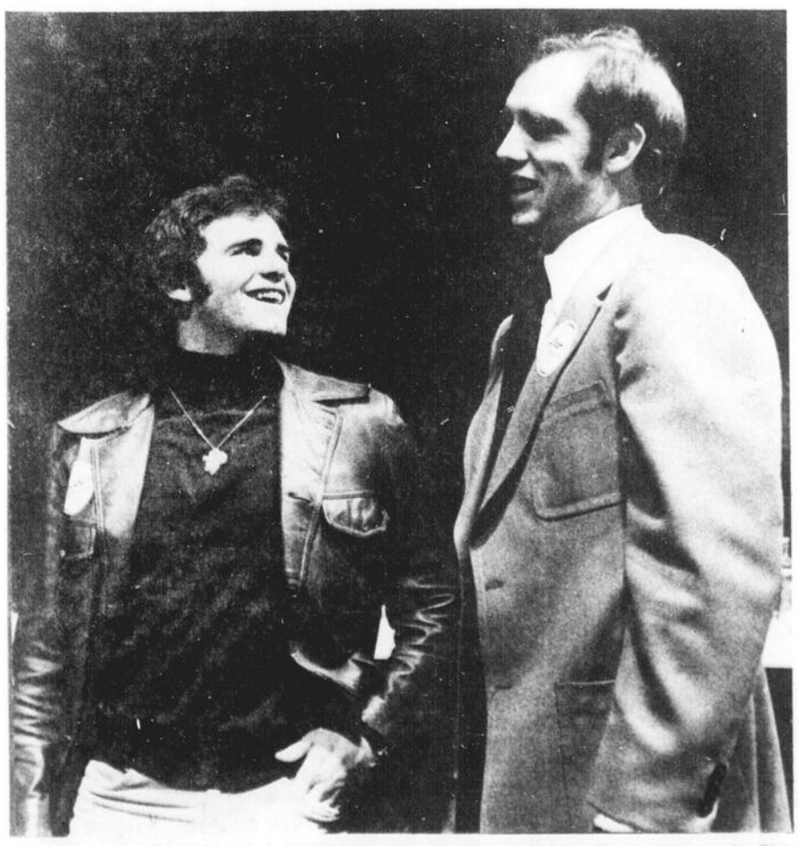
En raison des dangers d'avalanche, la plus grande incertitude règne à Chamonix, à la veille du slalom spécial de la Coupe du monde de ski qui doit avoir lieu aujourd'hui et demain. La pluie et le temps doux ont rendu la neige dangereuse, notamment sur la piste des Planards où la course est prévue. Il est à prévoir que ce slalom soit retardé à plus tard, si la situation ne s'améliore pas.

SOUS CONTRAT

Le joueur d'intérieur Bud Harrelson a renouvelé son contrat au cours de la journée d'hier, ce qui signifie que les Mets de New-York ont maintenant 18 joueurs ayant accepté les conditions de l'équipe. Handicapé par diverses blessures, Harrelson avait connu une misérable saison l'an dernier, sa moyenne culbutant à .277, soit rien de trop réjouissant pour un cogneur de ce trempe.

BOURSES RECORDS

Que tous les tennismen intéressés à s'inscrire aux championnats internationaux de Wimbledon, les organisateurs viennent de porter les bourses à $261,300, soit le plus fort montant encore jamais attribué dans cette compétition. Fait à signaler, cette augmentation de $28,000 sera répartie pour la plus grande part aux éliminés du premier tour.



UN GRAND JOUEUR — Le défenseur Claude Giguère, des Saguenéens de Chicoutimi, a eu le plaisir de s'entretenir avec le lanceur Steve Renko, hier, à l'occasion du passage de la caravane Expos-O'Keefe. Excellent receveur, Giguère ambitionnait de faire un aussi "grand" joueur que Renko. (Photo Gratien Tremblay)

Quatrième championnat pour Lee Tobin

Raymonde Messier rend les armes après six bouts

par Julien Gagnon



UN QUATRIEME CHAMPIONNAT — C'est l'honneur que peut revendiquer l'équipe du club Caledonia de Montréal, au championnat provincial féminin. Dans l'ordre habituel: Lee Tobin, Marylin McNeil, Michèle Garneau et Laurie Ross.

Alma — Il a été prouvé, hors de tout doute, que l'on ne pouvait se permettre de manquer des pierres dans une finale de curling pour le championnat provincial féminin qui a pris fin, hier, à Alma.

L'équipe de Caledonia du secteur Montréal Centre, dirigée par Lee Tobin, est sortie vainqueur de cette compétition pour la quatrième fois en cinq ans. Il aura toutefois fallu un match supplémentaire contre l'équipe de Bel-Aire des Cantons de l'Est, dirigée par Raymonde Messier, avant que Mme Tobin et ses équipières puissent décrocher le trophée emblématique de cet important championnat.

Le scénario du match s'est dessiné à bonne heure car, après quatre bouts le pointage était déjà de 6-1 en faveur de Caledonia. Et le pointage final fut de 10-1 après six bouts alors que Mme Messier et son équipe eurent décidé d'abandonner avant d'atteindre la limite de dix bouts. Le point enregistré par les Cantons de l'Est, au troisième bout, fut d'ailleurs le seul que cette équipe ait pu marquer.

On a pu se rendre compte dès le début que le duel ne serait pas tellement opiniâtre. En effet, Caledonia enregistrait trois points au premier bout, pour continuer sa poussée victorieuse, sans défaillance.

Même si l'équipe de Mme Messier était assez représentative, elle pouvait difficilement rivaliser contre son opposante car son équipe fut formée à la dernière minute et les joueurs n'eurent pas tellement de chance de pratiquer ensemble. De toutes façons, Lee Tobin a affiché une supériorité évidente.

Hier, les deux équipes avaient remporté la victoire lors du match disputé en avant-midi, pour terminer les rondes de qualification avec une fiche identique de 6-1. Caledonia avait alors disposé de l'équipe d'Alma au pointage de 10-6 alors que Bel-Aire réussissait le même exploit aux dépens de l'équipe de la Côte-Nord au compte de 12-4.

Ce match fut toutefois assez serré jusqu'au septième bout alors que le pointage était de 5-4 en faveur de Bel-Aire. Deux pierres ratées par le capitaine de Sept-Iles, Diane Côté, furent plutôt désastreuses car Bel-Aire en a profité pour marquer quatre points au huitième et prendre l'avantage 9-4. Ce fut suffisant pour éliminer définitivement la Côte-Nord.

Cette dernière a réussi à enregistrer qu'un seul gain au cours de la série et il en fut de même de l'équipe de Rita Proulx, de Victoria, qui a remporté sa première victoire, hier matin, aux dépens de Rosemere au compte de 14-6.

Le classement final se lit donc comme suit: Caledonia a terminé vainqueur. Bel-Aire, des Cantons de l'Est, 6-1; Baie d'Urfé, de Montréal-Ouest, 5-2, Alma, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, 4-3, Shawinigan, de la vallée du St-Maurice, 3-4, Rosemere, de la vallée d'Ottawa, 2-5, Sept-Iles, de la Côte-Nord, 1-6 et Victoria, de Québec-Gaspé, 1-6.

36 équipes en lice au septième tournoi bantam de Chicoutimi

par André Lestourneau

CHICOUTIMI — En plus de prendre l'envergure d'une compétition provinciale, avec l'inscription de huit formations provenant de l'extérieur de la région, le septième tournoi de hockey bantam de Chicoutimi accueillera un nombre sans précédent de 36 équipes.

Pour le président Claude Balckburn, l'âme dirigeante de cet événement pour une deuxième année de suite, ces deux importantes innovations devraient permettre à l'organisation de prendre un nouvel essor et de dépasser tous les records antérieurs.

"Nous avons accueilli plus de 14,000 personnes l'an dernier.

Avec l'envergure que prend notre compétition, nous comptons attirer 20,000 personnes", de mentionner le président Blackburn, dont l'enthousiasme ne se dément pas.

"Depuis deux ans que nous songions à la participation d'équipes de l'extérieur. Avec l'approbation de la Fédération de hockey sur glace du Québec, notre voeu se réalise enfin. Notre tournoi prend l'envergure d'un événement provincial et devrait attirer chez nous un nombre grandissant de touristes".

Afin d'assurer le parfait déroulement du tournoi, le président Blackburn s'est entouré d'une armée de bénévoles, divisée en quinze comités, qui verra à rendre le séjour des hockeyeurs le plus agréable possible.

Un budget de $6,500 sera nécessaire pour permettre aux responsables de couvrir les dépenses encourues.

A cet effet, une soirée bénéfice aura lieu le 8 février prochain, alors que les commerçants et sportifs seront appelés à épauler les responsables.

Notons enfin que la compétition sera divisée en deux catégories, la classe "A" regroupant les huit équipes de l'extérieur et les quatre équipes de la Ligue régionale bantam du Saguenay, tandis que la classe "B" comprendra un total de 24 équipes recrutées aux quatre coins de la région.



ENTHOUSIASTES — Le président Claude Blackburn et la secrétaire Suzy Blackburn affichent un sourire qui en dit long, à l'approche du septième tournoi de hockey bantam de Chicoutimi. (Photo Daniel Gauthier)

Sorel tient tête au Junior de Montréal

(PC) — Les Eperviers de Sorel et le Junior de Montréal ont annulé 5-5 hier soir dans la LJMQ.

Richard Bownass, avec deux buts, Pierre Mondou, Michel Lachance et Normand Dupont se sont partagé les buts des visiteurs montréalais tandis que Michel Fréchette y allait aussi de deux buts pour les locaux, dont les autres compteurs ont été Robert Ritchie, Gary Platt et Gilles Bilodeau.

Le match Sherbrooke à Chicoutimi a été remis en raison de la tempête de neige.

Economisez jusqu'à $150, $110, $100, $95, $90, $80, $70, $50, $20
Le catalogue de la Vente Annuelle
Magnavox
vous dit comment
Demandez-en un.

JEUDI SOIR, LE 30 JANVIER
DE 7 HEURES A 8 HEURES
CLINIQUE DE HOCKEY
CHEZ
MIRACLE MART
Place du Saguenay
avec vos Saguenéens Juniors Majeurs
50 BILLETS
Seront donnés gratuitement aux jeunes de 13 ans et moins, gracieuseté de Miracle Mart.
EGALEMENT SERONT SUR PLACE
2 équipes de
HOCKEY PEE-WEE



CLAUDE LAROCHELLE

(Tous droits réservés au Soleil et au Quotidien).

Smythe bondirait s'il voyait ça!

CHICAGO — "Gentlemen and Frenchmen". C'est par cette introduction que le rude bagarreur Connie Smythe, ex-propriétaire des Maple Leafs de Toronto, avait entrepris son message lors d'un dîner de la Ligue nationale, à Montréal, il y a trois ans.

Toute une douche d'eau froide sur les nombreux convives canadiens français. Smythe, qui n'a jamais caché son aversion pour les habitants du Québec, faisait publiquement une séparation entre les gentleman et les autres, ceux qui n'en étaient pas.

Personne ne s'était formalisé de cette esprit tordu, ce vieux débris incapable de se départir de ses préjugés orangistes.

"Speak whits", est la sentence qu'on vous jetait à l'occasion, à Toronto, il y a 25 ans. Les temps ont bien changé. Les gens du Québec sont maintenant accueillis à bras ouverts dans ce vieux château fort anglo-saxon.

Connie Smythe, s'il remet les peids au Maple Leaf Gardens, édifice qu'il a bâti durant la dépression économique des années trente, doit faire quelques petits sauts de travers.

Sous Smythe, le Garden était toujours frotté comme un sou neuf. Au milieu d'un véritable bric-à-brac, sous les estrades, l'autre soir, Jean-Guy Gendron notait un laisser-aller au Garden qui n'était pas encore de mise, il y a deux ou trois ans.

L'autre matin, alors que les Nordiques se préparaient pour une session d'entraînement, le préposé à la machine à glace est venu avertir Gendron qu'il ne pouvait refaire la surface. Un pneu de la "Zamboni" était à plat.

"Bonne affaire, de jeter un Gendron narquois. Les gars vont avoir un peu plus de misère à patiner. C'est bon pour l'entraînement.

En progressant un peu plus loin sous les estrades en direction du vestiaire des Toros on ne peut s'empêcher de noter une gigantesque peinture de la reine, à demi recouverte d'une toile, au milieu de la poussière et d'objets hétéroclites. Dans le temps jadis, sous Connie Smythe, cette peinture occupait prestigieusement tout un pan de mur du Garden. Pendant le God Save the Queen qu'on n'entend plus dans la maison, les projecteurs vrillaient l'image vénérée.

Leduc: une trouvaille

Le changement est plus lent dans l'Ouest canadien où la majorité des patinoires sont fières d'afficher le portrait de la souveraine. A ce propos, lors de l'entraînement de Team Canada, dans l'Ouest, un confrère de l'Alberta ne ratait jamais l'occasion d'intervenir quand il entendait une conversation en français.

"Speak in English, you guys, you're in Western Canada," disait-il avec un sourire ambigu.

Le pauvre type est resté médusé quand il s'est amené au Colisée de Québec, le 16 septembre, pour le match Canada-URSS, et qu'il s'est fait apostropher à la blague:

"Parles français, garçon, t'es au Québec".

En fait, tous ces déplacements à travers le pays permettent de constater que la compréhension et l'amitié écartent de plus en plus le fanatisme à courte vue. A Toronto, cette détente est beaucoup plus sentie.

L'autre matin, dans le bureau des Toros, la secrétaire du directeur gérant Buck Houle, le directeur du personnel Gilles Léger, et le nouveau pilote Bob Leduc, échangeaient des réflexions en français devant le publicitaire Rick Matthew qui n'y comprenait plus rien.

Il fait sans doute curieux de voir un Canadien français diriger les Toros de John Bassett dans l'édifice que Connie Smythe a bâti. D'autant plus que Leduc est un garçon effacé, timide, au passé sans éclat que Bassett a tiré de l'obscurité. Soudainement Leduc est sous les feux de la rampe. Alors que Johnny Bower, 51 ans, envisage un retour avec les Leafs, Bob Leduc est l'objet de la colonne de Nilt Dunnell dans le Toronto Star.

"Ne vous méprenez pas sur Leduc, recommande le joueur de centre Gagin Kirk. Il n'est pas grand, mais il y a en a dedans. Il vous demande quelque chose poliment, mais vous savez que vous devez le faire. Ce gars-là a toujours été respecté de ses coéquipiers parce qu'il travaillait comme un forçat et qu'il était discipliné. Il nous fait suer aux exercices, et personne ne rouspète".

Timide, Leduc a le regard pénétrant des hommes d'action. Il a redonné sa condition physique à une équipe que Billy Harris avait laissée dans un état pitoyable. Déjà Leduc a trouvé la formule pour faire décoller Frank Mahovlich.

J'ai l'intuition que les Toros ont fait toute une trouvaille dans le monde du hockey où les entraîneurs avec des tripes ne courent pas les rues. Surveillez ces talentueux Toros!

De la rouille?

Difficile à expliquer comment une équipe peut s'effondrer de façon aussi notoire que les Nordiques, à Toronto, mardi... "On va voir à Chicago si c'était de la rouille, soupèse un Jean-Guy Gendron pensif qui a soumis ses hommes à un rude exercice, au Garden, hier matin. Une mauvaise partie ça arrive. Les Bruins ont bien annulé 3-3 avec Kansas City, l'autre jour".

Sur la défaite contre les Toros rugissant, Jean-Claude Tremblay a ceci à dire: "On a pratiqué un jeu individuel. On a oublié de passer la rondelle, et on a eu l'air fou. C'est une leçon. On va retrouver notre naturel."... Le gardien Serge Aubry sera envoyé sur la ligne de feu, ce soir.

En prévision de l'addition de sièges au Colisée, Maurice Filion a examiné le Maple Leaf Gardens où les trois allées de circulation qui existaient jadis, comme au Colisée, ont été comblées par des fauteuils... "C'est incroyable comment on a utilisé tous les espaces disponibles, ricane Filion. On a même accroché des sièges après les lumières".... C'est pratiquement vrai!

Un commentaire de Gilles Gratton: "On m'a regardé avec de gros yeux quand j'ai ramassé Mahovlich, mais j'ai crevé l'abcès. L'esprit des Toros a changé avec Leduc. Je n'en reviens pas d'entendre le grand Frank crier des encouragements. Moi qui pensais qu'il était muet".



LYNN NIGHTINGALE... "J'ai plus confiance que jamais cette année" (PC)

Patinage artistique

Lynn Nightingale, à la défense de son titre national

par Al McNeil

QUEBEC (PC) — Lynn Nightingale, d'Ottawa, s'engage dans la défense de son titre national de patinage artistique aujourd'hui.

Un premier ou un deuxième rang lui assurerait une place au sein de l'équipe canadienne aux championnats mondiaux à Colorado Springs du 4 au 8 mars.

Elle présentera ses figures imposées aujourd'hui, première partie d'un programme en trois tranches, discipline qu'elle admet elle-même être sa plus difficile.

"Ces figures imposées me faisaient peur à mort, mais j'ai l'impression de m'améliorer dans ce domaine. Je ne crois pas devenir la meilleure au monde dans cette discipline, mais j'ai plus confiance que jamais cette année".

Elle s'est classée sixième aux championnats mondiaux l'an dernier, mais première à Moscou, ce qui a fait reprendre confiance en elle-même.

"Lorsque vous voulez vous classer parmi les cinq premières au monde, vous devez vous classer première dans votre pays, ce qui vous assure une place automatique aux championnats mondiaux l'année suivante".

Cependant, le fait de s'être classée parmi les 10 premières l'an dernier a permis au Canada de présenter deux patineuses aux championnats en simple cette année, d'où l'importance de se classer au moins 2e au Canada cette semaine.

Instructeur confiant

Marilyn Thompson, qui est l'instructeur de Lynn en compagnie d'Ellen Burka, a révélé que sa protégée avait patinée avec confiance à l'entraînement ici.

On prévoit la plus forte compétition de la part Barbara Terpenning, de Vancouver, 2e l'an dernier au Canada, et de Kim Alletson, d'Ottawa, championne junior l'an dernier.

Mlle Alletson est amie de Lynn, mais celle-ci a juré que leur rivalité était loin d'être amicale sur la glace.

Depuis qu'elle a remporté le titre canadien l'an dernier, Lynn a réalisé que les gens attachaient beaucoup d'importance à ses performances.

Carrière

Même si elle a commencé à patiner à l'âge de sept ans, Lynn n'a vraiment songé aux compétitions que plusieurs années plus tard.

"J'ai toujours aimé patiner, mais j'ai pensé aux compétitions plus tard".

Dans la classe novice en 1968, Lynn s'est fracturé la cheville droite.

"J'avais alors terminé 10e dans les figures imposées et je m'entraînais dans les figures libres lorsque l'accident est survenu. La fracture ne m'affecte pas du tout maintenant".

Le CIO est toujours confiant en Montréal

Le président du CIO, lord Killanin a déclaré hier à Amsterdam que les J.O. 1976 demeuraient la responsabilité de Montréal.

Une grève des ferrailleurs et une estimation budgétaire doublant les prévisions inquiètent le CIO, mais Killanin ne voit pas là des raisons de retirer les Jeux à Montréal.

En somme, le CIO a confiance de voir Montréal remplir ses engagements, admettant toutefois que les J.O. pourraient présentés ailleurs en dernier essort.

Roger Rousseau, commissaire des Jeux doit rencontrer Killanin dans une dizaine de jours afin de faire rapport des développements survenus devant un comité de l'Assemblée nationale.

Selon Killanin, il est inutile de se réunir avant de connaître la situation définitive.

Killanin a fait cette déclaration après s'être entretenu avec James Worrall, représentant canadien au CIO.

Télévision

A Lausanne, les directeurs de la télévision européenne et les directeurs canadiens des J.O. se sont entretenus pendant cinq heures hier afin de discuter du coût de la télédiffusion des jeux en Europe.

Les délégations, ayant à leur tête le Dr Georges Straschnov, directeur de l'Union européenne de radiofusion, et Neil Asselin, président du comité de télévision des J.O. de Montréal, se sont rencontrées au quartier général du CIO.

Selon l'UER, Montréal aurait d'abord exigé $20 millions pour la retransmission et les locaux de couverture dans la métropole canadienne.

Toutefois, l'UER a refusé et a indiqué qu'elle voulait obtenir une offre plus près de $1.7 million qu'elle a déboursés pour les J.O. de Munich en 1972.

On a promis un commmuniqué à ce sujet aujourd'hui.

Sjoberg s'est même permis de mordre

SAN DIEGO (AP) — Au moins quatre joueurs soignent des blessures à la suite d'une mêlée générale lors du match Winnipeg-San Diego mardi soir.

Lars—Erik Sjoberg, du Winnipeg, a reçu six points de suture à la lèvre et Michel Rouleau, du San Diego, porte un bandage à la main, suite d'une morsure de Sjoberg, selon lui.

Le gardien Curt Larsson, du Winnipeg, a été blessé à l'épaule par un lancer dès la 1ère période, tandis que les Mariners ne ménageaient par le centre Ulf Nilsson pendant toute la soirée.

Les bagarres ont éclaté après que les amateurs de San Diego eurent lancés de la bière et des débris sur les joueurs visiteurs. Bobby Hull a accusé les Mariners de brutalité, notamment à l'endroit de Nilsson.

Le pilote Harry Howell, des Mariners, n'a exprimé aucun sympathie à l'endroit des joueurs suédois qui s'alignent avec les Jets.

"S'ils pensent qu'ils peuvent compter de 40 à 50 buts sans être molestés, ils vont finir de rêver rapidement".

Hull a écopé d'une pénalité de match à six secondes de la fin de la partie, où l'arbitre a imposé un total de 83 minutes de pénalités.

Hull s'en est pris à ceux qui brutalisaient les joueurs suédois des Jets après le match.

"Il est facile de remarquer qu'on ne s'attaque pas aux autres joueurs canadiens dans la ligue, seulement aux Suédois, qui sont pourtant venus ici pour apporter la finesse et non la brutalité".

"Je ne blâme pas les arbitres ni les joueurs en particulier, car je crois que la faute remonte à la direction et aux instructeurs de certains clubs".

Les Européens, notamment Nilsson et Hadberg, ont été la cible de la brutalité rivale et, même s'ils ont démontré qu'ils pouvaient encaisser depuis le début de la saison, leurs rivaux n'ont pas lâché.

Les deux joueurs qui complètent avec Hull le meilleur trio du circuit, ont tous deux manqué des matches à cause de blessures au jeu.

Hadberg admet que ses rivaux s'en prennent plus souvent aux joueurs européens et ce, de façon sournoise, ce qu'ils ne font pas contre les Canadiens.

AMC OFFRE JUSQU'A

$600 DE RABAIS

SUR SES MODELES 1975

Matador coupé, 8 cylindres, automatique, radio.

$4,750



SUR LE MODELE MATADOR "CASSINI" (NON ILLUSTRE) LE RABAIS EST DE $600.00.

AMC ANNONCE SON "DOUBLE" PLAN DE PROTECTION DE L'ACHETEUR

2 ANS OU 24,000 MILLES SANS FRAIS POUR REPARATIONS SUR GARANTIE

Le plan exclusif AMC de protection de l'acheteur signifie que AMC réparera ou remplacera gratuitement toute pièce excepté les pneus, pour 12 mois ou 12,000 milles, toute pièce défectueuse ou d'usure normale.

Maintenant, pour $119.00 (taxe incluse) vous pouvez doubler la durée de votre garantie, soit 2 ans ou 24,000 milles, pour garder votre voiture en parfaite condition (d'après les données de la manufacture).

Le double plan de protection de l'acheteur. Après un an, nous continuons à vous protéger AMC. Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux.

AMC

Le "Double plan de protection de l'acheteur" est une marque déposée du manufacturier.
. Prix suggéré du manufacturier.
.. La garantie Chrysler est: 12 mois ou millage illimité.

Gremlin

AMC 6 CYLINDRES TRANSMISSION MANUELLE EN SPECIAL A PARTIR DE:

$3,330



SUR CE MODELE, LE RABAIS OFFERT PAR AMC EST DE $200.00.

Centre-Ville Auto INC.

234, RACINE EST — CHICOUTIMI — TELS: 543-1588 - 543-1587

TERRAINS DES USAGEES — TEL.: 543-0281

DIXIT...

"Pour une première tentative au championnat provincial de curling féminin, c'est une expérience enrichissante. Les membres de l'équipe ont réalisé que la compétition était sérieuse et qu'il fallait être préparé mentalement et physiquement pour pouvoir fournir un rendement satisfaisant. Le succès obtenu est à peu près ce que j'avais espéré et si une autre occasion semblable se présente à nouveau, la tension sera beaucoup moins forte et nous serons en mesure de s'imposer", dixit Doris Bourget, capitaine de l'équipe d'Alma.



SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

Californie 2
Toronto 4

Première période

1. Tor., Sabourin 4, (Thompson, Ullman) 3:28.
Pén.: Johnston C, 3:49; Pesut C, Sittler T 5:47; B. Stewart C, 7:49; Ullman T 10:40; Williams C, majeure, Hrechkosy C, mauvaise conduite de match, Dunn T mineure, majeure 13:45; Patey C, 15:40.

Deuxième période

2. Tor., Sabourin 5 (Alexander) 4:48.
3. Tor., Ellis 20 (Salming, Sittler) 5:00.
4. Tor., Stoughton 11 (Alexander, Keon) 5:53.
Pén.: Dunn T 15:05, 19:29.

Troisième période

5. Cal., Patey 15 (McAdam, B. Stewart) 5:35.
6. Cal., Huston 12 (B. Stewart) 11:20.
Pén.: Thompson T, 15:17.
Lancers:

Californie	8	7	14-29
Toronto	13	18	10-41

Gardiens: Simmons, Californie; Favell, Toronto.
A-16,333.

Chicago 1
Pittsburgh 6

Première période

1. Chi., Redmond 9, 17:19.
Pén.: Paradise P, 5:00; Hadfield P, Russell C, majeures; Boldirev C, 13:36; Bodirev C, 18:57.

Deuxième période

2. Pitts., Pronovost 26, 1:55.
3. Pitts., MacDonald 15 (Hadfield, Pronovost) 5:00.
4. Pitts., Owchar 6 (Hadfield) 11:30.
5. Pitts., Stackhouse 9 (Hadfield, Schock) 19:49.
Pén.: Magnuson C, 4:39; Kelly P, Magnuson C, mineures, majeures 17:41; Koroll C, 18:15.

Troisième période

6. Pitts., Wilkins 2 (Schock) 9:03.
7. Pitts., Hadfield 18, 9:20.
Pén.: Paradise P, 11:09.
Lancers:

Chicago	7	8	14-29
Pittsburgh	11	16	5-32

Gardiens: Esposito, Chicago; Inness, Pittsburgh.
A-12,087.

Atlanta 4
Kansas City 4

Première période

1. K. City, Nolet 19 (Hudson, Lagacé) 11:41.
2. Atl., Vail 18 (Price, Gibbs) 14:42.
Pén.: Harvey A, 1:16; Rota KC, 6:44; Bennett A, Atlanta banc 10:50; Quinn A., mineure, mauvaise conduite 12:26.

Deuxième période

3. K. City, Powis 5 (Nolet, Charron) 2:12.
4. Atl., Romanchych 4 (Comeau) 6:22.
Pén.: Myre A, Lagacé KC, 0:59; Gibbs A, 1:34; Price A, 9:01; Paiement KC, 11:24; Hextall A, 13:25; Burns KC, 17:03; Hudson KC, 19:11.

Troisième période

5. K. City, Croteau 3 (McElmury, Gilbert) 8:42.
6. Atl., Harvey 14 (Price, Hextall) 13:34.
7. K. City, Patterson 1 (Rota, Charron) 18:07.
8. Atl., Lysiak 13 (Price, Vail) 18:25.
Pén.: Paiement KC, 3:11; Comeau A, 6:21; Harvey A, Nolet KC, 17:19.
Lancers:

Atlanta	13	20	10-43
K. City	7	7	19-33

Gardiens: Myre, Atlanta; McDuffe, Kansas City.
A-6,677.

Minnesota 3
Islanders 4

Première période

1. Isl., Parisé 13, 10:22.
Pén.: Nystrom I, 3:02; Hart I, 12:53; Gratton I, 17:47.

Deuxième période

2. Minn., Hicke 5 (Hextall, Marttneau) 3:36.
3. Isl., Bourne 12 (Gillies) 8:54.
4. Minn., Flesch 7 (Talafous, Barrett) 9:38.
Pén.: Gillies I, 5:07; Lewis I, 14:34; O'Brien M, 8:43.

Troisième période

5. Minn., Goldsworthy 23 (Bialowas, Hicke) 1:39.
6. Isl., Gillies 12 (Harris) 3:01.
7. Isl., D. Potvin 18 (Nystrom) 8:47.
Pén.: Harris I, 6:05.
Lancers:

Islanders	12	9	15-36
Minnesota	15	7	13-35

Gardiens: Smith, Islanders; Maniago, Minnesota.
A-12,128.

ASSOCIATION MONDIALE

Phoenix 2
Cleveland 6

Première période

1. Clev., McDonough 18 (Leduc) 5:25.
2. Phoe., Gray 14 (Stevens, Ftorek) 13:19.
3. Clev., McDonough 19 (Edur, L. Hillman) 14:13.
Pén.: Larivière P, 7:32; Connor P, 14:07.

Deuxième période

4. Clev., Walker 8 (Neale, Clearwater) 7:32.
5. Clev., Walker 9 (Stewart, Neale) 18:21.
Pén.: Connor P, 8:55; Stewart C, 12:34.

Troisième période

6. Clev., Neale 1 (W. Hillman, Walker) 2:39.
7. Clev., Stewart 3 (Neale) 5:52.
8. Phoe., Cormier 26 (Boyd) 10:14.
Pén.: Connor P, 3:14; Clearwater C, 6:21; McNamee P, 10:32; Larivière P, mineure, majeure, mauvaise conduite, Walker C, mineure double, majeure 11:26; L. Hillman C, 11:45.
Lancers:

Phoenix	12	9	14-35
Cleveland	7	10	9-26

Gardiens: Norris, Phoenix; Cheevers, Cleveland.
A-4,409.

Baltimore 3
N.-Angleterre 4

Première période

1. N.-Angl., Sheehy 18 (Swain, Fotiu) 17:36.
2. N.-Angl., Caffery 11 (Hurley, Selwood) 19:14.
Pén.: Fotiu NA, 0:41; Johnston B 7:57; West B, 14:47.

Deuxième période

3. Balt., Bredin 9 (Speck) 6:00.
4. Balt., West 9 (Evo, Richardson) 11:39.
Pén.: Byers NA, 15:10.

Troisième période

5. Balt., Leblanc 7 (Veneruzzo) 2:54.
6. N.-Angl., Webster 24 (Green, Caffery) 5:04.
7. N.-Angl., Pleau 20 (Ley, French) 15:23.
Pén.: Leblanc B, 9:58.
Lancers:

Baltimore	8	8	5-21
N.-Angleterre	9	21	17-47

Gardiens: Desjardins, Baltimore; Smith, N.-Angleterre.
A-7,562.

Trop de vedettes sur les courts

Smith ne croit pas qu'il y ait de numéro un au tennis

PALM SPRINGS, CALIF. (UPI) — Le tennisman Stan Smith, celui sur lequel les Américains fondent de grands espoirs pour reconquérir la coupe Davis au tennis mondial déclarait, hier, qu'il n'avait qu'un seul désir en 1975 et ce n'était pas de prouver qu'il était le joueur numéro un au monde.

"Je veux tout simplement démontrer tout ce que je peux donner lorsque je joue au maximum," déclarait l'ancienne vedette de l'Université du sud de la Californie, âgé présentement de 28 ans.

"Je ne crois pas, ajoutait Smith, qu'un joueur puisse prétendre être le numéro un à l'heure actuelle. On retrouve plusieurs vedettes sur les courts, présentement, et parmi les 20 ou 30 sur lesquels on peut compter, n'importe lequel d'entre eux est susceptible de mériter les honneurs d'un tournoi. Je ne comprends pas qu'un joueur puisse se promener en déclarant ouvertement qu'il est le meilleur de tous".

Smith ressentait des douleurs à un muscle, à Philadelphie, la semaine dernière, et il porte un bandage autour du genou. Il a pu pratiquer au moins durant quatre sets, mardi, et le capitaine et instructeur de l'équipe américaine, Dennis Ralston, est d'opinion que Smith se sent bien et que son genou n'affecte pas son rendement.

Le géant de 6'4" avait concédé son titre en 1974 alors que son compatriote Jimmy Connors était sorti vainqueur à Wimbledon et à Forest Hills. Smith ajoute toutefois: "J'ai gagné contre Connors la seule fois que nous avons joué l'un contre l'autre. C'est un joueur de fort calibre qui n'a à peu près pas de faiblesse. Je n'ai pas la prétention de prouver que je suis supérieur à quiconque en 1975. Je ne m'intéresse pas du sort des autres. Il appartient aux média d'information et aux officiels du tennis de faire le classement des joueurs".



STAN SMITH... il a déjà contribué à cinq victoires consécutives pour les Etats-Unis dans la conquête de la Coupe Davis.

Smith est présentement à Palm Springs en fonction des exercices de préparation préliminaires aux matches de la coupe Davis qui seront disputés entre le Mexique et les Etats-Unis, depuis demain jusqu'à dimanche. On prévoit qu'il disputera deux matches en simple avant de faire équipe avec l'un de ses camarades, Bob Lutz, dans les matches en double.

Entre-temps, Jimmy Connors sera à Las Vegas pour disputer une série contre l'australien Rod Laver pour un enjeu de $100,000 qui sera versé au gagnant. Connors a décliné l'invitation du capitaine de l'équipe, Dennis Ralston, de se joindre à l'équipe. Par contre, Stan Smith qui détenait le titre de champion en 1968, sera membre de l'équipe américaine de la coupe Davis pour la septième fois de sa carrière.

De l'avis de Smith, il s'agit d'une affaire individuelle et on en peut tenir vigueur à personne du fait qu'un joueur ne veut pas faire partie de l'équipe. "Par contre, ajoute-t-il, pour moi il s'agit d'une forte sensation. Je considère que c'est une honneur de porter les couleurs de notre pays et représenter 213 millions de nos concitoyens. Il s'agit d'une forme de participation indiscutable".

Sur l'un des matches en simple, Smith sera vraisemblablement opposé à un jeune mexicain de 21 ans, Raul Ramirez, que l'on considère comme l'un des dix meilleurs joueurs en 1974. "Ce ne sera pas facile, déclare le vétéran Smith car Ramirez est un tennisman de fort calibre et il est en mesure de remporter les honneurs dans les deux sets en simple".

Smith a contribué à cinq victoires consécutives pour les Etats-Unis dans la conquête de la coupe Davis, soit de 1968 à 1972, avant de céder leur place en 1973 aux Australiens.

En raison d'une année plutôt mouvementée et active en 1973, Smith avait demandé au capitaine de le retirer du jeu pour le début des matches de la coupe Davis en 1974.

C'est ce qui a motivé son absence en Colombie. "J'étais agréablement surpris, déclare Smith. Plusieurs pays ont de bonnes chances de décrocher la coupe. Deux bons joueurs suffisent pour réussir l'exploit".

Au repos depuis le début d'octobre 1974, Stan Smith n'a participé qu'à deux tournois depuis cette date. Par contre, il a réussi à convoler en justes noces entre-temps.

"Je me sens frais et dispos, déclare Smith. Le repos m'a fait du bien et j'ai réellement l'impression de recommencer à neuf."

LE QUOTIDIEN c'est...
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
de l'information sur les:
- ARTS
- SPORTS
- POLITIQUE
- FINANCES

et des nouvelles
- INTERNATIONALES,
- NATIONALES,
- PROVINCIALES
- REGIONALES,
- LOCALES...

HOCKEY

LIGUE JUNIOR REGIONALE

Hier
Aucune joute

Demain
Port-Alfred vs Jonquière
Chicoutimi vs Roberval
Dolbeau vs Alma

Dimanche
Dolbeau vs Chicoutimi
Roberval vs Port-Alfred

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	30	25	5	0	187	97	50
Chicoutimi	31	24	6	1	237	95	49
Alma	31	21	9	1	266	145	43
Roberval	28	7	21	0	108	240	14
Dolbeau	28	7	21	0	98	201	14
P.-Alfred	28	3	25	0	82	202	6

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Marcoux, M. Alma	62	50	112
Maltais, D. Alma	27	72	99
Gagnon, D. Alma	37	37	74
Villeneuve, D. Chic.	35	34	69
Tremblay, L. Chic.	30	38	68
Labelle, J. Chic.	25	41	66
Dufresne, D. Chic.	23	43	66
Gagnon, M. Alma	30	32	62
Dufour, R. Chic.	22	36	58
Rosamilia, V. Alma	19	39	58

LIGUE JUNIOR MAJEURE

Hier
Sherbrooke vs Chicoutimi (Remise)
Montréal 5 Sorel 5

Aujourd'hui
Québec vs Cornwall

Demain
Trois-Rivières vs Chicoutimi
Montréal vs Sherbrooke
Hull vs Shawinigan

Division Est

Equipes	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	47	26	18	2	212	179	54
T.-Rivières	48	22	19	7	207	204	51
Chicoutimi	47	17	26	4	206	275	38
Sorel	52	13	34	6	206	289	32
Shawinigan	46	11	28	7	193	270	29

Division Ouest

Sherbrooke	44	32	9	2	279	152	68
Cornwall	48	26	13	9	215	187	61
Montréal	46	24	17	5	280	222	53
Hull	48	23	22	3	277	238	49
Laval	51	19	27	5	233	267	43

LES COMPTEURS

	B	A	Pts
Bossy, M. Laval	60	45	105
Trottier, J. Laval	34	66	100
Montgomery, J. Hull	38	61	99
Dupont, N. Mont.	53	43	96
D'Amico, M. Chic.	33	56	89
Lecours, D. Chic.	42	45	87
Phaneuf, J.L. Mont.	26	60	86
Giroux, P.Y. Hull	41	41	82
Ritchie, R. Sorel	38	44	82
Veysey, S. Sher.	34	46	80

LIGUE NATIONALE

Hier
Chicago 1 Pittsburgh 6
Californie 2 Toronto 4
Atlanta 4 Kansas City 4
N.Y. Rangers 4 Minnesota 3

Aujourd'hui
N.Y. Rangers vs Buffalo
Toronto vs Philadelphie
Washington vs Los Angeles
Pittsburgh vs Détroit
Californie vs Boston

Demain
Saint-Louis vs Atlanta

Division Norris

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Los Ang.	49	28	8	13	169	103	69
Montréal	50	28	9	13	230	141	69
Pittsburgh	48	20	18	10	198	181	50
Détroit	47	12	26	9	137	187	33
Washington	49	4	40	5	103	254	13

Division Adams

Buffalo	48	31	10	7	211	147	69
Boston	48	25	13	10	219	147	60
Toronto	49	18	24	7	166	195	43
Californie	52	12	31	9	140	203	33

Division Patrick

Phila.	47	30	10	7	168	101	67
Rangers	48	25	14	9	198	154	59
Islanders	49	20	17	12	167	137	52
Atlanta	50	21	19	10	140	142	52

Division Smythe

Vancouver	50	25	20	5	169	157	55
Chicago	49	24	21	4	162	143	52
St-Louis	48	18	22	8	153	173	44
Minnesota	47	12	29	6	127	208	30
K. City	48	10	32	6	121	205	26

ASSOCIATION MONDIALE

Hier
Phoenix 2 Cleveland 6
Baltimore 3 N.-Angleterre 4

Aujourd'hui
Québec vs Chicago
Winnipeg vs Phoenix
Toronto vs Indianapolis

Demain
Houston vs Minnesota
Cleveland vs Edmonton
Vancouver vs Toronto
Baltimore vs N.-Angleterre

Division Canadienne

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Québec	46	29	17	0	196	152	58
Toronto	46	25	19	2	199	175	52
Edmonton	41	23	16	2	158	140	48
Vancouver	44	21	21	2	136	141	44
Winnipeg	42	19	21	2	165	148	40

Section Est

N.-Angl.	46	25	19	2	159	166	52
Cleveland	46	20	24	2	135	151	42
Chicago	46	18	27	1	156	181	37
Indiana	47	10	34	3	105	194	23

Section Ouest

Houston	44	29	15	0	206	137	58
Phoenix	49	24	19	6	168	159	54
San Diego	44	23	20	1	156	151	47
Minnesota	43	23	20	0	177	146	46
Baltimore	46	13	303	112	187	29	

PARTICIPE AU CONCOURS

Connais-tu la nouvelle?

DE VOTRE JOURNAL
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1. Utilisez le coupon qui apparaît dans l'annonce des indices.
2. Faire parvenir votre coupon à Concours "CONNAIS-TU LA NOUVELLE?
Le Quotidien,
316, avenue Labrecque,
Chicoutimi.
3. Chaque vendredi des lettres sont pigées. Si la première lettre contient la bonne réponse, le concurrent gagne le prix-mystère. Si la réponse n'est pas exacte, une autre est pigée et ainsi de suite jusqu'à concurrence de trois (3) lettres. Si aucune des trois (3) lettres pigées n'a pas la bonne réponse, le concours se continue et nous ajoutons de nouveaux indices.
4. Les lettres pigées qui ne contiennent pas la bonne réponse ainsi que les autres lettres reçues sont conservées pour le tirage final.

DASHER VENDUE
PAR ST-JEAN-EUDES AUTO,
DE CHICOUTIMI.



4IEME INDICE

Si l'on change les dernières lettres de mon nom par "EUR" les gens me fuient

COUPON DE PARTICIPATION
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ TELEPHONE _____ DATE ____
Connais-tu la nouvelle trouvaille du Quotidien?
oui c'est _____
CONCOURS
LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN
316, AVE LABRECQUE — CHICOUTIMI

Le concours est ouvert à toute la population, à l'exception des employés de la compagnie Le Progrès du Saguenay Ltée et des membres de leur famille

Tous les coupons de participations sont accumulés pour le grand prix final.

Les gagnants devront répondre à une question de qualification.

Les Blues envoient Davidson à Denver

ST. LOUIS (AP) — Premier gardien réclamé au repêchage amateur de 1973, Gary Davidson, des Blues de St. Louis, a été envoyé hier à l'équipe de Denver, dans la Ligue américaine.

Du même coup, les Blues ont rappelé de Denver le gardien Yves Bélanger.

Davidson a entrepris 29 matches cette saison et a compilé une moyenne de buts alloués de 3.79.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

VENDREDI SOIR LE 31 JANVIER
à 8 heures

Soirée du Poster Géant de toute l'équipe offert par Coca-Cola aux 1,000 premières personnes à franchir le guichet.

Les Draveurs de Trois-Rivières
VS LES
SAGUENEENS JUNIOR MAJEUR

POUR $3.00, devenez membre du fan-club des Saguenéens et obtenez la photo des joueurs en téléphonant à: 549-9489.

A CONFRONTATION:
DEMI-FINALE:
LAURIER MURRAY: gardien de but
CONTRE:
REMI BERNIER et MAURICE BRASSARD

$25.00 OFFERT PAR ST-JEAN-EUDES AUTOS
$25.00 en bon d'achat, offert par Thiffault et Saintonge

Prochaine partie, le 4 février à 8 heures

Participez au concours "lancer la rondelle"

MONTREAL visitent Les Saguenéens Junior Majeur

PORTEFEUILLE QUOTIDIEN

L'écoindicateur de la Banque Royale du Canada a baissé pendant le quatrième trimestre

MONTREAL (PC) — L'écoindicateur de la Banque Royale du Canada, qui est un indice composé des principaux indicateurs économiques, a continué à fléchir au cours du quatrième trimestre de 1974. Sa chute a été d'environ 3.6 p.c.

"L'indice continue à indiquer que la croissance économique réelle est inférieure à la moyenne et que le taux de chômage sera plus élevé encore durant le premier semestre de 1975, et peut-être au-delà", a précisé M. Robert Baguley, économiste à la Banque Royale et l'un des deux concepteurs de l'écoindicateur.

Au cours du dernier trimestre de 1974, huit des onze éléments qui composent l'écoindicateur ont baissé, à savoir, dans l'ordre: le nombre de maisons mises en chantier dans les régions urbaines; l'indice des cours des actions ordinaires de 114 entreprises; le ratio cours-bénéfices de la Bourse de Toronto; le bénéfice des entreprises, avant impôts, en dollars constants; la valeur totale, en dollars constants, des permis de construction délivrés; le nombre de permis de construction domiciliaire délivrés; la moyenne des heures de travail dans le secteur secondaire; et la production d'acier primaire.

Ecoindicateur ???

L'"écoindicateur" de la Banque Royale est un indice composé de plusieurs des grands indicateurs de l'activité économique. Il a pour but d'aider le monde des affaires, les pouvoirs publics et tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de l'économie à déceler les grands tournants de l'activité économique générale au Canada, avant que leurs conséquences se manifestent clairement.

Cet indice, le seul du genre au Canada, est publié huit fois par an, en septembre, décembre, mars et juin, peu après la publication des comptes nationaux, ainsi qu'au milieu de chaque trimestre, dès que les nouvelles statistiques sont publiées.

Les grands tournants que l'"écoindicateur" a pour but de repérer sont les changements à la hausse ou à la baisse du rythme de la croissance économique. L'"Ecoindicateur" cependant ne permet pas à lui seul de prévoir la durée et l'ampleur des reprises et des ralentissements. L'expérience des vingt dernières années montre qu'**en moyenne,** l'"Ecoindicateur" a signalé les ralentissements six mois et les reprises neuf mois à l'avance.

L'indice est composé de 11 indicateurs dont les points de retournement précèdent habituellement ceux de l'économie en général. Ce sont: la moyenne des heures de travail dans les secteurs secondaires, l'indice des cours des actions ordinaires de 114 entreprises, le ratio cours / bénéfices de la Bourse de Toronto, le nombre de mises en chantier de maisons dans les régions urbaines, le nombre de permis de construction dimiciliaire délivrés, la valeur totale des permis de construction délivrés en dollars constants, le passif des entreprises en faillite, le ratio prix de vente / coût unitaire de main-d'oeuvre, la production d'acier primaire, la valeur de la masse monétaire, en dollars constants, et la valeur des bénéfices des entreprises avant impôts, en dollars constants.

Baguley et Booth

L'"Ecoindicateur" de la Banque Royale est le fruit des travaux effectués en collaboration par M. R.W. Baguley, économiste senior, et par l'économiste Jane S. Booth. Il se compose essentillement de deux courbes: celle de l'indice de coïncidence, qui mesure l'évolution de la conjoncture économique générale depuis la deuxième guerre mondiale, et celle de l'"Ecoindicateur", composé des 11 indicateurs déjà mentionnés.

L'indice de coïncidence est l'étalon de base, puisqu'il représente l'évolution des cycles économiques au Canada. Il est basé sur le produit national brut réel, le produit intérieur réel et le taux de chômage chez les travailleurs masculins de 25 ans et plus. Il montre si la croissance de l'économie, à un moment donné, est plus ou moins rapide que la moyenne, qui a été de 5 p. cent, et par conséquent si le Canada est en période de relance ou de ralentissement économique.

En appliquant des normes mises au point par le National Bureau of Economic Research (NBER) aux Etats-Unis, on a pu à l'aide de cet indice déterminer la date des points de retournement de l'activité économique au Canada.

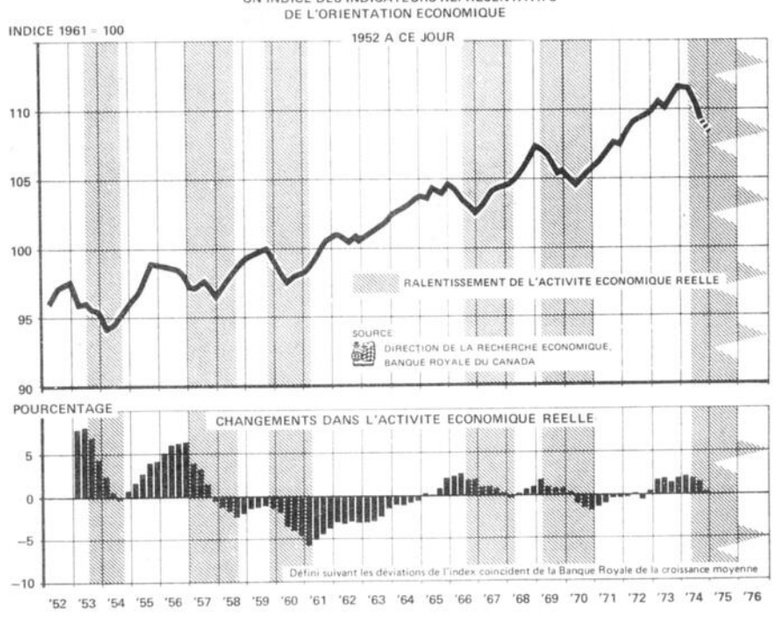
Les normes du NBER stipulent qu'un cycle économique complet doit avoir au moins cinq trimestres et au plus 12 ans, d'une crête à la suivante ou d'un creux au suivant, et que la durée du demi-cycle (crête à creux ou vice-versa) ne doit pas être de moins de cinq mois.

Pour mettre au point l'"Ecoindicateur", M. Baguley et Mme Booth ont essayé 60 indicateurs statistiques capables de prévoir les changements de direction de l'activité économique réelle.

Pour que les chiffres soient comparables, chaque indicateur a été désaisonnalisé et au besoin trimestrialisé.

En outre, tous les indicateurs donnés en dollars actuels ont été ramenés aux dollars de 1961 (le dollar constant) pour corriger l'effet de l'inflation.

ECOINDICATEUR DE LA BANQUE ROYALE
UN INDICE DES INDICATEURS REPRESENTATIFS DE L'ORIENTATION ECONOMIQUE



Alliance mutuelle-vie



J.-PAUL DESCHENES, c.l.u.

L'Alliance mutuelle-vie annonce la nomination de M. J.-Paul Deschênes au poste de vice-président, ventes et sa participation à la direction générale de la compagnie. Monsieur Deschênes est au service de l'Alliance depuis vingt ans et, au moment de sa récente nomination, il dirigeait à Montréal une des plus importantes succursales de la compagnie.

Membre de l'Institut des assureurs-vie agréés depuis 1959, Paul Deschênes a été président du conseil de l'Association des assureurs-vie du Québec et il a siégé au conseil de l'Association des assureurs-vie du Canada. Il est membre du Chapitre C.L.U. de Montréal et du Estate Planning Council of Montreal.

Bénéfices nets

Canadian Cablesystems Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 nov. dernier, $1,268,029 — 32 cents l'action, contre $987,996 — 25.2 cents.

Canadian Vickers Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 30 nov. dernier, $2,185,000 — $3.99 l'action, contre $2,082,000 — $3.81.

Coseka Resources Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 oct. dernier, $46,113 — pas de chiffre pour l'action, contre $56,378.

Dominion Bridge Co. Ltd., pour les 12 mois qui se sont terminés le 31 déc. dernier, $21,695,000 — $4.10 l'action, contre $12,304,000 — $2.34.

Great-West Life Assurance Co., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $16,072,000 — $8.03 l'action, contre $13,568,000 — $6.78.

Huron and Erie Mortgage Corp., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $8,944,000 — $1.60 l'action, contre $12,863,000 — $2.33.

Placer Development Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 31 déc. dernier, $42,539,000 — $3.54 l'action, contre $71,812,000 — $5.98.

D.A. Stuart Oil Co. Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 nov. dernier, $519,902 — $1.14 l'action, contre $269,799 — 59 cents.

Warnaco of Canada Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 28 déc. dernier, $2,059,000 — $2.06 l'action, contre $1,591,000 — $1.59.

Bestiaux

MONTREAL (PC) — On a reçu mercredi sur le marché aux bestiaux à Montréal un peu plus de gros bétail que le même jour la semaine dernière et, comme d'habitude, il s'agissait principalement de vaches laitières.

La demande était assez élevée et le nombre de transactions a été ordinaire.

Les prix n'ont pas changé.

Arrivages à 13 h.: gros bétail, 250, veaux, 92, aucun porc, aucun mouton, aucun agneau.

Bouvillons, A1, A2, A3, A4, $39-$42, commerciaux, $19-$41.38.

Génisses, commerciales, $21-$35.

Vaches, D1 et D2, $19-$23.25, D3, $16.75-$18.75, D4, $12-$16.50.

Taureaux, $18.-$28.

On a reçu plus de veaux que mercredi de la semaine dernière.

Aux Etats-Unis

Les indicateurs économiques suivent la même tendance

WASHINGTON (AP) — Le département du Commerce a annoncé, mercredi, une baisse record des indicateurs économiques utilisés pour prévoir les tendances de l'économie.

Les principaux indicateurs ont enregistré une baisse de 2.4 pour cent, au mois de décembre.

D'autre part, les chiffres corrigés de novembre ont montré une baisse de 3.5 pour cent, alors que les chiffres préliminaires indiquaient seulement une baisse de 1.5 pour cent. Le précédent record de baisse avait été enregistré en septembre, avec 3.3 pour cent.

L'indice général a fléchi pendant cinq mois consécutifs, et de 11 pour cent au total. Selon le département du Commerce, c'est la baisse prolongée la plus importante que l'on ait observée depuis la mise sur pied de cet indice, en 1948.

L'indice comprend une douzaine de facteurs (indicateurs), neuf d'entre eux seulement étaient connus dans le dernier rapport, mais six sur neuf révèlent une récession croissante.

Ces chiffres permettent de s'attendre à un accroissement du chômage, à des réductions de salaires et à une diminution des dépenses de consommation. Cela semble indiquer que l'activité économique ne se redressera pas vers le milieu de l'année, comme l'espéraient les autorités américaines.

Les économistes sont divisés sur le point de savoir combien de temps à l'avance l'indice permet de prévoir les tendances économiques. Récemment cependant les évolutions économiques ont suivi de très près les variations de l'indice.

BOURSE

Toronto

TORONTO (PC) — La Bourse de Toronto a fermé à la hausse mercredi pour la septième séance consécutive. L'activité y a été moindre qu'au cours des séances de lundi et mardi. Elle a néanmoins été assez considérable.

Au début de la séance mercredi, il y a eu de nombreuses prises de bénéfices et l'on a alors cru que la cote serait à la baisse à la clôture, mais une reprise industrielle perdait un point. Il a néanmois clôturé avec un gain net de .49, ce qui le situe à 180.99, soit à un niveau sans précédent depuis le 14 août.

Les métaux de base ont monté de 1.41 et atteint 66.30, les pétroles de l'Ouest, de 1.39 et sont tombées à 371.40.

Le virement se situe à 3.12 millions d'actions d'une valeur totale de $28.45 millions, contre 4.46 millions d'actions d'une valeur totale de $37.01 millions la veille.

Au nombre des plus forts gains dans le secteur industriel, se trouvent ceux des grandes manufactures, des boissons alcooliques, des communications et de l'immeuble. Les produits chimiques, les pipelines, le prêt de l'immeuble. Les produits chimiques, les pipelines, le prêt et la fiducie et les services publics y ont perdu du terrain.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	308	351
Pertes	203	207
Inchangées	203	205
Total	714	763

Il y a eu beaucoup d'activité dans le secteur de l'Alcan. Ce titre a fermé à $19 3-4, un recul de 2.

La compagnie a annoncé de nouvelles baisses de production et une réduction à 30 cents US de son dividende trimestriel ordinaire, qui était jusqu'ici de 35 cents US. Le paiement du 5 mars reflètera cette réduction.

MacLean-Hunter Cable, qui annonce une hausse de son bénéfice net pour 1974, a monté de 3-4 et atteint $9.

Montréal

MONTREAL (PC) — La cote était de nouveau à la hausse à la fermeture de la Bourse de Montréal mercredi.

Cependant, durant l'après-midi, il y a eu sur ce marché une vague de prises de bénéfices, ce qui a diminué l'ampleur des hausses.

L'activité a été moindre que la veille. Elle a néanmoins été assez élevée.

Au fait, le virement se situe à 767,100 actions, contre 1,048,400 actions la veille.

Les papiers montent de 0.97 et atteignent 107.34, les industrielles, de 0.70 et atteignent 185.00, l'indice composé monte de 0.50 et atteint 181.91 et les services publics montent de 0.39 et atteignent 137.46.

Les banques reculent de 0.83 et tombent à 244.34.

Alcan Aluminium, dont 55,395 actions ont été négociées, a été pour la seconde journée consécutive le titre industriel le plus actif. Sa cote a reculé de 1 7-8 et est tombée à $19 3-4.

Muscocho a été le titre minier le plus actif, 28,375 de ses actions ayant été négociées. Sa cote a monté de 1-2 et atteint $30 1-2.

Les pétroles ont été mixtes.

Pan Ocean Oil à $9 1-4 monte de 3-8, Gulf Oil Canada à $28 1-4, de 1-8, tandis que Husky Oil à $17 1-8 recule de 3-8.

Au nombre des gagnants se trouvent Noranda à $33 1-8, un gain de 2 1-4, Canadian Javelin à $8 7-8, un gain de 1 3-8, CP Ltd. à $16 1-8, un gain de 3-8.

Provigo baisse de 3-4 et tombe à $8, la Banque de Montréal, de 3-8 et tombe à $14 3-4, Bell Canada, de 1-4 et tombe à $45 5-8.

Dans le secteur de la spéculation, Dynamic Mines gagne trois cents et parvient à 78 cents dans un virement de 26,400 actions.

New York

NEW YORK (AFP-AP) — La hausse des cours s'est poursuivie mercredi à Wall Street, où le volume des transactions, quoique légèrement réduit par rapport à lundi et mardi, était de nouveau très élevé.

L'indice des industrielles a gagné plus de 11 points et clôturé au-dessus de la barre des 700 points pour la première fois depuis le 22 août dernier. Les cours, en légère baisse à l'ouverture sous la pression des prise de bénéfices, se sont par la suite progressivement redressés, puis ont rapidement progressé en début d'après-midi, avant de se stabiliser en fin de séance.

L'enthousiasme des investisseurs américains, manifesté depuis le début de la semaine, s'est donc à peine ralenti et a permis au marché de franchir l'important seuil de résistance des 700 points, en dépit de l'annonce par le département du Commerce d'une nouvelle et forte baisse en décembre de l'indice composite de l'activité économique aux Etats-Unis.

La plupart des compartiments terminent la séance sur une note soutenue et le nombre des hausses l'emporte largement sur celui des baisses. (1.023 contre 457). "Blue chips" et valeurs de croissance ont attiré les acheteurs et IBM a gagné 7 1-4, tandis que Digital Equipment progressait de 8 1-8. Kodak et Xerox ont avancé de plus de trois dollars et Polaroid a clôturé en hausse de 2 7-8. Sears, aux grands magasins, a également gagné plus de 3 points.

Les pharmaceutiques progressent souvent de plus de 2 dollars, mais Upjohn en a perdu 1 7-8. Les compagnies aériennes ont été fermées et United Airlines a clôturé en hausse de 1 3-4. Dupont clôture sur un gain de 2 dollars aux chimiques, qui ont cependant été hésitantes, de même que les alimentaires et pneumatiques. Les mines d'or se sont par ailleurs effritées.

L'indice Dow Jones monte de 11.19 millions d'actions, soit à un niveau moins élevé que lundi et mardi. C'est cependant le sixième en importance de toute son histoire.

Comportement des valeurs

	Mer.	Mar.
Gains	1,022	1,021
Pertes	457	542
Inchangées	361	302
Total	1,772	1,804

L'indice composé de la Bourse de New York monte de .60 et atteint 41.03.

L'indice des valeurs à la Bourse américaine avance de .75 et atteint 73.99.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, International Nickel et Canadien Pacific enregistrent des gains fractionnaires. Alcan recule de 1 7-8 et tombe à $19 7-8, Campbell Red Lake, McIntyre, Dome Mines et Hiram Walder subissent des baisses fractionnaires et Massey Ferguson à $16 3-8 reste inchangé.

FINANCES EN BREF

Dividendes d'Alcan

ARVIDA — Le Conseil d'administration d'Alcan Aluminium Limitée a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 30 cents par action, en monnaie des Etats-Unis, sur les actions ordinaires de la compagnie, payable le 5 mars 1975 aux porteurs d'actions ordinaires inscrits le 11 février 1975 à la fermeture des bureaux. Il s'agit là d'une réduction par rapport au dividende de 35 cents versé au quatrième trimestre de 1974.

Le Conseil d'administration estime qu'il est prudent de conserver plus de liquidités dans l'entreprise étant donné la conjoncture incertaine à moyen terme.

Pour 1974, le total des dividendes s'établit à $1.20 par action.

Au 15 janvier 1975, le nombre d'actions ordinaires Alcan Aluminium Limitée en cours s'élevait à 34,712,069.

Le conseil a également déclaré un dividende trimestriel de 43 cents par action, en monnaie canadienne, sur les actions privilégiées encore en cours au nominal de $40 chacune et au dividende cumulatif de 4¼%, d'Alcan Aluminium Limitée. Ce dividende sera payable le 15 avril 1975 aux porteurs d'actions privilégiées inscrits le 31 mars 1975 à la fermeture des bureaux.

Denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées, transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, 84; 93 points, 85; Commission canadienne de l'industrie laitière, 85.

Fromage: blanc, 91.5; Coloré, 91.8.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation, No. 1, en sacs de 50 lb., 53 à 56; Procédé par rouleau, No 1, 54; pour nourrissage, en sacs, rouleau et vaporisation, 40 à 43.

Lait de beurre en poudre, procédé par vaporisation et rouleau 46 à 48.5; pour nourrissage, 42 à 43. Lait évaporé, 48 contenants de 16 onces, $13.35.

Lactosérum en poudre, pour nourrissage: procédé par rouleau, 7 1-2 à 8 1-2; procédé par vaporisation, 15 1-2 à 17, procédé par vaporisation non-hydroscopique, 25.5.

Prix des oeufs, prix moyens des grossistes aux détaillants en boîte d'une douzaine: A- extra gros, 80.0; A- gros, 79.9; A- moyens, 71.9; A- petits, 63.4.

Prix de gros aux distributeurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A- extra gros, 77; A- gros, 73; A- moyens, 69; A- petits, 61; A- peewee, 39.

Pommes de terre: prix de gros, patates nouvelles, Québec, blanches No 1, $1.40 à $1.45 les 50 lb.; N.-B., $1.60 à $1.70 les 50 lb., .90 à .95 les 25 lb.; .39 à .42 les 10 lb.; I.P.E., $1.70 à $1.80 les 50 lb.; $1.00 à $1.05 les 25 lb., .44 à .46 les 10 lb. Arrivages: 474 sacs de 50, quatre wagons de l'I.P.E. et six du N.-B.

Taux d'escompte

BRUXELLES (Reuter) — La Belgique a rabaissé mercredi son taux d'escompte, le portant de 8.75 pour cent à 8.25 pour cent. Le nouveau taux entrera en vigueur le 30 janvier, a annoncé la Banque centrale.

Le taux d'escompte avait été porté à 8.75 pour cent le 1er février 1974. Il était auparavant de 7.75 pour cent depuis le 29 novembre 1973.

Hausse des prix

PARIS (AFP) — La hausse du coût de la vie a atteint 15.2 pour cent en France au cours de l'année 1974. Les prix de détail ont en effet augmenté de 0.8 pour cent au cours du mois de décembre dernier.

En 1973, la hausse des prix alimentaires avait été de 12.1 pour cent, celle des produits manufacturés, de 18.6 pour cent, et celle des services, de 13.4 pour cent.

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'Economie et des Finances, commentant les statistiques du mois de décembre, a souligné la fait que "pour la deuxième fois consécutive, la hausse des prix est redescèndue en-dessous de 1 pour cent par mois".

Le ministre a indiqué que ce résultat confirmait "la tendance à la décélération observée depuis l'été... alors que, comme dans tous les pays occidentaux, au cours des deux années précédentes, on assistait d'un semestre à l'autre à une accélération".

M. Fourcade a souligné que ce rythme était "encore excessif", et qu'il fallait retrouver au milieu de 1975 un taux de l'ordre de 0.5 ou 0.6 pour cent qui placera la France "au premier rang des pays ayant maîtrisé leur inflation".

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes.	Haut	Bas	Fer.	Ch	Net.
A et B						
AbbyG	26700	260	250	255	+	5
AbyGInw	3500	88	83	88	+	5
Abitibi	30266	$10	9⅝	9⅝		½
Acklands	600	$12⅞	12⅞	12⅞		
AcresLtd	5063	$7⅛	7	7⅛	+	¼
AcresApr	500	$35½	35½	35½	−	1
Acreswt	2000	1½	1½	1½	+	½
Advocate	600	125	110	110		15
AftonMin	500	325	325	325	−	15
A.G.F.M	2429	170	170	170		
AgnicoE	6850	$5⅛	490	5⅛	+22	
AgraInd	1000	$7¼	6¾	6¾	−	⅛
AhedM	500	90	90	90	+15	
Akaitcho	300	150	150	150		10
Albany	6000	28½	26	28		
AltEastG	6400	$5⅞	5½	5⅞	+	¼
AltG A	57962	$12½	12⅛	12⅛	−	⅛
AltaGDp	z1	$135	135	135		
AltaGEp	300	$22	21⅞	22	+	¼
AltaNat	100	$15¾	15¾	15¾	−	¼
Alcan	143441	$21⅞	19⅝	19¾	−	2
AlgomaSt	5918	$29½	28½	28¾	+	¼
Algon	z24	420	420	420		
Algonqpr	z24	375	375	375		
All-CanB	1600	230	215	215	−	10
AllarcoDv	700	$9½	9¼	9½	+	½
AllianceB	1900	$5	450	480	+30	
Alminex	2050	$5½	5¼	5½		
Alpalnd	3125	$9	8½	8½	−	½
AmBonza	3000	240	230	230	−	10
AmLarder	9000	54	53	53	+	2
AmLeduc	4000	6	6	6		
AndresW	3465	$9⅛	8½	8⅞	−	½
AngUDev	6200	80	75	76	−	4
Aquitaine	5562	$18⅞	17⅝	18⅞	+1⅛	
Argosy	1000	9	9	9	−	1
Argus	100	$16	16	16	+	1
ArgusCpr	415	$12½	12⅛	12⅜	−	¼
Asama	12410	$9⅞	8¾	9¼	+	⅜
Asbestos	175	$16	16	16	+	⅛
AshlandC	700	$7¾	7¾	7¾	−	¼
Ashlandpr	100	$19¼	19¼	19¼	+	¼
AtcoA	1300	$15¾	15¼	15¾	−	⅛
Autolect	100	380	380	380	+20	
AvocaM	1000	35	35	35	+	5
BadBoy	500	380	370	380	+	5
Ballndery	1500	85	82	85		
BanisterC	2000	$6⅜	6⅛	6¼		
Bnkno	16200	225	211	220	+	1
BankBC	448	$17¼	16¾	17¼	+	1
Bk BC r	760	90	90	90	+22	
BkMtl	50307	$15⅛	14½	14⅝	−	½
BankNS	8748	$38¾	38	38⅝	−	⅛
BCdnNat	100	$15	15	15		
Bathstp	500	$11½	11½	11½	+	¼
BatonB	2200	$6¾	6½	6¾		
BayMills	300	$9½	9½	9½		
BayMilsp	100	$10¼	10¼	10¼	−	¼
Becker-Bp	1000	430	425	430	−10	
BellCan	38241	$45⅞	43¾	45¾		
BellApr	z55	$45⅝	45½	45⅝		
BellCpr	z50	$28	28	28		
BellDpr	4075	$52	51¾	52	−	¾
BellKnit	500	30	30	30		
BethCopA	5850	$9	8¾	9	+	¼
BlHawk	1000	39	39	39	+	2
BlackP A	200	320	320	320	+10	
BlkwodA	1200	400	400	400		
BlockBros	2800	345	340	345	+	5
Bombrder	1180	290	275	290	+10	
BovisCor	4100	128	120	121	−	9
BowVal	22350	$13⅝	12⅞	13¼	−	⅜
BPCan	4022	$11	10½	11	+	¼
BralorRes	1000	145	140	140	−	5
Bramalea	500	475	470	470		10
Brmda	21100	75	71	72		5
BrscnA	15768	$13⅛	12⅞	12⅞		⅛
BrendaM	450	315	315	315	+10	
Brinco	460	$7	7	7	+	⅛
BrAmBnk	300	$14	14	14		½
BCForest	3100	$15½	15¼	15⅜		
BC Pack B	z60	$25	21¾	21¾		
BCSugarA	200	$21⅞	21½	21⅞		
BPhone	3050	$53½	53½	53½		
BCPhópr	z10	$62½	62½	62½		
BroulR	3000	37	36	37		
Brunswk	3400	390	385	390	+10	
BuddAuto	3300	$5¼	5¼	5¼		⅛
BuddAw	900	250	225	250	+10	
BuloraCor	1500	126	125	126		
BurnsFds	3450	$11¼	11⅛	11¼	+	¼
C						
CadFrvw	4380	$13⅛	12¾	13		
CAEA	520	$7⅛	7⅛	7⅛		¼
CalPow	6150	$24½	24	24⅛	+	⅜
CalP7p	200	$77	77	77	+	1
CalP7¼p	500	$81	80	80	+	5
CalvrtDle	300	160	160	160	+10	
Calvert	500	13½	13½	13½	+	½
CMine	28500	22	21	21		
Cambridg	200	$11⅞	11⅞	11⅞		⅛
Camflo	6550	$11¾	11¼	11⅝	+	⅜
CampRL	800	$29¾	28⅜	28⅜		1⅛
CampauA	5100	455	440	450		5
CanCemL	1098	$10⅞	10⅜	10⅜		¼
CGeother	3009	65	60	60		5
CanMaltA	125	$24	24	24	+	⅛
CNorW	28800	330	290	315		10
CPakrsC	250	$19½	19½	19½		¼
CanPerm	4090	$18½	18½	18½		⅛
CSPete	25590	233	222	222		14
CTung	6000	335	290	325	+35	
CCablesy	z40	$12⅝	12⅝	12⅝		
CCablew	3904	158	154	158	+	3
CdnCel	11600	$6½	5¾	6½	+	⅝
CCurtis	500	34	34	34		2
CEGas	16700	249	235	242	+	2
CGEpr	z75	$20	18½	18½		
CGInvest	900	$18¼	18	18¼		
CHome	12350	350	315	345		
CHydr	320	490	490	490	+	5
CHydrpr	100	$11	11	11		1
CImpBank	9568	$25¾	25	25⅜	+	⅜
CIGO	12100	$7	6⅞	6⅞	−	⅛
CIL	527	$19½	19	19	−	½
CIntPow	1300	$13½	13⅜	13½	+	¼
CManoir	900	390	390	390		
CMarconi	1000	330	325	325	+10	
CMerrill	520	260	260	260		
COcdental	500	$8⅝	8⅝	8⅝	−	⅛
CPInve	7075	$14⅞	14⅝	14¾	+	⅛
CPInvepr	z50	$30⅛	30⅛	30⅛		
CPLtd	17231	$16⅛	15¾	16⅛	+	⅜
CPLAp	790	$10⅛	9⅞	10⅛	+	⅜
CPL4p	250	$7¼	7¼	7¼	+	¾
CPLUKp	300	$5½	5½	5½	+	½
CReserve	800	265	260	260		5
CdnSalt	9200	$13½	13	13	−	¼
CdnSupO	1730	$29	28¾	29	+	½
CdnTire	1000	$42	41¾	42		
CdnTireA	1971	$43	42	43	−	¾
CUilties	2600	$9¼	9	9		
CUtilS1.25	125	$18	18	18	+	½
CUtilw	6100	205	190	205	+11	
CVickers	200	$15	14	15	+1¾	
CandelOil	z5	$6½	6½	6½		
Canron	1925	$19	18¾	18¾	−	¼
CapitDiv	5150	32	32	32	+	2
Cara	200	415	415	415	+10	
CarlOK	17315	254	230	253	+23	
CarlOKAp	100	$21	21	21	+	½
Cassiar	4150	450	400	420		40
Cassidy L	200	450	450	450	+50	
Cassidyp	z10	$8¼	8¼	8¼		
CCYachts	850	265	260	265		
Celanese	4400	415	405	405		10
Celanl75p	100	$17¼	17¼	17¼		¾
CtlFundA	550	$10⅛	10⅛	10⅛	+	⅛
CentPat	z200	98	98	98		
CFCN	200	$6¼	5⅞	5⅞		⅜
Chesvl	10500	15	13	13		1½
ChibKay	1250	16	16	16		½
ChieftanD	2900	$6⅛	6⅛	6¼		⅛
Chimo	1000	97	95	97	+	2
Chromaco	500	200	200	200	+10	
Chrys	21645	$11½	11⅛	11½		
CHMB	13200	$8¼	8	8¼	+	¾
CitySavT	100	$8¼	8¼	8¼	+	½
CochWill	3500	105	101	105		5
Coldstm	500	125	125	125		5
Cmnc	13738	$27	25¾	27	+	⅛
ComCap	1275	210	200	210	+10	
CHolidayI	2935	465	430	465	+35	
CHInsAp	1005	$20½	20½	20½	+	½
Computel	500	$5	5	5		
Comtech	100	380	380	380		10
Coniagas	950	110	105	109	+	6
ConnChm	100	350	350	350		
ConBBath	1875	$25¼	25	25¼	+	¼
ConBathp	305	$17⅛	17⅛	17⅛	+	⅛
CBath68w	1400	$9½	9	9¼	+	¼
ConBldg	6100	270	265	270		
ConFardy	8711	123	115	116		8
CDurham	3500	63	62	63	+	2
CMarben	7000	58	55	58		3
CMrsn	11400	125	115	122	+	7
ConNichol	2000	13½	13½	13½		½
ConsProf	3500	40	39	39		1
CRambler	400	170	170	170		4
ConDis	25900	$8⅜	7¾	8¼		⅜
ConsGas	2998	$16	15⅝	15⅝		⅜
ConGasD	975	$24½	23¼	24⅛		⅜
ConGlass	400	$12⅜	12⅜	12⅜		⅜
Conwest	300	285	265	265		20
CooperC	100	285	285	285		
CopFields	1200	120	120	120	+	5
CorbyB	100	$17⅛	17⅛	17⅛	+1⅛	
CornatInd	2496	480	455	465		10
Cosek	67584	270	235	267	+	6
CostinRw	200	250	250	250		20
Craigmt	4050	360	355	360	+	5
CrainRL	4300	$12	11	12	+	½
Crestbrk	7600	400	380	400		5
Cstland	1500	17	17	17		
CrwnLife	118	$52	52	52	+	1
CrowNest	400	$21	21	21		
Crush	17600	$8⅛	7¾	8		
CuvierM	6700	98	95	98	+	5
D à G						
DalmyA	z50	$5¼	5¼	5¼		
DaonDev	200	$8¼	8¼	8¼	+	¼
DeccaR	2500	230	225	225		10
DEldona	3000	30	30	30	+	1
Denison	3230	$44	43½	43⅞	+	⅛
Dicknsn	1650	$7⅜	7	7⅛	−	¼
Discovry	1800	210	205	210		
Domanl	2200	$6½	6¼	6⅜	+	⅛
Dome	2500	$47	46¾	46¾		
DomePete	6615	$24⅝	23½	24	−	½
DBridge	1610	$22¼	21½	22¼	+	¼
DExplor	5000	26	25	26		
Dofasco	5449	$24⅞	24	24¼	−	¼
Dofasco p	295	$59	59	59	+	4
DStrs	52975	$17½	17⅜	17½		
DTextie	2775	$7⅛	7	7	−	⅛
Dmtr	29650	$19⅝	19¼	19½	+	⅛
Domtarpr	z50	$11¼	11¼	11¼		
DRGLtdA	300	$6¾	6½	6¾	−	¼
DrMcCA	400	$14¼	14¼	14¼		
Du Pont	z25	$22⅛	22⅛	22⅛		
DylexLtd	200	$6	6	6	−	⅜
DylexA	4850	$6¼	5⅞	6¼		
Dynsty	12950	$8¼	7⅞	8¼	+	⅛
EstnProv	700	320	315	315		10
EastMal	1240	335	330	330		
EastSulA	2200	170	169	170	+	5
EgoMines	3700	65	65	65	+	1
ELFin	10600	375	375	375		10
ElectroA	820	$5	490	5		
ElectroK	500	46	46	46		9
ElksStors	700	$6⅞	6¾	6¾		
Emco	4100	$6¼	6	6¼	+	½
Emcow	1375	150	150	150		20
Extndcar	850	$5	490	5		
Fairview	100	$12⅜	12⅜	12⅜		
FalconC	4787	$7¾	7	7¾	+	⅜
Falcon	3965	$29¾	29	29		½
FedDiver	300	140	140	140		10
FedIndA	3750	470	460	470		5
FedPion	300	$16	16	16	+2¼	
FedPionP	z100	$61	60	61		
FieldsS	445	$12	11⅞	12	+	¼
FinningT	500	$9½	9½	9½		
FCityFin	1400	$8	7⅞	8		
FoodcrpL	1100	120	120	120		5
FoodexS	300	270	270	270	+10	
FordCnda	500	$64½	62	64½	+	2
FSeasonw	500	150	150	150	+15	
Fobex	24500	17	15	17	+	3
GHSteel	400	$7⅞	7⅞	7⅞		
GazMetr	100	$6	6	6		
GenDistrb	2400	$8½	8⅛	8⅛		
GMC	660	$40¼	39¼	39⅞	+	⅜
GenstarL	3925	$17⅛	17	17		⅛
GnstarLw	240	485	485	485		5
GtMasct	3860	59	58	59		
GiantYk	300	$10⅝	10⅛	10⅛		¾
Gibraltar	3900	430	405	425	+10	
Glendale	1200	160	146	160	+15	
GoldundM	500	38	38	38		
Goldray	1000	28	27	27		4
Gozlan	100	$5½	5½	5½		
Granduc	2900	135	120	135	+17	
GtOilSds	650	$6¾	6½	6½		¾
GLNickl	1000	75	75	75	+	¾
GLPapw	100	400	400	400		10
GtWLife	175	$58	58	58		
GtWestS	3280	445	440	445	+	5
GWestwt	3000	140	128	140	+15	
GreyhndC	500	55	55	55	+15	
Greyhnd	200	$14¾	14¾	14¾		
GuarTrst	858	$7	6½	6½		½
GulfCan	3275	$28½	27½	28½	+	⅜
Gulfstr	13500	27	23½	27	+	4
H à L						
HambroC	1800	275	270	270		5
HGroup	1700	$5	490	5	+10	
HamTr	100	$11	11	11	+	½
Hardee	1400	104	101	103		
HardCrpA	100	485	485	485	+	5
Harlequin	400	$14¼	13¾	14¼	+	¾
HarrisJS	3850	$5⅝	5⅜	5⅝		
HawkerS	5200	$5⅝	5½	5½		
HayDA	10050	490	440	485	+35	
HedwayC	100	325	325	325	+15	
Highmont	1000	64	64	64	+	2
HolingerA	850	$28	27¾	28		½
HomcoA	500	250	249	250		
HomeA	8554	$24¼	22⅞	24	+	⅝
HomeB	3300	$22	21½	22		
HoustonO	6800	150	146	150	+	2
HodenDH	100	$5¼	5¼	5¼		¼
HudBayA	6879	$16	15¾	15⅞		
HudBayB	500	$16	16	16	+1½	
HBayCo	3247	$15⅞	15½	15⅞		⅛
HBO	26300	$25½	24	25½	+1½	
HuronEri	808	$25¾	25½	25½		¼
HuskyOil	4050	$17¾	16¾	17¼		
HuskyBpr	z10	$32⅜	32⅜	32⅜		
HuskyEw	3625	$5⅜	5¼	5⅜		
Hydra	10000	52	50	50	+	1
IAC	2414	$18¾	18⅜	18¾	+	⅛
IAC5¾p	100	$16	16	16	+	½
ImascoA	710	$27½	27½	27½	−	⅛
IOilA	13803	$27⅞	27	27⅞	−	⅛
IndalCan	1400	$11⅜	11	11⅜	+	⅛
IndAdhes	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+	⅜
InlandGas	835	$8¼	8⅛	8¼		
InlandGp	860	$11½	11½	11½	+	¼
Inter-City	600	440	430	440	+15	
InterCBw	2700	225	220	225	+	5
Intrmetco	1950	$5⅜	5	5⅜	+	⅛
IBM	538	$185⅜	175½	185⅜	+5⅜	
IChemly	5966	228	221	228	−	6
IntMogul	500	330	315	315		10
IMogulA	6550	$8⅝	8⅛	8½	+	⅜
IncoA	28007	$25⅜	24½	24⅞	+	¼
IncoB	515	$25	24⅝	25	+	¼
IObask	32000	22	20	20½	−	½
Interpool	900	$9⅞	9¾	9⅞	+	⅛
IntprPipe	8870	$14⅞	14⅝	14⅞	+	⅛
IntPipew	2505	260	250	260	+10	
Ipsco	2393	$15¼	15⅛	15¼	+	⅛
InterTech	6000	11	10	10	−	2
InvGroup	500	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅛
InvGrpA	2650	$7⅞	7⅝	7⅞		
InvGrp5p	500	$15½	15	15½	+	1
IronBayT	200	485	475	475		25
IrwinT	2900	260	250	260	+20	
Iso	2800	110	95	110	+15	
ITLInd	z36	110	110	110		
ITLIndpr	z6	$9½	9½	9½		
IUIntl	33465	$13¾	13⅜	11⅝		
IvacoA	400	$12⅛	12⅛	12⅛	−	⅜
IWCCom	5825	165	160	165	−	5
Janoc	13777	$6½	6½	6½		
JannockD	5032	$6½	6½	6½		
Janock6p	z25	$59	59	59		
JannockA	275	$12½	12½	12½	+	½
JannockB	571	$12¾	12	12		¾
Jelex	2000	13½	13½	13½		½
Joliet	2000	26	26	26		
JorexLtd	3500	20	20	20	+	½
Joutel	1000	43	43	43	+	2
Kaiser	19000	$6⅞	6¾	6⅞	+	⅛
Ksrw	24050	395	375	395	+	5
KamKotia	1000	60	60	60	+	3
KapsTr	37900	234	216	230		
KeenInd	1300	320	305	305	+	6
KeepriteB	300	$5¼	5¼	5¼		
KelseyH	3800	$6⅝	6⅝	6⅝	+	⅛
Kenting	200	$5¼	5¼	5¼		
KerrAA	1470	$11¼	10⅞	11		¼
KAnacon	500	23½	23½	23½		1½
Koffler	21600	340	325	340	+15	
KofflerAp	100	$7⅜	7⅜	7⅜	+	⅛
Kofflerw	8700	46	43	45	+	1
LabattA	2172	$19	18¼	18⅝	+	¼
LabattAp	810	$18¼	18⅛	18¼	+	½
LabMin	z15	$29	29	29		
Lacanex	8500	95	91	91		4
LaidlawT	3550	490	475	490	+15	
LailawBp	800	$5⅝	5½	5⅝		⅛
LOntCem	1800	345	340	340		
LaLuz	310	480	480	480	+	5
LambMA	2300	105	104	105		5
Langi	1000	15	15	15	+	1
Laurasia	8000	68	65	65		5
LauFin	700	$9	8⅞	8⅞	+	¼
LauF2.00	300	$22	21½	22	+	¾
LeighInst	3800	210	205	205		5
LevyApr	100	$5½	5¾	5¾		
LincolnTr	100	$13¼	13¼	13¼		½
LincAp	100	$21	21	21		
LincTw	100	330	330	330	+10	
Livingw	201	$5¼	5¼	5¼	+	¼
LobCoA	650	$6⅜	6⅜	6⅜		
LobCoB	5100	$6¼	6	6¼		¼
LobCopr	z100	$26⅜	26	26		
lobLtdAp	100	$16½	16½	16½	+	⅛
LobInc	500	320	320	320		
Lochiel	3300	130	122	130	+10	
LoebM	800	350	330	340		
LostRiver	6500	275	257	275	+15	
LyttonM	500	118	118	118		2
M à O						
MaclarnA	500	$30	30	30		
MaclarnB	100	$30½	30½	30½		
MclanHA	8100	$7¾	7½	7¾	+	⅜
MCable	1395	$9	8½	9	+	¾
MBLtd	12629	$25⅜	24⅜	25⅛	+	⅜
Madeline	5907	279	265	279	+19	
Madsen	6800	50	49	50		
Magnason	400	195	195	195		
Magnetcs	2400	29	29	29	+1½	
Maislinl	100	325	325	325		25
MajstWil	3660	340	320	320		20
Malartic	500	110	110	110		
ManBar	z200	93	93	93		
MLfGard	400	$22½	22½	22½		¼
MLfMills	3180	$25¾	25	25¾	+	¾
MrtmeEIA	900	$7	7	7		
Maritime	1190	$16⅛	16	16⅛	+	⅛
MarT860	3800	$10	9¾	9¾	+	⅜
Martin	4000	26½	25	26½	+1½	
MasF	15500	$16⅜	16⅛	16¼	−	⅛
Mattgmi	2620	$15½	14¾	15¼	+	¾
McAdam	2000	35	35	35	+	3
McIntyre	675	$43	41½	42½		
McLaghln	7300	$10¼	9¾	10⅛	+	½
McLagnw	8000	110	80	110	+26	
Melchers	2700	360	350	355		
MeltonRE	900	290	275	290	+15	
MeltonAw	1600	130	115	115		20
Ment	17500	145	135	140		
MEPC	100	$6½	6½	6½	+	⅛
MEPCw	300	175	175	175		
Mercantil	4351	$16⅜	15¾	16¼	−	¼
MerlandE	1900	155	150	152		3
MetStores	100	$13	13	13		
MICC	6750	$12⅛	11⅞	12	+	½
Microsyst	5046	279	270	279	+	5
Midcon	500	75	75	75	+	5
Midrim	1400	11	11	11		
Milt Group	100	125	125	125		
w4r	24¼	24¼	+1¼			
Monenco	628	$9¾	9¾	9¾	+	¼
MtlTrust	z11	$14¼	14¼	14¼		
Moore	5424	$43¼	42¾	43¼	+	½
MTSInter	2000	34	34	34	−	1
Multi-Mi	7800	40	40	40	−	2½
MultiAcc	1745	440	430	440		10
Murphy	300	$5	495	5	+	5
MymarM	2000	57	56	56		
NabrsDlg	300	$22½	22	22½	−	½
NaChr	18915	$8⅞	8⅜	8⅝	−	⅛
NatPete	500	44	44	44		
NatSeaA	100	$6½	6½	6½	+	1
NatTrust	200	$17½	17½	17½		
NBCook	1000	140	135	140	+	5
NBUMine	9400	275	255	275	+20	
Neonex	5800	157	150	155	+	5
NewAth	1000	23	23	23	−	1
NBTel	553	$13½	13¼	13½	+	¼
NewCal	1000	15½	15½	15½		
NewcoFin	150	$8⅛	8⅛	8⅛	−	⅜
Newconx	400	380	375	380		
NDimens	2000	13½	13½	13½		
NGoldvue	z100	5	5	5		
NKelore	2000	22	22	22	−	1
NQueRagl	200	249	249	249	−	1
NSenator	2000	18	18	18		
NYokOil	1625	43	43	43	−	2
NfldLP	z50	$11½	11½	11½		
NobleM	4500	44	42	42½	−1½	
NoranA	11052	$33½	31¼	33	+1½	
NordairL	300	260	260	260	+30	
NCOils	2900	350	330	330	−15	
NCOpr	100	$33	33	33		
NCanada	1000	42	42	42		
NorCtlG	4671	$11	10⅞	10⅞	−	⅛
NorCtlAp	350	$21	21	21		
NorCtlBp	z100	$21⅝	20¾	20¾		
NorCt150p	500	$21	20¼	20¼	−	⅞
NorCtlw	1700	240	235	240	−	5
NorElect	7258	$19½	19¼	19½	+	¼
NE Bw	12300	315	291	310	+	5
Ngate	12434	360	345	360	−	5
NBeauc	2000	30	30	30	+	6
NSSavngs	135	$14¾	14¾	14¾	−	¼
NSIMark	z100	80	80	80		
NuffRe	10000	14	14	14		
Numac	8520	$12⅜	11⅝	12⅜	+	⅜
Nu-WstA	500	$7	6⅞	6⅞	+	⅛
Okwd	10400	93	88	91	+	5
Obrien	z10	48	48	48		
OcdentlPt	700	$14¼	14¼	14¼		¼
OcelotInd	600	470	465	470	+20	
OilPatch	700	250	235	250	+	5
Okanagan	6650	450	425	425		5
OntarioTr	500	400	400	400		
Orchan	1000	350	345	345	+	5
OSFInd	600	395	390	390	+15	
OshawaA	1851	$5⅛	5	5⅛	+	⅛
Oshawaw	3600	34	30	34	+	4
Osisko	2500	26½	26	26		
P à S						
PacCoper	7600	75	65	75	+15	
PacP	12610	$18¼	18⅛

Le Canada produit une carte éducatrice de l'Arctique



OTTAWA (PC) — Une carte illuminée où figurent le Canada et ses six voisins internationaux au sommet du globe terrestre a été confectionnée par le gouvernement pour être exhibée dans les collèges dans le monde entier.

Cette moitié de spère indiquant les routes, les ressources et les principaux lieux géographiques, est accompagnée de photos de la vie passée et actuelle dans l'Arctique.

Ce projet, oeuvre du ministère des Affaires extérieures et du ministère des Affaires indiennes et du Grand Nord, a été dévoilé, mardi soir, au Musée national de l'homme.

Après avoir été exposé au musée pendant deux semaines, il sera expédié aux Pays-Bas, puis en Grande-Bretagne et en Allemagne. Plus tard, on espère qu'il fera le tour de l'Europe et peut-être même du monde, particulièrement celui des autres pays de l'Arctique figurant sur la carte la Norvège, la Suède, la Russie, et les Etats-Unis.

La carte indique également les routes aériennes nationales et internationales vers l'Arctique, y compris les routes empruntées par les vols transpolaires partant d'Anchorage en Alaska, pur Oslo.

Le double meurtre de Moncton

Le principal témoin réussit mal à identifier les accusés

MONCTON, N.-B. (PC) — L'adolescent de 14 ans qui avait été victime d'un enlèvement au cours duquel deux policiers de Moncton ont trouvé la mort a déclaré mardi à l'enquête préliminaire qu'il y avait un plus grand écart entre la taille de chacun des deux hommes qui l'avaient enlevé que dans celles des deux suspects accusés du crime.

Les deux hommes qui comparaissaient, James Lawrence Hutchison, 43 ans, et Richard Ambrose, 22 ans, sont accusés de l'avoir enlevé en décembre au domicile de ses parents, à Moncton, et d'avoir assassiné le caporal Aurelle Bourgeois, 47 ans, et l'agent Michael O'Leary, 33 ans.

Le jeune Raymond Stein a précisé au cours de cette première journée de l'enquête, qu'il n'avait pas vu le visage de ses ravisseurs la nuit du 12 décembre, mais qu'il avait seulement entendu leur voix, ajoutant qu'il avait entendu les mêmes voix quelques jours plus tard alors qu'il se tenait devant l'entrée du quartier général de la Gendarmerie royale à Moncton.

Le père de l'adolescent, M. Cy Stein, qui avait versé la rançon exigée pour la libération de son fils, a déclaré qu'il avait lui aussi reconnu l'une des voix au quartier général de la GRC. Il avait entendu la même voix, a-t-il dit, au cours de nombreuses conversations téléphoniques la nuit de l'enlèvement.

Enlèvement décrit

L'avocat de la défense, Me Edward Bell, a soulevé une objection à la partie du témoignage du jeune Raymond relative aux voix entendues, alléguant que le témoin n'avait pas vu les personnes qui se trouvaient au quartier général de la GRC et qu'il avait pu s'agir d'enregistrements.

Au sujet de la différence de taille, le jeune Raymond a affirmé que le plus grand de ses ravisseurs était plus grand que chacun des deux accusés. Dans son témoignage, il a indiqué qu'il ne pouvait pas dire si Hutchison ressemblait à l'un des ravisseurs, mais qu'Ambrose avait l'air de ressembler au plus petit des deux auteurs du crime.

Il a décrit la manière dont il avait été enlevé après que sa grand-mère eut été ligotée dans la maison.

Emmené dans une voiture, ses ravisseurs s'arrêtèrent à une cabine téléphonique pour entrer en contact, a-t-il dit, avec son père au restaurant familial. Ils le conduisirent ensuite à un appartement où deux heures et demie d'attente s'écoulèrent.

M. Stein a déclaré de son côté avoir reçu quatre appels téléphoniques au cours de l'enlèvement, et qu'à chaque occasion il avait entendu la même voix d'homme.

Un policier de Moncton a également témoigné à l'enquête pour déclarer que sept membres de la police locale s'étaient rendus à Riverview la nuit de l'enlèvement, et qu'une telle opération n'était pas d'usage du fait que Riverview se trouve en dehors des limites municipales de Moncton et que c'est la GRC qui y patrouille normalement.

Il a précisé que les deux policiers assassinés n'étaient pas entièrement en uniforme cette nuit-là: ils portaient leurs pantalons d'uniforme, des vestes civiles et étaient sans casquettes.

Les facteurs mandent $2.50 l'heure de plus

OTTAWA (PC) — Le Syndicat des facteurs du Canada réclame une augmentation de $2.50 l'heure pour ses 16,000 membres dans ses pourparlers actuels avec le Conseil du Trésor. Selon M. Jim Mayes, vice-président national du syndicat, une telle hausse donnerait un salaire annuel oyen de $13,000 aux facteurs.

Le syndicat désire également un contrat d'un an et une clause d'indexation pour protéger la valeur du salaire. Actuellement, les facteurs reçoivent $4.35 l'heure.

M. Mayes a dit son optimisme de la façon dont les équipes de négociation se sont attelées au travail sérieux, depuis deux semaines.

Il y a une quinzaine, les représentants des facteurs avaient exprimé leur intention de fixer une limite d'un mois aux négociations directes, avant d'en venir au procédé de la conciliation, qui précède immédiatement la grève.

Selon M. Mayes, les deux équipes en train de discuter doivent faire preuve de flexibilité dans leurs offres et leurs demandes et quant à la durée de l'accord projeté. Il a ajouté que ce n'est pas "un rêve en couleurs" que de réclamer une hausse de $2.50 l'heure.

Le dernier contrat, signé en mars 1973, prévoyait des augmentations de 65 cents l'heure, mais cet accord fut révoqué le 8 octobre, quand l'ancien Conseil des syndicats postiers, qui groupait les facteurs et les employés de l'intérieur, perdit son accréditation syndicale.

ENTRECROISES

7 LETTRES CACHÉES — **PROBLEME NO 364** — **LA TENSION**

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

3
cas
peu
rue
vie

4
ceci
être
fait
huer
sain
site
suée
voix

5
affût
armer
corps
crime
élevé
étape
sévir
sujet
titre
usage
utile

6
agence

alarme
avocat
cercle
douter
fermer
mental
permis
poster
raison
renvoi
retard
succès
talent
tenter

vérité

7
assumer
confier
congrès
émettre
étrange
exposer
immense
machine
maladie
mission
patient

10
réponse
théorie
victime

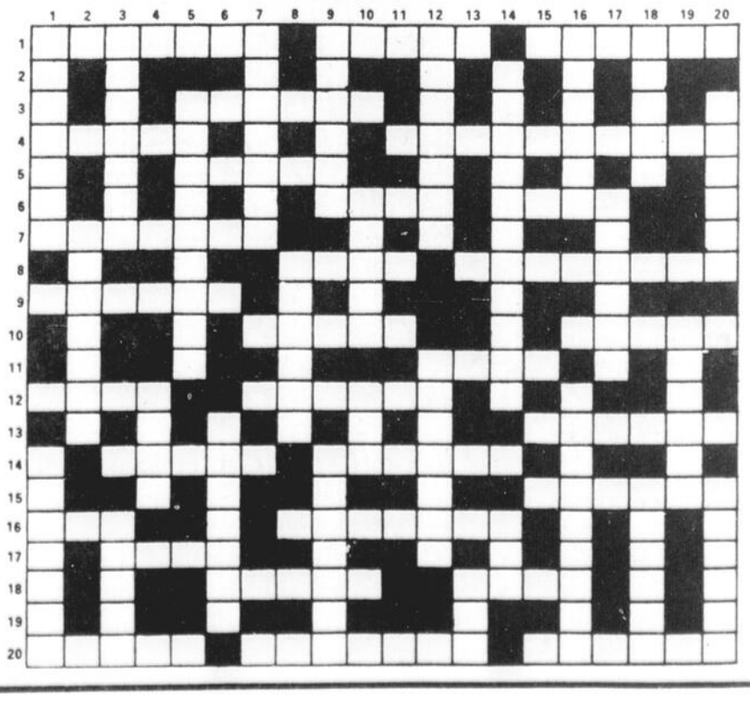
8
clinique

9
attention
détective

10
polygraphe

11
psychologie

La réponse du problème précédent: ambulance



LES BANDES ILLUSTREES QUOTIDIENNES

LE COWBOY MASQUE



SOURIS MIQUETTE



LA FAMILLE FLOP



AGENT SECRET



JULIETTE



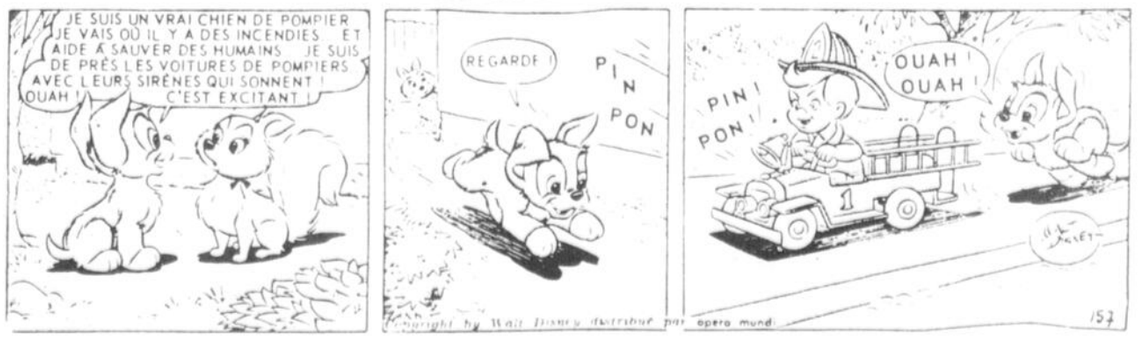
BLONDINETTE



LUC BRADEFER



SCAMP



DEMENAGEZ A PEU DE FRAIS

LOUEZ UN CAMION
de toutes grandeurs
de marque
CHEVROLET chez



Budget

Chicoutimi
543-7701
Alma
668-7321
Roberval
275-1041

CHICOUTIMI DRIVE YOURSELF
23 OUEST, JACQUES-CARTIER, CHICOUTIMI

CARRIERES ET PROFESSIONS

UN INFIRMIER DIPLOME DEMANDE

Expérience nécessaire.
Très bon salaire.
Heures et conditions de travail à discuter.

Ecrire en envoyant curriculum vitae à:
HYDRO-QUEBEC
Relevés techniques,
C.P. 2950, CHIBOUGAMAU, P.Q.

COMMIS-COMPTABLE

12ième scientifique ou commerciale.
Prendre charge de la comptabilité.
Entre 25 et 35 ans.
Belle apparence.
3 à 5 ans d'expérience.
Bonnes références.
Communiquer par téléphone à: 543-4568
ou se présenter en personne à:
58 ouest, rue St-Joseph,
Chicoutimi, P.Q.
Permis de conduire de préférence.

OFFRE D'EMPLOI

TRAVAIL FACILE
PAR TELEPHONE

CONDITIONS
Etre libre de 9.00 hres a.m. à 1.00 hre p.m. et de 4.30 hres et 9.00 hres p.m.
Voix agréable.

LES AVANTAGES
Ambiance agréable, assurance chômage
Tous bénéfices.
Téléphonez entre les heures ci-haut mentionnées à:

545-9114

Poste ouvert
pour jeune fille

progrès-dimanche

Préposée aux annonces classées

Département de publicité

FONCTIONS:

Prendre par téléphone des annonces classées, également répondre aux clients qui se présentent au bureau pour les annonces classées aussi autres occupations connexes.

QUALIFICATIONS:

— Maîtriser très bien le français.
— Pouvoir dactylographier 50 mots à la minute.
— Avoir des aptitudes pour la vente.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Salaire de $100.00 au départ, $105.00 le 1er mars et par la suite selon convention collective. Semaine de travail 35 heures du lundi au vendredi. Assurance-vie, maladie et autres bénéfices marginaux.

Les personnes qui croient posséder les qualifications requises pour exercer les fonctions de ce poste, devront se présenter en personne au Progrès du Saguenay Ltée, 316, avenue Labrecque, Chicoutimi, entre 9 hres a.m. et 5 hres p.m. avant le 7 février.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY LIMITÉE
316, Avenue Labrecque - Chicoutimi

ANNONCES CLASSEES

CHICOUTIMI 545-4895 | Alma et les environs 662-7829 | St-Félicien et les environs 679-3832

AUTOS A VENDRE

DUSTER 1970, 8 cylindres, transmission manuelle, prix: $1,295.00. AUSSI PLYMOUTH 1971, Satellite Seebring, 8 cylindres, automatique, très propre, excellente condition, prix: $1,795.00. Tél.: 549-3912.
F-3027

— — —

TOYOTA CORONA, 1972, 4 portes, en très bonne condition, 32,000 milles, 4 pneus radiaux, prix à discuter. Tél: 547-3342 ou 549-9266.
F-3026

— — —

BUICK Lesabre, 1967, 400, P.B., P.S., très propre, en bonne condition, prix à discuter. Tél.: 549-9795.
F-2976

— — —

PONTIAC Grand-Am, 1974, 400, 2 barils, tout équipée, prix à discuter, pneus radiaux. Tél.: 547-9606.
F-2989

CAMIONS A VENDRE

JEEP MILITAIRE, ¾ tonne, avec gratte, de marque DODGE. Parfaite condition. Amphibie, prix: $2,495.00. Tél.: 549-3912.
F-3028

DIVERS A VENDRE

$100,000.00 de pièces, de motoneige, de tous genres et de toutes marques, Jacques Bouchard, 552, Auger Est Alma. Tél.: 668-8116.
F-2944

— — —

MACHINERIES: unités usagées de réfrigération, et autres pièces de machinerie, tels que: moteurs électriques, 220 et 550 volts. Tél.: 543-1728.
F-2965

— — —

DOUCHES, toilettes neuves, lavabos usagés, neufs, à vendre, pour informations. Tél.: 549-3984.
F-2869

— — —

2 SECHOIRS, chaise hydraulique, lavabo, chaise pour lavabo, charriot à rouleaux. Tél.: 549-0650.
F-3014

AUBAINE: Bois de construction, de toutes dimensions, blanchi, carré, ou embouveté, à liquider à très bas prix. Communiquez en tout temps, avec Réal Munger, 264, boulevard St-David-Falardeau. Tél.: 673-4700.
F-2967

MAISONS A VENDRE

ALMA

2 ETAGES, 3 logements, 8½ et 3½ pièces, boul. Dequen, tels: Eugène Tremblay: 668-2411, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3069

CHICOUTIMI

1½ ETAGE, le bas rénové à neuf, bonne condition, 22, St-Dominique, Chicoutimi. Tels: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 543-9963.
F-3067

— — —

BUNGALOW: 3 chambres, prix raisonnable, 80, de la Rochelle, Chicoutimi. Tels: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 548-7516.
F-3066

— — —

BELLE RESIDENCE, 2 étages, 1089, Jacques-Cartier, Chicoutimi, près de la statue. Tels: IMMEUBLES DESBIENS, courtier: 549-8223, soir: 549-0548.
F-3065

— — —

PROPRIETE 9 pièces, piscine et foyer, rue des Franciscaines. Tels: Charles Jalbert: 549-5290, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3068

— — —

333, de la Normandie, Rivière-du-Moulin. BUNGALOW: 5 chambres à coucher. Tels: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Roger Cardinal: 549-7959.
F-3078

— — —

204, Henri-Bourassa, BUNGALOW 32 x 42, 5 chambres à coucher. Tels: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Gilles Potvin: 544-4755.
F-3079

— — —

4533-A, BOUL TALBOT, Chicoutimi, unifamiliale, 25 x 40, maison neuve. Tels: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Bazile Savard: 549-5652.
F-3062

882, NIO, BUNGALOW très propre, 30 x 36, terrain, arbres et arbustes. Tels: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, André Montmigny: 545-0923.
F-3063

— — —

MAISON en briques, abri d'auto, 5 pièces, cuisine en céramique, tapis mur à mur, bar, salle de réception, plus 1 logement, 65, de Paris, Rivière-du-Moulin, conditions avantageuses. Courtier, Trépin Inc, Realtor. Tél.: 549-4322.
F-2966

— — —

SEMI-MEUBLEE, briques et pierres extérieur, 6 grandes pièces et sous-sol, 105, Saguenéens, Chicoutimi, livraison immédiate, cause de transfert, Trépin Inc., Realtor, Aimé Pépin. Tél.: 549-4322.
F-2862

CHICOUTIMI-NORD

BUNGALOW, 3 chambres, sous-sol divisé, situé rue David. Tels: Aimé Dionne: 549-3193, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3073

— — —

BUNGALOW: 5½ pièces, 2 logements, prix raisonnable, rue Fabre. Tels: Christiane Roy: 545-4029, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3074

— — —

23, RUE HOFFMAN, Chicoutimi-Nord, maison 2 étages, 2 logements. Tels: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Gaétan Laflamme: 543-8936.
F-3064

JONQUIERE

ARVIDA, maison seule, 6 appartements, directement du propriétaire, grand terrain, quartier St-Jacques. Tél.: 548-4483.
F-2964

— — —

ARVIDA: propriété 2 logements, 4½ pièces, chacun, rue Dieppe, Tels: Joseph Laliberté: 549-2299, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3072

LA BAIE

UN DEMI-JUMELE, 3 chambres, prix avantageux, rue Des Peupliers. Tels: Henri Boulianne: 549-3238, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3071

— — —

245, Des Peupliers, Bagotville. BUNGALOW, semi-détaché, avec grand terrain aménagé. Tels: TRUST GENERAL, courtier: 549-6490, Claudette Bibeault: 677-2256.
F-3077

LAC ST-JEAN

ROBERVAL: bungalow 5 pièces, briques et pierres, rue Rachelle. Tels: Augustin Perron: 275-2637, FIDUCIE DU QUEBEC, courtier: 549-5746.
F-3070

AVIS

AVIS DE CESSION GENERALE

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 6 janvier 1975, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Rénovation du Saguenay Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Chicoutimi le 21ième jour de janvier 1975, sous le numéro 282426.

Ce 27ième jour de janvier, 1975.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION

MOTOS-NEIGE A VENDRE

1973, 1,200 milles, BOMBARDIER Flèche d'argent, 28 forces, $450.00. AUSSI: AUTO ENVOY 1968, 4 portes, condition parfaite, $200.00. Tél.: 549-1634.
F-3076

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT: 3½ pièces, chauffé, meublé, eau chaude fournie, libre immédiatement, dans Chicoutimi. Tél.: 543-0296.
F-3061

CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE et pension à la semaine ou au mois, pour informations, tél.: 547-2178, (Hôtel Pierre), 221, St-Dominique, Jonquière.
F-2978

LOGEMENTS A LOUER

LOGEMENT de luxe, 5½ pièces, murs préfini, tapis mur à mur, chauffage, eau chaude, électricité fournie, rez-de-chaussée. Tél.: 544-1279, Port-Alfred.
F-2970

— — —

LOGEMENT: 4½ pièces, tuiles et tapis, chauffé, eau chaude fournie, situé à Laterrière, libre 1er mai. Tél.: 678-2535.
F-2973

— — —

LOGEMENT: 5 pièces, chauffé, eau chaude, tapis mur à mur, près Hôpital, libre, situé 448, Jacques-Cartier est, Chicoutimi. Tels: 549-8066 ou 549-4467.
F-3060

2 LOGEMENTS: 5½ - 4½ pièces, chauffés, tapis mur à mur, grand stationnement, eau chaude fournie, service d'autobus. Tél.: 543-0085.
F-2971

LOGEMENT 3½ pièces, meublé, près Place Saguenay, Chicoutimi, aussi 3½-4½ non meublé, à Chicoutimi, aussi 5½ pièces, meublé ou non à Chicoutimi-Nord, logement 5½ pièces, situé à Kénogami, très moderne, tels: 543-4021, 543-3113.
F-2866

— — —

LOGEMENT 2½ pièces, meublé, chauffé, à Chicoutimi-Nord, tél.: 543-6893.
F-2896

— — —

LOGEMENT: de 2½ pièces, situé à St-Philippe, Arvida, libre immédiatement. Tél.: 548-4425.
F-2969

— — —

LOGEMENT: 3½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, situé, près de Place du Royaume. Pour informations: 549-9201.
F-3043

— — —

LOGEMENT: 3 chambres, salon, cuisine, chambre de bains complète, eau chaude fournie, chauffé, situé 290, Messy, Chicoutimi-Nord, paroisse Ste-Claire. Tél.: 543-0432.
F-2977

DIVERS

FAIRE-PART: Futur(e)s marié(e)s; faire-part de mariage exclusifs, plus de 175 modèles à votre choix. S'adresser à: IMPRIMERIE LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE, 349, Jacques-Cartier est, Chicoutimi, P.Q. Tél.: 545-4474.
F-3025

CITE DE CHICOUTIMI
DISTRICT DE CHICOUTIMI
PROVINCE DE QUEBEC

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, greffier de la cité de Chicoutimi, que le règlement numéro 1154 décrétant l'annexion d'une partie de territoire de la Corporation Municipale du Canton de Chicoutimi à la cité de Chicoutimi, sera soumis à l'approbation des personnes inscrites sur le rôle d'évaluation à l'égard d'un immeuble imposable ou non compris dans le territoire dont l'annexion est projetée et qui sont mentionnées aux articles 243 et 244a du Code municipal, et s'il s'agit de personnes physiques qui sont majeures et possèdent la citoyenneté canadienne, vendredi, le 28 février 1975, de 7.00 à 9.00 heures du soir, à la salle de l'édifice municipal du Canton de Chicoutimi, 2636, boulevard St-Jean-Baptiste, Chicoutimi.
DONNE à Chicoutimi, ce
28ième jour de janvier 1975.

CITY OF CHICOUTIMI
DISTRICT OF CHICOUTIMI
PROVINCE OF QUEBEC

PUBLIC NOTICE

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, City Clerk of the City of Chicoutimi, that the By-Law number 1154 for the annexion of a part Corporation Municipal of Canton of Chicoutimi to the City of Chicoutimi, will be submitted by the persons immoveable or one not comprises within the territory which it is proposed to annex and who are mentioned in articles 243 and 244a of the Municipal Code, and in the case of physical persons who are full age and are canadien citizens, FRIDAY, February 28th 1975, from 7.00 to 9.00 o'clock in the evening in the meeting hall of Council located in the City Hall of Canton of Chicoutimi, 2636, blvd St. Jean Baptiste, Chicoutimi.
GIVEN at Chicoutimi, this
28th day of January 1975.

JEAN-YVES FORTIN
Greffier — City Clerk

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE aide-familiale, dans famille 5 enfants, possibilité de logement, travail à l'année. Tél.: 549-1239.
F-2974

HOMMES DEMANDES

PINKERTON DU CANADA recherche, agents de sécurité, pour la Baie-Comeau, salaire de: $10,000.00 par année, exigences: posséder permis de sécurité, être âgés de 20 ans et plus, et mesurés 5'7" et plus, pour entrevue se présenter: 580, Grande-Allée est, suite 170, Québec, ou téléphoner à: 522-1516.
F-2968

OFFRE DE SERVICES

DAME OFFRE SES SERVICES pour garder un enfant à son domicile. Tél.: 548-6505.
F-3032

— — —

INFIRMIERE: garderait enfants, 2 ans et plus, rue Ste-Emile, lundi au vendredi, 7.30 hres à 4.30 hres. Tél.: 549-9378.
F-3075

COURS

RADIO AMATEUR, nouvelle méthode simplifiée, cours correspondance... Services V.E. inc. C.P. 9573, Ste-Foy Québec, G1V-4C2. Tél.: (418) 658-7388.
F-2910

POUR INSERER UNE
ANNONCE CLASSEE
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4895
Alma et les environs
662-7829
St-Félicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

TARIF D'ABONNEMENT

Par porteur: Saguenay-Lac-St-Jean.
.75 par semaine, 6 éditions.
Par porteur: Chibougamau-Côte-Nord.
$1.00 par semaine, 6 éditions.
Prix dans les dépôts: .20 la copie.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.

Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an: $40.00; 6 mois: $23.00

Autres régions au Canada:
1 an: $50.00; 6 mois: $30.00

Pays étrangers:
1 an: $60.00; 6 mois: $35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

La Croix-Rouge,
C'est l'homme à l'aide de son prochain

Le Canada en bref

CAOUETTE — POTS DE VIN

OTTAWA (PC) — L'affaire Caouette et les pots de vin aux journalistes a pris une nouvelle tournure, hier, tant à la Chambre des Communes qu'au comité des privilèges et élections, et cela en l'absence du chef créditiste, encore absent d'Ottawa.

Au comité tout d'abord, il a été décidé que le responsable de la convocation de ce comité, le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, viendra déposer le premier, suivi vraisemblablement de M. Caouette, celui qui est à l'origine de toute cette affaire.

Aux Communes, pendant ce temps-là, le leader parlementaire créditiste, M. André Fortin, a déclaré que M. Caouette comparaîtrait devant le comité à une condition sine qua non: que le président de Radio-Canada, M. Laurent Picard, retire ses paroles et ses menaces à l'endroit du leader créditiste, qu'il s'excuse auprès de lui et qu'il donne la garantie que Radio-Canada, sur ses ondes, restera parfaitement neutre.

OEUF — OCCO

KITCHENER (PC) — Un employé de l'Office canadien de commercialisation des oeufs a affirmé que cet organisme est sur le point de s'effondrer.

Lors d'une entrevue téléphonique, M. Sim Swinden, un gérant de marketing pour l'OCCO, a affirmé que la situation est si grave que seule une intervention rapide et radicale du ministre fédéral de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, pourrait sauver l'agence.

Pour sa part, le sous-ministre fédéral de l'Agriculture, M. S. Williams, a déclaré que "l'Office, pour quelque raison que ce soit, ne disparaîtra pas."

INFIRMIERES

FREDERICTON (PC) — Les infirmières de 13 hôpitaux du Nouveau-Brunwick ont offert leurs démissions, mercredi, et de nombreuses autres s'apprêteraient à faire de même.

Un porte-parole de leur syndicat a affirmé qu'il s'agissait là d'un nouveau moyen de pression utilisé par les infirmières pour obliger le Conseil du Trésor à rouvrir la convention collective.

Les infirmières démissionnaires sont celle de Tracadie, Caraquet, Edmundston, Campbellton, Moncton, Bathurst et Grand-Saut. Celles de Frédéricton avaient fait de même il y a une semaine.

UNITED AIRCRAFT

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a été informé, en mars dernier, que la compagnie américaine United Aircraft du Canada avait l'intention de transférer du travail de son usine de Longueuil à son usine-mère des Etats-Unis. C'est ce qu'a révélé hier le ministre canadien de l'Industrie, M. Alastair Gillespie, dans une entrevue.

Selon M. Gillespie, la compagnie avait aussi promis de ramener ce travail au Canada "le plus tôt possible.

Il a ajouté qu'après avoir versé $73 millions en subventions, son ministère désirait avant tout que "la mise au point des nouveaux moteurs à turbine ne soit pas paralysée."

La United Aircraft a déménagé du travail de Longueuil à Hartford, au Connecticut à l'automne dernier. Les 2,600 ouvriers en grève de la compagnie, qui avaient débrayé le sept janvier 1974, ont affirmé qu'il s'agissait d'une manoeuvre de la compagnie pour briser la grève.

SOUS-MINISTRE — BOUDREAU

OTTAWA (PC) — Thomas-J. Boudreau, 37 ans, a été nommé sous-ministre adjoint à la Santé nationale et du Bien-être social. Il y dirigera la planification à long terme.

Economiste, M. Boudreau a été directeur de la médecine sociale à l'Université de Sherbrooke de 1967 à 1971.

Il a occupé plusieurs postes au gouvernement du Québec et a été conseiller auprès de la Commission royale québécoise qui a enquêté sur la santé et le bien-être social.

PATRONS



La nouvelle vague!

Patron imprimé 9060, 8-18, par Marian Martin.

Cousez le cardigan nonchalent, collet en V, nouvelle vague sportive et d'apparence sophistiquée, ainsi que le pantalon!

Confectionnez ces deux pièces dans des rayés, des couleurs solides des rayures en diagonal et des carreautés, dans des tricots.

Patron imprimé 9060: grandeurs 8-10-12-14-16. La quantité requise de tissus est indiquée dans le patron.

Envoyez $1.00 pour chaque patron, argent, chèque ou mandat. Imprimez lisiblement la grandeur, le nom, l'adresse et le modèle. Envoyez à Marian Martin, Le Quotidien, dept. des patrons, à 60, Progress Street, Scarborough, Ontario, M1T 4P7.

Economisez! Cousez une garde-robe et économisez des dollars - commandez le nouveau catalogue de patrons automne-hiver! Mode pour l'écolière, la femme de carrière et modes populaires. Coupon gratuit de $0.75 à l'intérieur.

Livre Cousez et tricotez, avec tissus de base $1.25.

Livre de Modes Instant $1.00.

Livre de Couture Instant $1.00.

9060 8-18

Marian Martin

LE QUOTIDIEN du Sag.-Lac-St-Jean
DU SAGUENAY-LAC SAINT-JEAN
Numéro .....
60 Progress Avenue
Scarborough,
Ontario, MIT 4P7
Nom .....
Adresse .....

Les mécanos du CN débrayent à nouveau

VANCOUVER (PC) — De nouveaux débrayages ou grèves du zèle de la part des membres de la Fraternité des mécaniciens de locomotive peuvent résulter de la décision prise, mardi, par le Canadien National d'intenter des poursuites judiciaires contre les sections du syndicat en Colombie Britannique. C'est ce qu'a déclaré le porte-parole de la section syndicale de Vancouver, M. Stan Warner.

"Nous avons appris que la compagnie a l'intention d'entreprendre ce genre d'action. Cela va certainement nuire à l'effort de coopération de notre part à Vancouver et ne fera que jeter de l'huile sur le feu— c'est comme ça que je vois la chose", a-t-il dit.

Ces commentaires du porte-parole faisaient suite à des poursuites intentées par le CN contre quatre sections de la Fraternité, mardi, auprès de la Cour suprême de la Colombie Britannique. Il s'agit des sections 843, de Prince George, qui a 33 membres; 855, de Kamloops, 112 membres; 945, Lower Mainland, environ 125 membres; et 111, Smithers, 24 membres.

La compagnie réclame des dommages pour ce qu'elle considère des arrêts de travail illégaux, commencés le 22 janvier, et demande l'émission d'une injonction interlocutoire pour empêcher de nouveaux débrayages de la part des mécaniciens.

LE MONDE EN BREF

BREJNEV-MOQUERIE

BOSTON (AFP) — Un mystificateur particulièrement doué avait fait hospitaliser, le 8 janvier dernier, M. Leonid Brejnev, secrétaire général du Parti communiste soviétique, au centre de recherches sur le cancer Sydney Farber de Boston.

Le Boston Globe, le journal qui avait diffusé la fausse nouvelle, explique mercredi comment il a été trompé. Une personne non identifiée avait inséré dans l'ordinateur de l'hôpital une carte perforée portant la mention "L. Brejnev. Voir le Dr Frei", le directeur de l'établissement. Des employés, voyant cette fiche, prévinrent aussitôt le quotidien qui se fit confirmer la nouvelle par la police de la ville, dont un porte-parole affirma qu'effectivement on parlait de l'arrivée du dirigeant soviétique. Ce qu'il ne dit pas, c'est que sa source était les mêmes employés qui avaient prévenu le quotidien.

OBUS-LASER

WASHINGTON (AFP) — L'armée américaine a mis au point et expérimenté avec succès un nouvel obus d'artillerie téléguidé par rayon laser.

"Il s'agira de l'une des meilleures trouvailles de notre programme de recherche", a déclaré à ce sujet le secrétaire adjoint à l'armée, M. Norman Augustine. Dans son entourage, on estime que ce perfectionnement, en matière de précision du tir, équivaut presque à une révolution dans le rôle traditionnel de l'artillerie.

Le nouveau projectile s'inspire directement des "bombes au laser" utilisées par l'aviation américaine au Vietnam, au printemps 1972.

L'"obus-laser" a une précision de 30 cm à un mètre 1 à 3 pieds pratiquement à n'importe quelle distance, soit de 15 à 20 fois la précision d'un obus conventionnel.

De source officielle, on précise que cette arme sera particulièrement efficace contre les blindés, en mouvement notamment. Elle pourra être également utilisée contre les bunkers, les aérodromes et certains objectifs stratégiques au sol.

CHINE-CHEF D'ETAT MAJOR

PEKIN (Reuter) — M. Teng Hsiao-ping a été nommé chef d'état-major des forces armées chinoises, a annoncé, mercredi, le ministère des Affaires étrangères à Pékin.

Il y a deux semaines, M. Teng avait été promu à la vice-présidence du Parti communiste et confirmé dans ses fonctions de premier vice-président du conseil d'Etat.

Agé de 71 ans, M. Teng joue ainsi un rôle de premier plan au sein des trois organisations qui dominent la société chinoise.

Originaire de Setchouan, le nouveau chef d'état-major était tombé en disgrâce pendant la période de la révolution culturelle, de 1966 à 1969. Il n'était réapparu qu'en 1973.

HAIG-REMBOURSEMENT

BRUXELLES (AP) — Le général Alexander Haig, commandant suprême des forces alliées en Europe, vient de rembourser une somme de $91 au Trésor américain: Il avait reçu de l'alcool sans acquitter de droits.

Selon certaines informations, des bouteilles de vin et de vodka lui avaient été expédiées de Washington avec ses bagages, dans des caisses portant l'inscription "verrerie".

La semaine dernière, un porte-parole militaire avait déjà révélé que le général Haig avait dû rembourser une somme de $46.92 parce qu'il avait fait venir son chien de Dusseldorf à Stuttgart à bord d'une voiture de l'armée.

RECORD COMMERCIAL ALLEMAND

WISBADEN (Reuter) — L'Allemagne fédérale a réalisé, en décembre, un nouveau record dans l'excédent de sa balance commerciale, qui a atteint 5,287 millions de marks, a annoncé, mercredi, le Bureau fédéral de la statistique.

En novembre, l'excédent des exportations sur les importations avait été de 3,929 millions de marks.

Le précédent record avait été établi en février dernier, soit 5,073 millions de marks.

Danemark

Hartling débordé recherche la majorité

COPENHAGUE (AP) — La démission du gouvernement libéral minoritaire de M. Poul Hartling, provoquée mardi soir par l'adoption d'une motion de censure à une voix de majorité, a plongé le Danemark dans une impasse politique.

Alors que le premier ministre avait remporté une grande victoire personnelle il y a moins de trois semaines aux élections générales anticipées, le nouveau Parlement l'a mis en minorité afin que s'engagent des négociations pour la formation d'un "gouvernement largement majoritaire".

Cependant personne ne peut dire comment, après deux élections en 13 mois, une telle majorité pourrait être réunie à l'Assemblée où dix partis se partagent les 179 sièges. Le climat politique n'a fait que se dégrader depuis un an, parallèlement à la montée du chômage et à la poursuite de l'inflation.

M. Hartling a probablement donné la meilleure description possible de la situation lorsqu'il a demandé aux parlementaires, juste avant le vote: "Ceux qui ont proposé cette motion croient-ils que les choses seront plus faciles après?"

Par 86 voix contre 85 et cinq abstentions, la chambre a toutefois adopté la motion, déposée par les sociaux-démocrates. Ces abstentions sont significatives car elles émanent des députés non socialistes qui avaient toujours soutenu M. Hartling depuis la formation de son premier gouvernement en décembre 1973, mais qui ont finalement annoncé qu'ils en avaient assez de sa politique de louvoiement.

Presque tous les partis reprochaient au premier ministre de ne pas tenter sérieusement d'élargir la base politique de son ministère, soit sous la forme d'un cabinet de coalition, soit sous la forme d'un accord ferme avec une majorité parlementaire sur une politique économique à long terme.

La démission de M. Hartling entraîne pour conséquence pratique immédiate un nouveau délai dans la solution des graves problèmes économiques, qui avait déjà été reportée lorsque le chef du gouvernement a dissous l'Assemblée en décembre après n'avoir pas pu obtenir l'adoption d'un plan de crise prévoyant le gel des salaires et des bénéfices pour toute l'année 1975.

Coalitions impossibles?

A l'issue des élections du 9 janvier, la représentation parlementaire du Parti libéral a presque doublé, passant de 22 à 42 sièges. Mais ce gain n'a été acquis qu'aux dépens des alliés non socialistes de M. Hartling, et il est apparu rapidement que le gouvernement sortait affaibli de se scrutin et qu'il renonçait à son programme de crise.

La plus grande formation, le Parti social démocrate, ne compte que 53 députés. Aucune coalition —socialiste ou non socialiste— ne peut réunir une majorité, sauf si elle se risque à accepter la dépendance du parti rebelle anti-impôts de M. Mogens Glistrup.

Dès l'annonce de la démission de M. Hartling, M. Anker Joergensen, ancien premier ministre et chef des sociaux-démocrates, s'est déclaré prêt à tenter de constituer un gouvernement. Mais il ne semble pas qu'il soit en mesure de trouver une majorité, si bien que la plupart des observateurs politiques estiment que le prochain cabinet sera encore minoritaire.

Les "Weathermen" sortent de l'ombre

WASHINGTON (AFP) — Une série d'alertes à la bombe a provoqué mercredi l'évacuation de milliers de fonctionnaire de plusieurs ministères à Washington, après l'explosion qui a endommagé, au milieu de la nuit précédente, plusieurs étages du département d'Etat.

Tandis que le FBI enquêtait sur l'explosion qui a sérieusement endommagé 20 bureaux et provoqué des inondations au département d'Etat, mais n'a fait aucune victime, des appels téléphoniques étaient adressés à une agence de presse américaine pour annoncer que des bombes allaient exploser au département de l'Intérieur, dont les cinq mille employés ont été évacués, et à celui de l'Agriculture, où un paquet suspect a été découvert dans les toilettes, ainsi qu'à l'institut Smithsonian dont les musées ont dû être fouillés.

Puis, au milieu de l'après-midi, un coup de téléphone parvenait au département du Trésor, voisin de la Maison-Blanche, pour prévenir que "dans une demi-heure, le Trésor va voler en fumée". Alertés par un système intérieur de haut parleurs, tous les employés ont été évacués.

Ces appels téléphoniques, comme les charges explosives déposées au département d'Etat et à Oakland, sont revendiqués par deux mouvements de gauche, Students for a democracit Society et le groupe clandestin des Weather Underground, qui tire son nom d'une des premières chansons de Bob Dylan contre la guerre du Vietnam.

Ces groupes, dont les activités et les effectifs avaient considérablement diminué au cours des dernières années, entendent protester contre la soutien de l'administration Ford au régime sudvietnamien de M. Nguyen Van Thieu.

L'explosion au département d'Etat, qui a touché des bureaux de l'agence pour le développement international (AID), qui distribue l'aide gouvernementale à l'étranger, a été qualifié "d'acte totalement insensé" par le porte-parole de M. Henry Kissinger.

De strictes mesures de contrôle ont été imposées au département d'Etat, dont les visiteurs devaient présenter, mercredi, leurs laissez-passer officiels, et accepter la fouille des paquets en leur possession.

Skytte doit dénouer la crise danoise

COPENHAGUE (AP) — Le président du Folketing (Parlement) M. Karl Skytte, a été chargé mercredi par la reine Margrethe de tenter de dénouer la crise politique créée par la démission du gouvernement libéral de M. Poul Hartling.

La décision de la souveraine, prise sur le conseil des chefs des principaux partis, crée un précédent dans l'histoire du Danemark. M. Skytte a en effet été nommé officiellement "informateur de Sa Majesté", et il n'est pas chargé de former le futur gouvernement.

Cette nomination reflète l'incapacité dans laquelle se trouvent en fait les chefs de file des principales formations politiques de s'attaquer à la formation d'un cabinet dans la situation chaotique que traverse actuellement le pays, trois semaines à peine après les élections.

RÉPONDEZ À L'APPEL! DEVENEZ ENGAGÉ VOLONTAIRE

L'Italie bannit les autos

ROME (Reuter) — Au cours d'un conseil de cabinet restreint qui s'est prolongé fort tard dans la nuit de mardi à mercredi, le gouvernement italien a adopté un train de mesures destinées à économiser l'énergie et résorber le déficit béant de la balance des paiements.

La plus spectaculaire des mesures adoptées au cours de cette réunion, présidée par le premier ministre, M. Aldo Moro, concerne l'exclusion des véhicules privés du centre des villes de plus de 70,000 âmes.

Parmi les autres mesures du plan gouvernemental, qui sera soumis pour approbation au Parlement, figure le projet de construire dans les cinq prochaines années 30,000 autobus.

Le gouvernement prévoit en outre de prendre des décrets tendant à obtenir une diminution du temps de chauffage des bâtiments publics et privés et à s'assurer que tous les immeubles construits après le 1er juillet prochain seront convenablement isolés, notamment par un rapport vitres-bâton adéquat de leurs façades.

A l'issue de la réunion, M. Carlon Donat-Cattin, ministre de l'Industrie, a indiqué qu'il avait été également décidé de réduire la consommation de pétrole des centrales, lesquelles seront encouragées à utiliser davantage de gaz naturel ou de charbon en remplacement. M. Donat-Cattin a encore déclaré qu'il avait donné le feu vert à la construction de 20 centrales nucléaires au cours des prochaines années.

DECES

MME ALBERT BLOUIN

A Québec le 27 janvier 1975, à l'âge de 67 ans est décédée **Dame Marie Bergeron,** épouse de M. Albert Blouin. Elle demeurait au 1074, boulevard Sacré-Coeur, St-Félicien.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 janvier 1975 à 2 hres. Départ Marc Leclerc, 1159, Ste-Anne, St-Félicien à 1.30 hre pour l'église de St-Félicien et de là au cimetière paroissial.

Direction: Marc Leclerc.

M. STANISLAS GAGNE

A St-Jérôme le 28 janvier 1975, à l'âge de 74 ans et 9 mois, est décédé **M. Stanislas Gagné,** époux de Dame Yvonne Côté. Il demeurait sur la rue St-Pierre, St-Jérôme.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 janvier 1975 à 2 nres. Départ Desbiens & Frères Inc., 9, rue de la Gare, St-Jérôme à 1.30 hre pour l'église de St-Jérôme et de là au cimetière paroissial.

Direction: Desbiens & Frères Inc.

M. ROSAIRE BEAULIEU

A Alma le 28 janvier 1975, à l'âge de 48 ans et 5 mois, est décédé **M. Rosaire Beaulieu,** époux de Dame Reine Gagné. Il demeurait au 561, rue Martel sud, Alma.

Les funérailles auront lieu samedi, le 1 février à 2 hres. Départ Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey ouest, Alma à 1.30 hre pour l'église St-Pierre et de là au cimetière paroissial.

Il était président des Pétroles du Lac-Saint-Jean d'Alma.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

M. RENE GAGNON

A Alma le 27 janvier 1975, à l'âge de 46 ans et 2 mois, est décédé **M. René Gagnon,** époux en premières noces de feue Dame Rita Bergeron et en 2ièmes noces de Dame Françoise Brassard. Il demeurait au 1890, rue Scott ouest, Alma.

Les funérailles auront lieu vendredi le 31 janvier 1975 à 2 hres. Départ Bérubé & Fils Inc., 680, rue Harvey ouest, Alma à 1.30 hre pour l'église St-Joseph et de là au cimetière paroissial.

Direction: Bérubé & Fils Inc.

MME ALIDA DANIS

A Valleyfield le 28 janvier 1975, à l'âge de 60 ans est décédée **Dame Alida Danis,** épouse de feu M. François Gagnon. Elle demeurait autrefois sur la rue Roussel, Chicoutimi-Nord.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 31 janvier 1975 à 11 hres. Départ Emery Gravel Enr., 2410, rue Roussel, Chicoutimi-Nord à 10.30 hres pour l'église Ste-Anne et de là au cimetière paroissial.

Direction: Emery Gravel Enr.

Mme Eva Rousselle-Boucher, 76 ans et 4 mois, 717, 2e Avenue, Québec.

— — —

M. Joseph Dumontier, 88 ans et 1 mois, 96, 6e Avenue, Québec.

— — —

M. J.-Adélard Lamarre, 77 ans, 1588, boulevard St-Cyrille ouest, appt 1031, Québec.

— — —

M. Paul-Emile Langevin, 59 ans et 1 mois, 151, rue St-Cyrille, St-Raymond.

— — —

Mme Rolande Godin-Lavoie, 51 ans, 115, Jacques-Cartier, Donnacona.

— — —

Mme Imelda Blanchet-Lemay, 57 ans et 7 mois, 4502, de la Promenade, St-Antoine de Tilly.

— — —

M. Jacques Lirette, 33 ans et 7 mois, 639, Louvres, Ste-Foy.

— — —

M. Ovide Marineau, 62 ans, 1790, de Niverville, Québec.

— — —

Mme Isabella, Shephard-Napier, 85 ans, 119, rue Diane, Beauport.

— — —

M. Louis-Philippe Ouzilleau, 61 ans, 96, rue Déziel, Lévis.

— — —

M. Arthur Paquet, 82 ans, 259, Monseigneur Vachon, St-Raymond.

— — —

Mme Blanche Poulin-Parent, 87 ans, 2195, rue de la Lande, Giffard.

— — —

Mme Simone Roberge-Paradis, 66 ans et 11 mois, 198, rue Sauveur, Québec.

— — —

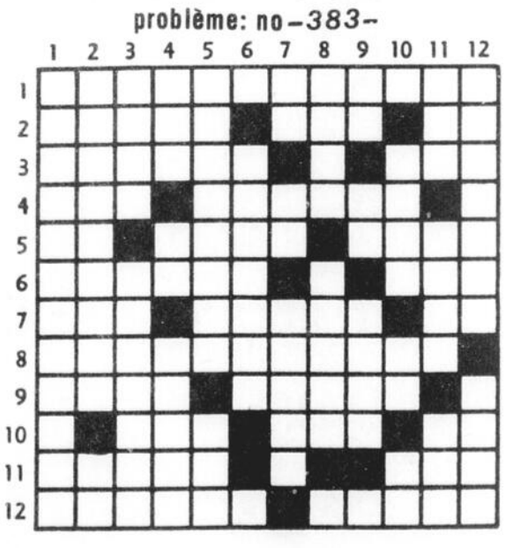
M. Léo Théberge, 71 ans, 102, rue St-Louis, Lévis.

— — —

M. Joseph Tremblay, 77 ans, 2116, Chemin Ste-Foy, appt 204, Québec.

MOTS CROISES

problème: no-383-

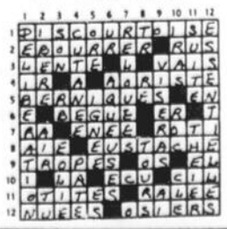


HORIZONTALEMENT

1- Vernalisation.
2- Ensemble de biens qu'on possède.--Utilise.--Possessif.
3- Instrument à deux branches mobiles.--Préposition.
4- En forme d'oeuf.--Cité en justice.
5- Béryllium.--Chef du monde musulman.--Costume de danseuse académienne.
6- Prendre pour modèle.--Voie urbaine.
7- Venus au monde.--Avancée dans l'eau.--Infinitif.
8- Qui ne peuvent être rassasiés.
9- Ordre d'arrêter.--Femelle du porc.
10- Colère. -- Saison chaude.--Titane.
11- Individus.-- Fils de Noé.
12- Repos pris après le repas du midi.--Elle a la forme d'un oeuf.

VERTICALEMENT

1- Doctrires démocratiques professées par les Jacobins.
2- Action d'aviver.--Titane.
3- Couleur vermeille.--Ch.-l. d'arr. de Puy-de-Dôme.
4- Oiseau domestique.-- Conjonction. -- Ensuite.
5- Véritablement. -- Point cardinal.
6- Assemblerait.
7- Connu.--Symbole du tour.--Ranges.
8- Vin blanc mousseux.--Commencement.
9- Ferrure. -- Michèle Théorêt.--Prophète juif.
10- Crainte. -- Voyelles jumelles. -- Possessif.
11- Retira.-- Assassines.--Semblable.
12- Braver avec insolence.--Petit citron.



HOROSCOPE



Par LISE PIERS

ASSISTANTE DU PROFESSEUR GAZON

BELIER

Affaires
La maladie peut vous occasionner un retard à votre travail. Vous seriez mieux de vous soigner afin de pouvoir donner, par la suite, un plein rendement. Attention aussi, car des dangers sur la route vous guettent...

Amour
Les adolescents de ce signe vivront une période passablement dangereuse. Faites un effort de volonté afin d'éviter des actes irréfléchies qui pourraient vous exposer à des conflits et même à la brutalité de certaines personnes!

TAUREAU

Affaires
Vous feriez mieux d'aller travailler et de laisser tomber l'idée que vous avez de pratiquer l'adultère, car vous serez pris en flagrant délit, alors pensez-y à deux fois avant d'agir!

Amour
On ne peut pas dire que votre secteur amoureux soit des plus fleurissants, mais ne désespérez pas, les étoiles brilleront à nouveau sur vos amours et la paix reviendra au foyer et dans votre coeur, si vous y mettez du vôtre!

GEMEAUX

Affaires
Etes-vous certains de faire une bonne chose, concernant l'achat ou la vente d'une propriété? Consultez au préalable une personne avisée, peut-être serait-il mieux d'attendre encore quelques mois!

Amour
Votre secteur amoureux est probablement ennuyant. Tâchez de mettre les cartes sur la table et savoir où est la faille qui empêche les rapprochements entre votre conjoint et vous. Les célibataires auront les mêmes problèmes à résoudre.

CANCER

Afaires
Si vous n'usez pas de prudence, vous pourrez vous mériter un billet de contravention, causé par un accrochage. Le contrat auquel vous pensez, n'est peut-être pas si avantageux que vous le prévoyez; analysez donc bien les choses avant de signer quoi que ce soit.

Amour
Vous passerez la soirée à l'intérieur de votre foyer, soit à cause du sport ou à cause d'un travail supplémentaire. Tout de même, vos relations sentimentales seront bien influencées.

LION

Affaires
Placez vous bien les pieds afin de prévenir les coups bas, surtout pour ceux qui s'occupent de construction en général, car il faudra malheureusement craindre les retards causés par des grèves, des pénuries de matériaux et même des éboulements ou le feu...

Amour
Votre domaine amoureux subit des refroidissements, dû à vos préoccupations journalières. Tout de même, nous vous conseillons de bien parler à la personne que vous aimez, elle saura vous comprendre.

VIERGE

Affaires
Vous aurez des signatures à apposer sur des documents ou contrats concernant certaines sommes d'argent à payer. Afin de vous éviter des ennuis, consultez un homme de loi, ou une personne avisée en la matière.

Amour
Les célibataires rencontreront la personne rêvée, tandis que d'autres Vierges préféreront demeurer à la maison et y passer une soirée de repos avec leur famille.

BALANCE

Affaires
Méfiez-vous des imposteurs, un rusé personnage pourrait s'emparer d'une chose vous appartenant comme une invention par exemple, et le mettre à profit, vous enlevant tout droit. Faites donc attention à tout ce que vous possédez.

Amour
C'est une période plutôt morne en ce qui concerne vos amours, mais tout de même, cessez d'être aussi soupçonneux, car la personne qui vous aime se lassera de cet état d'esprit.

SCORPION

Affaires
N'engendrez pas de haine, mais soyez tout de même sur vos gardes, car une personne peut compromettre votre intégrité auprès de votre patron. Accomplissez votre travail avec toute l'honnêteté dont vous êtes doué.

Amour
Votre pessimisme doit être surmonté si vous ne voulez pas assombrir votre entourage intime. Vous êtes fait pour l'amour et vous ne pouvez rester neutre devant Cupidon, alors secouez-vous et soyez plus communicatif!

SAGITTAIRE

Affaires
Un deuil viendra attrister votre famille en général, ou l'éloignement d'une personne assombrira votre moral. Votre travail s'en ressentira puisque les circonstances vous empêcheront de vous y rendre.

Amour
Vos activités amoureuses sont plutôt tranquilles, mais vos sentiments n'en sont pas moins sincères! Les célibataires surtout, auront du mal à demeurer en place, ils auront le goût de l'aventure. Cependant, ils devront être prudents car un risque d'accident plane au-dessus d'eux...

CAPRICORNE

Affaires
Si vous avez à voyager, n'allez pas brûler un feu rouge, car vous ne serez pas épargné par une autorité et cela vous occasionnera un retard à votre travail, chose que votre patron n'apprécierait pas tellement...

Amour
Laissez donc vos soucis au travail, pour penser un peu à votre conjoint! C'est bien d'apporter de l'argent, mais l'amour se fatigue dans la solitude, alors faites un effort et laissez-vous aller dans les bras de l'être aimé.

VERSEAU

Affaires
Quelques litiges avec la loi peuvent éclater à cause d'un point qui ne sera pas éclairé dans le domaine de votre travail, concernant une rentrée d'argent. N'allez pas brusquer les choses, cela ne vous avancerait à rien.

Amour
Votre vie sexuelle semble au ralentie. Vous êtes un peu trop absorbé par des soucis journaliers. Soyez un peu moins matérialistes et nerveux, car l'être aimé en a par-dessus la tête de ne pouvoir vous approcher.

POISSONS

Affaires
Ceux qui ont des procès en cours se verront un peu malmenés par le juge. Pour d'autres, ils verront sûrement une autorité quelconque leur donner une contravention à cause de leur négligence sur les routes...

Amour
Vous bénificiez de bonnes relations humaines et vous aurez des contacts amicaux qui vous combleront de satisfactions. Pour l'amour sexuellement parlant, rien de très émotionnel ne vous attend.

"Nous ne commencerons jamais la guerre"

par Robert Quiriconi

PARIS (AP) — Le président Anouar El Sadate a quitté Paris-Orly pour Le Caire mercredi à 15h. 55, au terme d'une visite officielle de trois jours en France, après avoir annoncé, dans une conférence de presse, que l'Egypte avait commandé des avions de combat Mirage à la France mais que son pays ne commencera jamais la guerre contre Israël.

Dans un communiqué commun publié avant son départ, le président de la République française et le président de la République arabe d'Egypte ont constaté "la convergence de leurs vues sur les grandes questions de politique étrangère".

Notamment, à propos de la situation au Proche-Orient, ils ont exprimé leur conviction commune "que des progrès concrets sont indispensables à bref délai et doivent être conçus de manière à hâter la recherche d'un règlement de paix."

Trois conditions fondamentales conditionnent ce règlement: "l'évacuation des territoires occupés en 1967, la prise en considération du droit du peuple palestinien à disposer d'une patrie, la reconnaissance du droit de tous les Etats de la région à vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres, reconnues et garanties".

A ce sujet, dans sa conférence de presse, M. Sadate a déclaré: "Nous sommes à un tournant du conflit arabo-israélien, pour la première fois depuis 26 ans, il est possible que nous ayons la paix dans la région. De notre côté, en Egypte, nous sommes en train de compléter le processus de la paix. Mais la paix ne peut se faire seule. Il faut qu'Israël aussi de son côté soit disposé à faire la paix."

Après avoir promis en son nom et au nom de la Syrie avec laquelle l'Egypte a un commandement commun, que son pays n'attaquera pas Israël, il a ajouté: "Si Israël attaque sur le front syrien, l'Egypte se joindra à la guerre."

Pour éviter l'explosion qui est toujours possible, il faut, a souligné le chef d'Etat égyptien "qu'Israël se retire sur les trois fronts."

Rôle-pilote

"Nous demandons à l'Europe occidentale et surtout à la France, a-t-il dit encore, de jouer un rôle-pilote dans la solution définitive du conflit... Il n'est pas demandé à la France de prendre une initiative actuellement. Dans une étape ultérieure, elle doit le faire avec l'Europe occidentale". S'agissant des garanties aux frontières, le président égyptien a déclaré qu'il ne s'opposerait pas à la présence de la France parmi les forces internationales de garantie: "Je l'accepterai très volontiers, au contraire, à condition qu'elle soit des deux côtés de la frontière."

En réponse à d'autres questions, le président égyptien a déclaré qu'il espérait que la prochaine visite de M. Andrei Gromyko au Caire permettrait d'apporter une solution aux problèmes économiques et militaires égyptiens. M. Sadate s'est également déclaré convaincu que les Américains "reconnaîtront bientôt l'OLP."

Quant au terrorisme, il a dit qu'il était unanimement condamné par tous les Etats arabes et par les Palestiniens eux-mêmes. Les terroristes de l'affaire d'Orly, a-t-il révélé, "sont actuellement emprisonnés en Irak... Et l'Egypte serait d'accord pour qu'ils soient remis à la France."

A propos des ventes d'armes, le communiqué stipule que "à la demande du président Sadate, le président de la République française a accepté que la France fournisse certains matériels militaires en vue de compenser une partie des pertes subies par l'Egypte".



Anouar el Sadate

Mirage

Sur ce point, le président Sadate a déclaré que l'Egypte avait pris, depuis six mois, la décision de diversifier ses sources d'armements.

En effet, a-t-il révélé, "mon pays n'a pas reçu de nouvelles armes pour remplacer les armes perdues pendant la guerre d'octobre". Désireux que les forces armées égyptiennes "acquièrent ces appareils aux avantages multiples", le président Sadate a demandé à M. Giscard d'Estaing "quelques-uns de ses Mirage." Le président a accepté, et je le remercie pour cela.

Mais M. Sadate a refusé d'indiquer le nombre exact de Mirage commandés tout en indiquant qu'il était "très inférieur" au chiffre de 120 appareils dont certains ont fait état. Des Mirage F-1 figurent parmi les avions commandés, mais il a fait remarquer qu'il faudra des années pour que ces avions soient livrés à l'Egypte. Pendant la Guerre d'octobre, a-t-il encore révélé, l'Egypte avait en sa possession un certain nombre de Mirage libyens, mais elle ne s'en est pas servi pendant les batailles.

Abordant les problèmes que pose le développement des relations économiques internationales, le communiqué souligne, à propos de la préparation de la conférence internationale sur l'énergie dont M. Giscard d'Estaing a pris l'initiative: "Les deux chefs d'Etat ont constaté avec satisfaction qu'un accord général se dessinait pour que la réunion préparatoire se tienne au mois de mars". Ils ont également examiné "les conditions dans lesquelles se présente l'ouverture du dialogue euro-arabe" et ont été d'accord "pour exprimer l'espoir que cette importante entreprise débouchera rapidement sur le terrain concret."

Le communiqué commun fait une grande part aux relations économiques et bilatérales entre les deux pays. "Estimant que de larges perspectives s'offrent à la coopération économique et industrielle entre les entreprises et organismes des deux pays, les chefs d'Etat, dit-il, ont souligné l'importance qu'ils attachent à la réalisation de projets communs... Une sous-commission seraitchargée d'assurer, dans le cadre de la commission mixte gouvernementale, la coordination et l'application des projets et des initiatives en cours ou à venir...

Accord

"Le président de la République arabe d'Egypte et le président de la République française ont constaté que tous les projets prévus dans le protocole financier et en particulier la centrale électrique d'Aboukir étaient en voie de réalisation.

Ils ont également pris acte des accords intervenus sur les études du plan de transport et notamment du Métro du Caire, et sur les installations de stockage pétrolier, ainsi que les pourparlers en cours sur la fourniture d'une sucrerie, d'équipements ferroviaires et de télécommunication, et sur la construction automobile. Les questions concernant le développement du canal de Suez et la reconstruction de la zone ont aussi été évoqués."

A la demande du gouvernement égyptien, le gouvernement français "a accepté le principe d'un accroissement de l'aide alimentaire accordée à l'Egypte pendant la campagne 1974-1975.

En outre, "les deux délégations ont passé en revue les modalités d'une participation des entreprises françaises au programme de reconstruction et de développement de la République arabe d'Egypte, dans les différents domaines de l'énergie et de la production d'électricité, y compris d'origine nucléaire, des transports et télécommunications, de la recherche pétrolière et des industries de la pétrochimie, des engrais et insecticides, de la métallurgie, des industries agro-alimentaires et de la bonification des terres, ainsi que des industries légères, des méthodes industrialisées de construction et du tourisme."

Incitation

En matière de technologie, une prochaine mission en Egypte de bureaux d'études français permettra d'organiser des opérations communes. L'Egypte a cnfirmé son choix du système de télévision couleur SECAM. Les deux chefs d'Etat ont également constaté avec satisfaction les progrès considérables réalisés dans le domaine de la coopération culturelle, scientifique et technique.

"Un effort particulier sera fait dans les domaines de l'enseignement réciproque de la langue française et de la langue arabe", précise le communiqué.

"Le président Anouar El Sadate a exprimé ses remerciements pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé et a adressé au président de la République française et à Mme Valéry Giscard d'Estaing une invitation à se rendre en République arabe d'Egypte. Cette invitation a été acceptée avec plaisir, conclut le communiqué.

Avant sa conférence de presse, le président avait reçu les ambassadeurs des 20 pays-membres de la Ligue arabe et un groupe d'industriels français. Il s'est ensuite rendu à un déjeuner offert en son honneur par M. Jacques Chirac.

Maintien des positions vietnamiennes

SAIGON (AP, AFP) — L'artillerie communiste a bombardé mardi le chef-lieu de district de Tuyen Nhon, à 56 km au sud-ouest de Saigon, blessant 15 personnes dont trois civils, a annoncé mercredi le haut commandement militaire sud-vietnamien.

D'autre part, les forces gouvernementales, appuyées par l'aviation, ont repoussé une offensive près du chef-lieu de district de Xuan Loc, à 70 km au nord-est de la capitale. Selon le commandement, 50 Nord-Vietnamiens ont été tués, alors que les pertes sud-vietnamiennes s'élèvent à un tué, huit blessés et deux disparus.

Le niveau des activités militaires est, d'autre part, resté peu élevé sur les autres fronts du Sud-Vietnam: le haut commandement a enregistré au cours de la période de vingt-quatre heures prenant fin à l'aube 98 incidents, le chiffre le plus bas depuis le début de l'année.

L'aviation gouvernementale, de son côté, est demeurée active sur les hauts plateaux centraux à l'ouest de Darlac près de Saigon dans la province de Binh Duong et à Kien Tuong, au sud du "bec de canard" cambodgien. Selon le haut commandement, 43 soldats communistes ont été tués par les raids aériens sur ces théâtres d'opérations, et 73 installations militaires adverses batteries de DCA, de mortiers... ont été détruites.

Explosion meutrière dans un magasin de Taiwan

TAIPEH (Reuter) — Seize morts, 22 disparus, plus d'une centaine de blessés dont la moitié au moins sont grièvement atteints, tel est le bilan d'une explosion qui a dévasté, mardi, un magasin de jouets de la ville de Taichung, dans le centre de Taïwan.

La cause de cette déflagration, suivie de deux autres explosions moins violentes, n'est pas connue. La police, qui a communiqué le bilan des victimes, a précisé que le propriétaire du magasin avait été interpellé pour interrogatoire.

L'incendie qu'a provoqué l'explosion a détruit 15 magasins avoisinants et en a endommagé 45 autres. Il a finalement été maîtrisé après cinq heures d'efforts.

Les dégâts sont estimés à deux millions et demi de dollars américains.

BRIDGE

A-2372
Non un feu rouge

Alors que le partenaire se rend très rapidement à la manche, bien des joueurs considèrent qu'une telle action signifie la fin des enchères. Il s'agit certainement d'une fausse conception des enchères car la période d'informations doit se poursuivre aussi longtemps que les joueurs n'ont pas fait connaître la force respective de leurs mains.

Donneur: Sud
Tous vulnérables

Pi- V-9-6-5
Co- 10-5
Ca- A-V-10-8-4
Tr- A-6

Pi- 8-4
Co- V-6-4
Ca- R-D-2
Tr- V-10-9-8-3

O N E S

Pi- 2
Co- R-D-7-3
Ca- 9-6-3
Tr- D-7-5-4-2

Pi- A-R-D-10-7-3
Co- A-9-8-2
Ca- 7-3
Tr- R

Sud	Ouest	Nord	Est
1-pique	passe	2-carreaux	passe
4-piques (1)	passe	4-S-A (2)	passe
5-coeurs	passe	6-piques	passe
passe	passe		

(1) Je n'approuve aucunement ce saut immédiat à 4-piques. C'est qu'après l'enchère 2-carreaux du partenaire, Sud doit certainement entrevoir des possibilités de chelem. En effet en plus d'une belle longue suite, Sud détient le premier contrôle des coeurs et le deuxième contrôle des trèfles.

En Sud je considérerais un changement à 2-coeurs, enchère qui doit être considérée comme étant impérative alors que le partenaire a pu faire un changement de couleur au palier de deux trics.

Nord aurait le choix entre diverses actions, soit indiquer mieux qu'une simple préférence par un saut à 3-piques, redéclarer 3-carreaux, ou encore prendre l'initiative en faisant l'appel aux as par l'enchère 4-S-A.

(2) Même si par son saut à 4-piques Sud a pu limiter la force de sa main, ce qu'il n'aurait pas dû faire, Nord doit considérer qu'après son enchère 2-carreaux sa main présente encore un supplément de valeurs et il ne doit pas considérer l'enchère 4-piques comme étant un feu rouge. Comme la force d'honneurs de l'ouvreur ne peut uniquement se situer à la suite pique, Nord procède à la vérification des contrôles avec l'intention de s'arrêter à 5-piques si le partenaire n'indique qu'un seul as.

Entame:- roi de carreau.

Le Mort fait la première levée de l'as de carreau puis le déclarant prend la main de l'un des ses atouts. Le partage 2-1 devient confirmé alors que les deux adversaires ont fourni à la première demande d'atout. Le déclarant encaisse son roi de trèfle puis remonte au Mort par un deuxième atout. L'as de trèfle permet au déclarant de disposer de son dernier carreau. Comme il semble bien que la dame de carreau se trouve chez Ouest, sans effort le déclarant complète son contrat en cédant un coeur aux adversaires, le Mort étant en état de couper les deux derniers coeurs du déclarant.

Il est donc heureux que Nord n'ait pas considéré l'enchère 4-piques de son partenaire comme étant un véritable signal d'arrêt ou une fermeture de manche!

Noël Duchesne

"Vous avez entendu parler du Plan AMC de remises en argent comptant qui augmente la valeur et l'économie de nos produits.

J'ai donc demandé personnellement à chacun des concessionnaires AMC de tout faire pour vous offrir les plus bas prix possibles pour les voitures AMC 1975.

Ils vont organiser leurs propres 'bonnes affaires'.

On appelle cela le 'Choix du concessionnaire'...c'est votre chance!"



W. Pichette

Président, American Motors (Canada) Limited

Si vous recherchez actuellement une voiture neuve, vous vous devez d'aller rencontrer votre concessionnaire AMC.

Non seulement il vous offrira la "meilleure affaire" de son histoire, mais vous jouirez aussi du Programme de Protection de l'Acheteur exclusif à AMC et *en plus*, d'une remise en argent comptant de $200 à $600 selon le modèle de la voiture AMC 1975 que vous choisirez.*

*Les remises en argent comptant s'appliquent à certaines voitures neuves AMC 1975 qui seront livrées entre le 21 janvier et le 28 février 1975. Pour plus amples renseignements, veuillez consulter votre concessionnaire AMC.

AMC le choix du concessionnaire

CENTRE VILLE AUTO INC.
234 est rue Racine
Chicoutimi, P.Q. (418) 543-1587

G. LAROUCHE AUTO LTD.
St. Gedeon (418) 345-2457

M. J.-M. BOUCHARD Inc.,
117, Dequen,
Mistassini, P.Q. (418) 276-4911